

DIPLÔME
D'ÉTUDES EN
ARCHITECTURE
CONFÉRANT LE
GRADE DE
LICENCE
2012 - 2013



ENSA
PARIS LA VILLETTE

Quelques modifications sont susceptibles d'être apportées au programme de Licence 2012-2013.

Consulter le site internet de l'ENSAPLV :

www.paris-lavillette.archi.fr.

SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE	6
PRÉSENTATION DU 1^{er} CYCLE	8
Le cursus	8
Présentation	8
Les périodes de stage	8
Les langues vivantes	8
Les séjours d'études à l'étranger	8
Le rapport d'études	9
L'obtention du diplôme	9
Les méthodes pédagogiques	9
La semaine d'accueil	9
Le voyage de première année de premier cycle	9
PREMIER CYCLE ANNÉE 1	16
Présentation et objectifs	16
Les méthodes pédagogiques	16
SEMESTRE 1	18
SEMESTRE 2	30
PREMIER CYCLE ANNÉE 2	45
Les objectifs d'enseignement	45
Les méthodes pédagogiques	45
Le stage ouvrier et/ou chantier	46
SEMESTRE 3	47
SEMESTRE 4	109
PREMIER CYCLE ANNÉE 3	150
les objectifs d'enseignement	150
Les méthodes pédagogiques	150
Les séjours à l'étranger	150
Le stage de première pratique	150
L'obtention du diplôme	151
SEMESTRE 5	152
SEMESTRE 6	186

ORGANISATION	229
DES STAGES	229
Stage ouvrier et/ou chantier	229
L'objectif	229
Les modalités de suivi	229
Le tuteur de stage	229
La durée du stage	229
Stage de première pratique	230
L'objectif	230
Les modalités de suivi	230
Le tuteur de stage	230
La durée du stage	230
Le rapport de stage	230
LE RAPPORT DE STAGE ET SA SOUTENANCE	231
Définition et objectif	231
Structure et contenu	231
Disposition particulière pour les étudiants à l'étranger	232
Encadrement et soutenance	232
LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER	233
Objectif	233
Contenu	233
Modalités pratiques de la préparation	233
Aides	234
LE DOUBLE CURSUS	235
Présentation	235
Double formation pour les élèves architectes : Bi-cursus Architecte-Ingénieur	235
Double formation pour les élèves ingénieurs : Bi-cursus Ingénieur-Architecte	235
Conditions d'admission	235
Contacts	235
ECTS APPLICABLES AUX ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ	236
ENSEIGNANT(E)S	238

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

PREMIER SEMESTRE

LICENCE S1 S3 S5

SEMAINES (LUN-SA)	PROJET	COURS
03/09-08/09		RATTRAPAGE
03/09-08/09	DÉBUT DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
10/09-15/09	SUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
18 ET 19/09	SUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET JURYS DE FIN D'ANNÉE ET COMMISSION DE FIN DE DROIT À INSCRIPTION PAR CYCLE	
20/09	FIN DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
LUNDI 24/09	ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ ENTRANTE	
24/09-28/09	SEMAINE D'ACCUEIL - INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES	
PREMIER SEMESTRE DU 01/10/2012 AU 02/02/2013		
01/10-06/10	1 RENTRÉE PROJET	1 RENTRÉE COURS
08/10-13/10		2
15/10-20/10		3
22/10-27/10		4
29/10-03/11		5 (JEUDI 01/11 FÉRIÉ)
05/11-10/11		6
12/11-17/11		7
19/11-24/11		8
26/11-01/12		9
03/12-08/12		10
10/12-15/12		11
17/12-22/12		12
VACANCES DE NOËL DU 23/12 AU 06/01		
07/01-12/01	13	13 Fin des cours
14/01-19/01	14	14 Examens
21/01-26/01	15	Semaine blanche
28/01-02/02	16 Rendu projet	16 Renduprojet
04/02-09/02	Inter-semester / stage	
11/02-16/02	Inter-semester / stage	
18/02-23/02	Inter-semester / stage 04/02/13 -09/02/13 Option thématique - Intensif (S3)	
23-24-25-26/02 VOYAGE 1ÈRE ANNÉE (S1) À COLOGNE		
25/02-02/03	Inter-semester / stage 27-28/02-01/03 INTENSIF PLASTIQUE (S1)	

Vacances de la Toussaint zone C : du 27 octobre au 7 novembre 2012
 Vacances d'hiver zone C : du 2 mars au 17 mars 2013

SECOND SEMESTRE

LICENCE S2 S4 S6

SECOND SEMESTRE DU 04/03/2013 AU 06/07/2013

SEMAINES (LUN-SA)	PROJET	COURS
SAM.03/03	RATTRAPAGE 1ER SEMESTRE	
04/03-09/03	1 RENTREE PROJET	1 RENTREE COURS
SAM. 09/03	JOURNÉE PORTES OUVERTES	
11/03-16/03	2	
MI-MARS	EXAMEN DES DOSSIERS DE CANDIDATURE AUX ÉCHANGES 2013/2014	
18/03-23/03	3	
25/03-30/03	4	
02/04-06/04	5 (LUNDI 01/04 PÂQUES FÉRIÉ)	
08/04-13/04	6	
15/04-20/04	7	
22/04-27/04	8	
29/04-12/05	VACANCES DE PRINTEMPS (JEUDI ASCENSION 09/05 FÉRIÉ)	
13/05-18/05	9	
21/05-25/05	10 (LUNDI PENTECÔTE 20/05 FÉRIÉ)	
27/05-01/06	11	
03/06-08/06	12	
10/06-15/06	13 Fin des cours	13
17/06-22/06	14 Examens	14
24/06-29/06	Semaine blanche Soutenance Rapport Études	15
01/07-06/07	16 Rendu projet	16
08/12-07/07	RATTRAPAGE 2ÈME SEMESTRE VENDREDI 12/07	
09/07-13/07	SAMEDI 14/07 FÉRIÉ	
15/07-20/07		
22/07-27/07		
01/08-31/08	FERMETURE ESTIVALE	
03/09-08/09	RATTRAPAGE	

PRÉSENTATION DU 1^{er} CYCLE

Ce cycle d'initiation au projet doit permettre à l'étudiant d'acquérir les bases :

- d'une culture architecturale,
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent,
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles en référence à des usages, techniques et des temporalités, dans un cadre pédagogique explicite.

LE CURSUS

■ Présentation

Le premier cycle, d'une durée de trois ans, conduit à l'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence, diplôme de l'enseignement supérieur.

Il s'organise sur 6 semestres indépendants valant 180 ECTS. Il correspond à un bac + 3 années d'études.

Il comporte 4.200 heures dont 2.200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement « école ») réparties en 19 unités d'enseignement, dont 6 majoritairement consacrées au projet (L.1.1, L.2.2, L.3.6, L.4.10, L.5.13 et L.6.16).

Deux unités comportent des périodes de stage obligatoires (L.4.11 et L.6.19) et 1 comprend un rapport d'études et sa soutenance (L.6.19).

■ Les périodes de stage

Le premier cycle comporte deux stages obligatoires

intégrés dans l'enseignement d'une durée totale équivalant à 6 semaines (210 heures) :

- un stage « ouvrier et/ou chantier », d'une durée équivalant à trois semaines (105 heures) valant 3 ECTS, sa validation intervient au semestre 4 en L.4.11,

- un stage de « première pratique », d'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures) valant 3 ECTS, sa validation intervient au semestre 6 en L.6.19.

Un guide des stages est à la disposition des étudiants sur le site Internet de l'école.

■ Les langues vivantes

À l'issue des trois années d'enseignement, l'étudiant recevra de l'établissement le certificat d'aptitude à la langue étrangère pour l'architecture qui détaillera les niveaux de compétences clés (compréhensions : orale, écrite, expressions : orale, écrite,) acquis par l'étudiant autour des thèmes architecturaux abordés tout au long du premier cycle. Les étudiants s'inscrivant à l'ENSAPLV, titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence d'une autre école d'architecture devront présenter soit un certificat attestant leur niveau de langues émis par l'école d'origine, soit un score obtenu à un test linguistique de type TOEFL, IELTS, DELE...

■ Les séjours d'études à l'étranger

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger d'un ou de deux semestres dans

de nombreux pays européens et/ou dans le reste du monde. Ces séjours d'études s'effectuent dans un cadre réglementé et font l'objet d'un contrat approuvé par l'ENSAPLV. Ce contrat permet à l'étudiant de valider les enseignements suivis à l'étranger dès lors que ceux-ci ont reçu la validation des instances de l'université partenaire. Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la première année du second cycle, mais un départ en troisième année du premier cycle est possible. En tout état de cause, une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.

■ Le rapport d'études

Le rapport d'études et sa soutenance équivalent à 4 ECTS. C'est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis. Les étudiants sont encadrés par un enseignant du projet architectural et/ou urbain et un enseignant d'une autre discipline à raison de 14 h semestrielles (soit 1 h hebdo.) qui participent à la soutenance. Pour les étudiants en mobilité, l'ENSAPLV a mis en place des dispositions particulières (cf infra).

■ L'obtention du diplôme

C'est la validation par un jury de l'ensemble des unités d'enseignement obtenues dans ce cycle qui permet la délivrance du Diplôme d'Etude en Architecture conférant le grade de Licence.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour garantir un enseignement homogène aux étudiants, en terme d'attentes et de résultats, entre les différents groupes de projet, l'ENSAPLV tente de rapprocher les méthodes pédagogiques des enseignants, sur la base de thèmes de travaux partagés et d'exercices concertés, de mode d'évaluation récurrent et/ou commun entre les groupes, et ce, par étapes et synthèses successives.

Cela permet ainsi aux étudiants de circuler entre les groupes de projet lors d'échanges programmés et d'appréhender au quotidien les méthodes pédagogiques de leurs groupes afin de stimuler une approche critique fondée.

■ La semaine d'accueil

Chaque année, une semaine d'accueil pour les étudiants de première année est organisée (cf calendrier universitaire). Elle leur permet de prendre connaissance de l'école, de rencontrer des personnels administratifs, les services offerts (bibliothèque, centre de documentation...). Une trentaine de promenades/découvertes sont prévues dans Paris et sa banlieue (déambulations urbaines ou visites d'édifices) avec des enseignants, afin de constituer un moment de référence mutualisé pour le commencement des enseignements. Chaque étudiant participe au minimum à deux promenades.

En fin de semaine, une activité pédagogique commune à tous les enseignements de première année est organisée pour l'ensemble de la promotion et coordonnée par un petit nombre d'enseignants, avec une exposition des travaux réalisés.

■ Le voyage de première année de premier cycle

Un voyage d'études de quatre jours est programmé à l'étranger.

Le programme de ce voyage d'études est élaboré collectivement par l'ensemble des enseignants de projet de première année dans un croisement, de rencontre et d'ouverture entre les différentes disciplines, notamment les arts plastiques et les sciences humaines et sociales.

Il comprend également la visite de sites urbains, de références architecturales modernes et contemporaines, la découverte d'un pays innovant et très créatif sur le plan de l'architecture actuelle.

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 1
SEMESTRE 1

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L.1.1	Initiation au projet d'architecture	Oblig.	16			104	104	6,5	104	0,33	30
	Théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,07	
	Matières, matériaux	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Construction générale 1 Technologie de l'édifice	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Histoire de la construction	Oblig.	14	14			14	1	14	0,06	
	Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	16	12		28	2	21	0,07	
	Sciences humaines et sociales	Oblig.	14	21	14		35	2,5	28	0,07	
	Perception et langage plastique	Oblig.	14		49		49	3,5	14	0,1	
	Dessin d'architecture	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,1	
	TOTAL L.1.1				114	142	104	360	24,5	286	
1UE	TOTAL SEMESTRE			114	142	104	360	24,5	286		30

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 1
SEMESTRE 2

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures se-maine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L.2.2 - INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Initiation au projet d'architecture	Oblig.	16			104	104	6,5	104	0,7	14
	Théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,15	
	Langues vivantes	Oblig.	14	14	14		28	2	14	0,15	
	Voyage d'études	Oblig.									
	TOTAL L.2.2			35	14	104	153	10	139	1	
L.2.3 - CONSTRUCTION - 5 ECTS											
	Matériaux - produits du bâtiment	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,4	5
	Construction générale 2	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,4	
	Mathématiques	Oblig.	14	7	14		21	1,5	14	0,2	
	TOTAL L.2.3			49	32		81	5,5	56	1	
L.2.4 - HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES - 5 ECTS											
	Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	28			28	2	21	0,5	5
	Sciences humaines et sociales	Oblig.	14	21	14		35	2,5	28	0,5	
	TOTAL L.2.4			49	14		63	4,5	49	1	
L.2.5 - EXPRESSION PLASTIQUE ET REPRÉSENTATION - 6 ECTS											
	Perception et langage plastique	Oblig.	14		49		49	3,5	14	0,5	6
	Géométrie descriptive	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,5	
	TOTAL L.2.5				98		98	7	56	1	
4UE	TOTAL SEMESTRE 2			133	158	104	395	27	300		30
	TOTAL ANNÉE 1			247	300	208	755		586		60

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 2
SEMESTRE 3

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L.3.6 - INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Apprentissage du projet d'architecture	Oblig. (choix)	16			112	112	7	112	0,7	14
	Théories de l'architecture et de la ville(philosophie)	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,15	
	Géographie	Oblig. (choix)	14	14	14		28	2	14	0,15	
	TOTAL L.3.6			35	14	112	161	10,5	147	1	
L.3.7 - CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION - 7 ECTS											
	Structure 1	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,3	5
	Ambiances 1	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,3	
	Géométrie des projections	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,4	
	TOTAL L.3.7			42	67		109	7,5	84	1	
L.3.8 - HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES - 5 ECTS											
	Histoire et théories de l'architecture	Oblig. (choix)	14	28			28	2	21	0,5	5
	Sciences humaines et sociales	Oblig. (choix)	14	21	7		28	2	28	0,5	
	TOTAL L.3.8			49	7		56	4	49	1	
L.3.9 - EXPRESSION PLASTIQUE ET REPRÉSENTATION - 6 ECTS											
	Perception et langage plastique	Oblig. (choix)	14		49		49	3,5	14	0,75	4
	Option thématique (semaine)	Oblig. (choix)	1	7	28		35		5	0,25	
	TOTAL L.3.9			7	77		84	3,5	19	1	
4UE	TOTAL SEMESTRE 3			133	165	112	410	25,5	299		30

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 2
SEMESTRE 4

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L.4.10 - INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Apprentissage du projet d'architecture	Oblig. (choix)	16			105	105	6,5	105	0,7	16
	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,1	
	Langues vivantes	Oblig. (choix)	14	14	14		28	2	14	0,1	
	Ambiance 2	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,1	
	TOTAL L.4.10			56	23	105	184	12	161	1	
L.4.11 - STRUCTURE ET DESSIN INFORMATIQUE - 8 ECTS											
	Structure 2	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,2	8
	Dessin informatique	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,4	
	Stage ouvrier et/ou chantier	Oblig.							105	0,4	
	TOTAL L.4.11			21	58		79	5,5	168	1	
L.4.12 - HISTOIRE, SCIENCES HUMAINES ET EXPRESSION PLASTIQUE - 6 ECTS											
	Histoire et théories de l'architecture	Oblig. (choix)	14	28			28	2	21	0,3	6
	Sciences humaines et sociales	Oblig. (choix)	14	21	7		28	2	28	0,35	
	Perception et langage plastique	Oblig. (choix)	14		49		49	3,5	14	0,35	
	TOTAL L.4.12			49	56		105	7,5	63	1	
3UE	TOTAL SEMESTRE 2			126	137	105	368	25	392		30
	TOTAL ANNÉE 2			259	302	217	778		691		60

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 3
SEMESTRE 5

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. enc.	Heures sem.	Heures travail perso.	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L.5.13 - PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Architecture de l'édifice	Oblig. (choix)	16			120	120	7,5	120	0,7	14
	Cours transversal : l'habitat collectif	Oblig.	14	21	7		28	2	21	0,15	
	Langues vivantes	Oblig. (choix)	14	14	14		28	2	14	0,15	
	TOTAL L.5.13			35	21	120	176	11,5	155	1	
L.5.14 - CONSTRUCTION - 9 ECTS											
	Construction générale 3	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,3	9
	Ambiance 3	Oblig.	14	21	9		30	1,5	21	0,3	
	Analyse constructive	Oblig.	14		24		24	2	14	0,4	
	TOTAL L.5.14			42	36		75	5	56	1	
L.5.15 - INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET HISTOIRE - 7 ECTS											
	Informatique OU	Oblig.	14	21	35		56	4	49	0,6	7
	Démarches plastiques	Oblig. (choix)	14		98		98	7		0,6	
	Histoire	Oblig.	14	28	14		42	3	28	0,4	
	TOTAL L.5.15			28 ou 49	49 ou 112		98 ou 140	7 ou 10		1	
3UE	TOTAL SEMESTRE 5			105 ou 126	106 ou 169	120	349 ou 391	23,5 ou 26,5	239 ou 288		30

PREMIER CYCLE LICENCE
ANNÉE 3
SEMESTRE 6

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. enc.	Heures sem.	Heures travail perso.	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Projet					
L. 6.16- PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Ville, analyse urbaine et édifice	Oblig. (choix)	16			112,5	112,5	7	112	0,85	12
	Cours transversal : formes urbaines	Oblig.	14	21	7		28	2	21	0,15	
	TOTAL L.6.16			21	7	112,5	140,5	9	133	1	
L. 6.17 - HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES - 3 ECTS											
	Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,5	3
	Philosophie	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,5	
	TOTAL L.6.17			42			42	3	42	1	
L. 6.18 - INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET CONSTRUCTION - 8 ECTS											
	Informatique OU	Oblig.	14	21	35		56	4	49	0,5	8
	Démarches plastiques	Oblig. (choix)	14		98		98	7		0,5	
	Construction générale 3	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,25	
	Ambiance 4 ACOUSTIQUE	Oblig.	14	10,5	4,5		15	1	15	0,125	
	Ambiance 4 TECHNOLOGIES	Oblig.	14	10,5	4,5		15	1	15	0,125	
	TOTAL L.6.18			23 ou 42	43 ou 107		107 ou 149	7,5 ou 10,5	51 ou 100	1	
L. 6.19 - RAPPORT DE STAGE ET RAPPORT D'ÉTUDES - 7 ECTS											
	Stage de 1ère pratique	Oblig.							105	0,4	7
	Rapport d'études (métho.) et sa soutenance	Oblig. (choix)	14	14			14	1	100	0,6	
	TOTAL L.6.19			14			14	1	205	1	
4UE	TOTAL SEMESTRE 6					112,5		23	431 ou 480		30
	TOTAL ANNÉE 3					232,5	694,5		719		60
	TOTAL GÉNÉRAL 1^{ER} CYCLE					657,5	2227,5		1996		

PREMIER CYCLE ANNÉE 1

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La première année présente une structure d'enseignement particulière. Elle affirme et traduit le modèle humaniste et universitaire de l'enseignement de l'architecture dispensé à l'ENSAPLV.

Au premier semestre, **une seule unité d'enseignement** regroupe tous les enseignements.

Il s'agit de faire comprendre « au commencement », au travers de la première unité d'enseignement que l'architecture est une discipline qui se nourrit et synthétise l'ensemble des domaines de connaissances enseignés à l'école. Cette structure permet de globaliser les approches pédagogiques, de faire converger les contenus, les objectifs et les modalités d'évaluation. Il s'agit ainsi de mieux apprécier les résultats obtenus par les étudiants dans tous les champs disciplinaires. L'unité d'enseignement du premier semestre reflète en effet la diversité et la complémentarité des approches pédagogiques mises en oeuvre à l'École : projet et théories d'architecture, construction, histoire et sciences humaines, expression plastique et représentation.

Cette unité permet dans le dialogue et l'échange, une évaluation sereine des parcours pédagogiques, pour des étudiants issus de contextes différents. Ainsi, il est donné une importance particulière à un jury d'évaluation en fin de premier semestre à même d'évaluer les résultats dans leur globalité, de juger de la pertinence des parcours individuels de chaque étudiant et d'orienter les étudiants en

difficulté dans une ou plusieurs matières.

Au second semestre, le découpage en quatre unités d'enseignement affirme, en regard de la proposition pédagogique du premier semestre, une certaine autonomie des champs disciplinaires qui participent de l'enseignement de l'architecture. Les langues vivantes sont associées à l'unité d'enseignement de projet et de théories dans la mesure où le perfectionnement se fait autour du commentaire et de la description du projet dans la langue étudiée.

Cette structure d'enseignements introduit les principes des grilles d'enseignements des semestres suivants. C'est bien ainsi sur l'ensemble de l'année entre convergences globales et approches plus spécifiques des enseignements, que se construit progressivement une autonomisation de l'étudiant et une évaluation qui accompagne au plus près le parcours et la personnalité de l'étudiant.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le projet pédagogique prévoit la mise en place d'une procédure d'évaluation des aptitudes à poursuivre les études au-delà de la première année en offrant aux étudiants la possibilité d'accomplir sur l'année complète des parcours qui peuvent s'avérer parfois discontinus. Ce dispositif permet aux étudiants de progresser, même si des lacunes partielles apparaissent au premier semestre, en particulier dans les exercices de projet. Cependant, le cursus offre également à l'étudiant la possibilité de

conserver les unités d'enseignements acquises au second semestre.

Dans les enseignements d'initiation au projet, l'évaluation du niveau des étudiants s'effectue ainsi au terme des deux périodes respectives de 16 semaines, suffisantes pour mesurer leurs aptitudes à poursuivre leurs études d'architecture. Les étudiants sont répartis en dix groupes de projet (variable en fonction des effectifs - avec deux enseignants par groupe) et en ateliers de perception et langage plastique (avec un enseignant par groupe), soit environ 25 étudiants par groupe.

Ils conservent cette inscription tout au long des deux semestres, ce qui permet un suivi personnalisé des étudiants en difficulté. Un jury commun à l'ensemble des unités d'enseignements se réunit à la fin de chaque semestre pour décider de l'orientation future des étudiants en difficulté.

Afin de limiter l'échec aux seuls étudiants manifestement mal orientés, deux modalités pratiques sont prévues pour les étudiants en difficulté :

- un entretien individuel à l'issue du jury du premier semestre ;
- la possibilité de poursuivre les unités d'enseignements du second semestre, cependant l'unité d'enseignement relative au projet ne peut être suivie en cas d'échec à l'enseignement de projet du premier semestre.

Ce dispositif permet, à la fois de garantir la progressivité de la formation spécifique au projet d'architecture et laisse la possibilité à tous les étudiants de première année de poursuivre leur formation sur les deux semestres.

SEMESTRE 1

S1	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.1.1	Initiation et convergences pour l'architecture	30
	Initiation au projet d'architecture	
	Théories de l'architecture et de la ville	
	Matières - matériaux	
	Construction générale 1 Technologie de l'édifice	
	Histoire de la construction	
	Histoire de l'architecture et de la ville	
	Sciences humaines et sociales	
	Perception et langage plastique	
	Dessin d'architecture	

L1.1

30 ECTS

INITIATION ET CONVERGENCES POUR L'ARCHITECTURE

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
	Initiation au projet d'architecture	16			104	104	6,5	104	0,33	
	Théories de l'architecture et de la ville	14	21			21	1,5	21	0,07	
	Matières - Matériaux	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Construction générale 1 Technologie de l'édifice	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Histoire de la construction	14	14			14	1	14	0,06	
L1.1	Histoire de l'architecture et de la ville	14	14	12		28	2	21	0,07	30
	Sciences humaines et sociales	14	21	14		35	2,5	28	0,07	
	Perception et langage plastique	14		49		49	3,5	14	0,1	
	Dessin d'architecture	14		49		49	3,5	42	0,1	
	TOTAL L1.1		114	142	104	360	24,5	286	1	

Objectif

La première année d'enseignement est consacrée à la découverte et l'étude de la matière et de l'espace architectural. Il s'agit de faire comprendre que l'architecture est une discipline qui se nourrit et synthétise l'ensemble des domaines de connaissances enseignés à l'ENSAPLV. Cette structure permet de globaliser les approches pédagogiques, de faire converger les contenus, les objectifs et les modalités d'évaluation et ainsi de mieux apprécier les résultats obtenus par les étudiants dans tous les champs disciplinaires. L'unité d'enseignement du premier semestre reflète en effet la diversité et la complémentarité des approches pédagogiques mises en oeuvre à l'ENSAPLV : le projet d'architecture, la construction, l'histoire, les sciences humaines et l'expression plastique et représentation.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. ATELA
T. BABLED
V. BROSSY
E. MOURIER
R. DEMARCO
A.-G. COHEN
J. LIPSKI
G. GRIBÉ
M. NORDSTRÖM
D. REBOIS
E. ROPARS
S. ROUSSEL

OBLIGATOIRE**GROUPE**

Coefficient de
pondération :
0,33

Groupe variable
en fonction des
effectifs

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
104	6,5

Travail personnel : 104

OBJECTIF

Ce semestre est considéré comme une initiation à la conception architecturale et urbaine. L'objectif de ce semestre est l'acquisition de repères à la fois théoriques et pratiques, à travers des exercices simples qui visent à :

- se familiariser avec un vocabulaire lié à la fabrication de la ville et à la qualification de l'espace ;
- apprendre à faire le lien entre outil graphique et expression de la pensée ;
- aborder de façon simple les différents outils de pensée d'un projet (pensée structurelle, pensée distributive, logique des sensations).

Par ailleurs, l'enseignement aura pour objectif de développer un « oeil critique » à travers les séances critiques collectives.

CONTENU

Le semestre s'articule en trois temps qui mettent l'accent sur l'acquisition de savoirs distincts et complémentaires. La phase 1 est destinée à parcourir un territoire de travail et à le comprendre. Il s'agit de produire de la connaissance à travers cette investigation. L'objectif est d'apprendre à réaliser les documents liés à cette compréhension de la ville, à cartographier ces informations mais aussi à restituer des données sensibles (qualités sonores), des dispositifs spatiaux, d'en comprendre le ou les contextes économiques. Ce territoire est le support de tous les exercices du semestre. À travers la conception d'un espace unitaire, la phase 2 aborde la notion des échelles (la rue, l'immeuble, le local étendu, l'extension), les relations intérieur/extérieur, proche/lointain. L'accent est mis sur le projet en tant que matérialité : commencer à comprendre et à intégrer des logiques structurelles, et aborder la notion d'enveloppe... La phase 3 vise à reprendre l'exercice précédent en introduisant les notions d'assemblage et de logiques distributives dans la pensée du projet et à prendre conscience de la portée conceptuelle et plastique de la démarche de projet. Les exercices abordés durant ce semestre ne fonctionnent pas par addition mais s'articulent les uns aux autres dans une continuité de lieu et une variation du sujet.

ORGANISATION

Cet enseignement est condensé en 6h30 de cours réparties sur une seule journée. Il est dispensé par des équipes d'enseignants qui se coordonnent selon un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'évaluation porte sur une présentation de l'ensemble des travaux à la fin de chacune des phases du semestre. La progressivité dans le travail des étudiants est également prise en compte.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

G. COHEN
V. CORNU

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,07

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
21	1,5

Travail personnel : 21

OBJECTIF

Ce cours est une introduction à l'architecture. Il traite des questions de permanences et de transformations, d'histoires et de fondements, à travers la fréquentation de lieux, d'édifices et de textes.

CONTENU

Les notions abordées sont structurées autour des thèmes suivants :
– les limites et la qualification du lieu - les mesures, la proportion, l'échelle ;
– de l'analyse typologique à la constitution d'une pensée conceptuelle.
Pour aborder chaque thème, le cours procède par analogie et comparaison, en traversant les époques et les styles, en confrontant les différents degrés d'architecture : vernaculaire, ordinaire, savante. Ce procédé met en lumière le rapport au temps, à l'histoire, à la ré-interprétation du passé. La description alors orientée par la lecture des textes et des discours manifestes évolue vers l'analyse. Cette lecture dialectique entre tradition et modernité, permanence et volonté d'innover éveille la curiosité pour des choses inconnues et celles mille fois revues.

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour l'ensemble de la promotion. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés sont partagés avec les groupes d'initiation au projet.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du premier semestre et à travers un exercice de dessin et d'écriture portant sur les mots de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. ALLUIN

OBJECTIF

Dans un contexte où, par nature, le projet est dématérialisé, cet enseignement a pour objectif de mettre en évidence l'importance de la matière dans la conception et la fabrication d'un matériau, le rapport entre la logique des structures et le comportement de la matière, et finalement l'importance du matériau dans la conception.

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,1

CONTENU

Le cours cherche à ouvrir le champ de vision des constructeurs en faisant appel à des univers variés, volontairement distincts du monde du bâtiment : matières et structures dans la nature, dans le monde du textile, dans l'industrie lourde, dans les objets de consommation.

En s'appuyant sur les travaux d'ingénieurs précurseurs, en donnant des exemples de la recherche appliquée, et en ouvrant les perspectives sur le futur, le cours cherche à mettre en évidence une démarche analytique et prospective du constructeur basée sur l'observation et la logique. Une incursion dans le domaine du produit de grande consommation montre la nécessaire imbrication de la matière, de la forme et du progrès technique, et de ses rapports avec la créativité.

En clôturant le cours sur les matériaux hybrides par assemblage et la fabrication des matériaux cellulaires, on met en évidence que la matière elle-même est structure, introduisant l'enseignement « Matériaux, Produits », axé spécifiquement sur le domaine du bâtiment.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5 h
TD 3 séances de 3 h

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral hebdomadaire sur 14 semaines. Il est complété également de six séances d'1h30 de travaux dirigés.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
30	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les travaux dirigés ont pour objectif l'analyse de matières et de matériaux (identification, structure, usage), à partir d'un exemple concret choisi dans des univers variés (produits de consommation, équipement de la maison, habillement, etc.), en insistant, autant que faire se peut, sur l'expérimentation et donc la manipulation physique de l'objet par l'étudiant.

Contrôle continu (TD) : 60 %

Examen final : 40 %

Travail personnel : 21

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. POIRIER

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif d'initier l'étudiant aux notions fondamentales de structure et de stabilité du bâtiment, de lui transmettre le vocabulaire et les connaissances élémentaires sur les procédés constructifs et les matériaux. Il doit lui permettre de disposer des connaissances qui lui permettront de calculer une descente de charges, de pouvoir concevoir une structure et de pouvoir justifier de choix techniques simples lors de la conception de ses futurs projets.

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,1

CONTENU

Initiation aux structures

Thèmes abordés :

1. Actions sollicitant un bâtiment
2. Forces et ensembles de forces
3. Solliciter / contraindre
4. Équilibre de plus de deux forces dans un plan
5. Liaisons et contreventements

Technologie de l'édifice 1

Les notions sont abordées dans un souci de structurer les connaissances de l'étudiant en prenant en compte la répartition hiérarchique d'un édifice en différents sous-ensembles.

Thèmes abordés :

- Adaptation au sol : fondations superficielles et profondes;
- Structures principales de l'édifice : éléments porteurs, franchissement;
- Rôles, sollicitations et déformations des éléments de la structure principale.

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
CM 21 h
(9h S. Balez, 12h V. Poirier)
TD 9 h

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Des études de cas et des séances « graphiques » (dessin d'éléments de construction) ponctuent le cours magistral. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés en groupes de 25 étudiants sont prévues.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
30	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.
Contrôle continu : 30%
Examen final : 70%

Travail personnel : 21

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. NÈGRE

OBJECTIF

Les objectifs de ce cours, dispensé en parallèle au cours d'histoire de l'architecture, sont de corréler les enseignements de « construction » à une histoire culturelle et sociale des techniques ; montrer les liens qui unissent composition et construction sur une longue période (de la Renaissance au début du XXe siècle) ; mettre par là en évidence les évolutions lentes comme la rupture introduite par la « Révolution industrielle ». Le cours interroge ainsi la « scientification » progressive de la construction, ses partis et ses limites.

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,06

CONTENU

Les deux premiers cours sont consacrés aux hommes, par la mise en perspective des métiers et des institutions du bâtiment (formation, statut et compétence des artisans, des entrepreneurs, des architectes, des ingénieurs et des techniciens; lieux d'enseignements, sociétés et associations). Les cours suivants portent sur les matériaux et les techniques de construction (brique, pierre, bois, plâtre, métal). Ils mettent en évidence les interactions entre les matériaux produits ou manipulés, les hommes qu'ils mobilisent (artisans, architectes, ingénieurs, usagers) et les formes par lesquels ils se matérialisent.

Outre les interactions entre matériaux, technique et société le cours vise à montrer la profonde rupture que constitue la Révolution industrielle.

Plusieurs séances sont dédiées à ces mutations (transformation des matériaux traditionnels, constructions métalliques, constructions en béton, normalisation et production en série, rôle des sciences appliquées à la construction, notion d'ambiance).

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.

Il doit être pris obligatoirement sur carnet de dessin qui regroupe notes et dessins exécutés en cours.

Lecture de livres ou de parties de livres.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

14	1
----	---

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen final : 80%

Carnet de dessin et de note : 20%

Travail personnel : 14

S1
L.1.1 – HA

**HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA VILLE**

1/3 PROMOTION

**PARIS : LA CULTURE URBAINE DE
L'ARCHITECTE (COURS DÉCOUVERTE)**

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. BÉDARIDA
K. BOWIE
A. POLYCHRONIADI

OBJECTIF

Cet enseignement est destiné à une première découverte de l'architecture dans ses rapports au contexte urbain. Il s'agit de souligner les liens entre ville et architecture tout en mettant en évidence l'influence de l'histoire et de l'imaginaire dans la constitution des formes urbaines à travers les siècles. Paris est choisi comme terrain privilégié pour cette découverte, qui se fait par des visites et travaux sur le terrain aussi bien qu'en cours.

OBLIGATOIRE

1/3 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,07

Cours magistral :
90 étudiants
Groupe de TD :
30 étudiants

CONTENU

Des enceintes au périphérique et au Grand Paris;
Le Louvre et son quartier;
Les places royales;
Les passages couverts;
L'Opéra et son quartier;
Le Paris moderne et l'urbanisme de dalle.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 16
TD 12

ORGANISATION

Pour les cours en amphi, la promotion est divisée en 3 groupes.
Cours magistral : une séance sur deux en alternance avec des TD in situ.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Lecture + Carnet de TD
Partiel 50% - Travaux dirigés 50%

Travail personnel : 21

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. BRESSON
E. AMOUGOU/J.-M.
CHANTEUX
J. ZETLAOUI-LÉGER

OBLIGATOIRE

1/3 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,07

OBJECTIF

Cours : Rendre tangibles les relations complexes entre espaces et sociétés à travers un panorama des théories sociologiques contemporaines recadrées par des données commentées, des exemples de mutations significatives de la société française et par quelques éclairages internationaux.
TD : Susciter l'intérêt pour les méthodes empiriques de découverte du monde social et des espaces architecturés ou habités.

CONTENU

L'objet de cet enseignement est de montrer comment la sociologie, et par extension d'autres sciences sociales ou humaines voire encore l'économie urbaine, se sont intéressées à la ville et à l'architecture au cours des deux derniers siècles en évoquant la façon dont elles ont alimenté les grands questionnements sur les rapports entre espaces et sociétés qui ont marqué l'histoire de la production architecturale et urbaine. Il s'agit de mettre en évidence l'apport de ces disciplines dans la compréhension des modes de vie urbains et des modes d'habiter, à partir des connaissances, des méthodes et outils qu'elles ont développés. Le cours aborde les grands courants et auteurs qui ont contribué à construire le champ de la sociologie urbaine (Durkheim, Marx, Weber, Simmel, Halbwachs, Heidegger, Chombart de Lauwe, Bourdieu, Lefebvre...). Cette mise en perspective historique interroge les problématiques urbaines contemporaines. Elle est aussi l'occasion d'appréhender et d'interroger des concepts et notions qui ont été et sont au centre de la pensée sociologique sur la ville et l'architecture : Se loger / habiter, espace/lieu, ségrégation/mixité sociale, précarisation/gentrification, urbanisation/ métropolisation/métapolisation... Les travaux dirigés poursuivent de pratique les enseignements magistraux. L'idée maîtresse est de permettre une mise en situation empirique ; sur un lieu habité et à l'échelle du quartier pour que l'étudiant puisse manipuler plusieurs outils de base du travail en sciences sociales : l'entretien, l'observation, l'analyse statistique.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 1

ORGANISATION

Les séances de cours sont suivies de travaux dirigés qui expliquent les démarches poursuivies, les méthodes. Elles sont également des lieux de correction hebdomadaires.
Cours : présence, prise de notes, lecture d'ouvrage.
Travaux dirigés : présence, réaliser les trois exercices d'enquête dans les temps impartis. Implication demandée.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
35	2,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen : 50 %
Travaux dirigés : 50 %

Travail personnel : 28

S1
L.1.1 – PP

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupe de
plastique

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. DELARUE
L. GODART (2 GRPS)
C. VANDON
V. JOUVE
J. JULIEN
F. PINATEL
P. VACHON
B. DEBOMBOURG
B. SEGERS (2 GRPS)
G. ROUVILLOIS

OBLIGATOIRE

GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,10

Groupes variables en
fonction des effectifs

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

49 3,5

Travail personnel : 14

OBJECTIF

La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.

CONTENU

À travers l'analyse des différents phénomènes plastiques concourant à l'identité d'un espace (échelle, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), l'expérience de la visualisation mettra en évidence la relation sujet-objet et la relation lecture-écriture. Il s'agit essentiellement de prendre conscience des états et du fonctionnement de la perception, et pour ce faire, approcher les moyens du dessin.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de neuf groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

T. MALIKIAN-BORENSZ
D. BEAUTEMS
S. BERNDT
P. BOISSY
A. DOULET
C. DANIELLOT
R. HUNEAU
P. LAIDET
A. RAYNAUD

OBJECTIF

L'objectif pédagogique de cet enseignement est de donner aux étudiants des bases solides pour leur permettre de dessiner avec les outils de représentation du projet d'architecture. Il s'agit de les familiariser avec le dessin de l'espace du projet en les confrontant à des modes de représentation très variés, en développant une approche créative des représentations de l'architecture.

Acquis pour les étudiants : savoir représenter des projets architecturaux simples, comprendre intuitivement les bases de la perspective, avoir une facilité et du plaisir à dessiner et transcrire par le croquis une analyse spatiale, être capable de mettre en oeuvre et choisir des modes de représentation en fonction des exigences du projet.

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,10

Groupes variables en fonction des effectifs

CONTENU

Présentation des différents modes de représentation et leur complémentarité.

Les plans, coupes, élévations :

- Mise en évidence à travers l'analyse d'exemples architecturaux des différentes représentations aux différentes étapes du projet d'architecture ;
- Découverte des éléments de description du projet : lire des plans, compléter des plans existants, comparer des projets construits et des documents graphiques ;

- Assemblage et présentation de différentes représentations : positionnements des différents éléments, montage.

Les instruments :

- Initiation à la pratique des instruments (calque, T, équerres) et au dessin sur différents supports ;

- Apprentissage du travail sur calque : superpositions de calques, rapport entre plan, coupe, façade ;

- Pratique de croquis perspectifs : réalisation de dessins rapides « sur le motif » ;

- Mise en évidence de la notion de point de vue, de l'importance du choix des éléments représentés ;

- Apprendre à regarder un édifice ou un site urbain. Enseignement de la « coupe perspective ».

Les représentations analytiques du projet d'architecture à différentes échelles :

- Transpositions des codages, des épaisseurs des traits. Représenter l'espace : percevoir les effets du projet dans l'espace. Représenter la construction : éléments constructifs, matériaux, structure, codage des éléments du projet. Choix des plans de coupe. Complémentarité du plan et de la coupe. La maquette d'étude ou analytique.

Expression du contexte du projet : tissu urbain, topographie.

NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION
Modalité pédagogique : TD 3,5		Équipe enseignante : groupes de 25 étudiants environ, enseignement dispensé par un enseignant ou par groupements de 2 enseignants au maximum.
NOMBRE D'HEURES		CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS
SEMESTRE	SEMAINE	
49	3,5	Dossiers de dessins et présentation finale sous forme de planches graphiques. Contrôle continu : 50 % Présentation de travaux dessinés : 50 %
Travail personnel : 42		

SEMESTRE 2

S2	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.2.2	Initiation Projet d'architecture	14
	Initiation Projet d'architecture	
	Théories de l'architecture et de la ville	
	Langues vivantes	
	Voyage d'études	
L.2.3	Construction	5
	Matières et produits du bâtiment	
	Construction générale 2	
	Mathématiques	
L.2.4	Histoire et Sciences humaines	5
	Histoire de l'architecture et de la ville	
	Sciences humaines et sociales	
L.2.5	Expression plastique et Représentation	6
	Perception et langage plastique	
	Géométrie descriptive	

INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.2.2	Initiation au projet d'architecture	16			104	104	6,5	104	0,70	14
	Théories de l'architecture et de la ville	14	21			21	1,5	21	0,15	
	Langues vivantes	14	14	14		28	2	14	0,15	
	Voyage d'études									
TOTAL L.2.2			35	14	104	153	10	139	1	

Objectif

L'initiation au projet introduit les échelles de conception relatives à la dimension constructive, à la dimension urbaine et l'habitabilité des espaces et conduit l'étudiant à élaborer une synthèse partielle du projet d'architecture. Le cours de théories apporte le corpus initial de références iconographiques et textuelles autour de la pensée du projet par les architectes modernes et contemporains. L'unité comprend le voyage d'études commun aux enseignements du semestre et les cours de langues qui initient au vocabulaire de l'architecture et de la ville (anglais, espagnol, italien, allemand).

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. ATELA
T. BABLED
V. BROSSY
E. MOURIER.
DEMARCO
A.-G. COHEN
J.LIPSKI
G. GRIBÉ
M. NORDSTRÖM
D. REBOIS
E. ROPARS
S. ROUSSEL

OBLIGATOIRE

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,70

Groupes variables en fonction des effectifs

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
104	6,5

Travail personnel : 104

OBJECTIF

Ce semestre est articulé en deux temps : la 1^{re} partie du semestre s'organise autour du TD partagé avec le champ STA et la 2^e partie reprend les éléments produits durant le TD partagé pour s'intéresser à la notion d'espace public et à sa conception. Les objectifs de ce semestre seront les suivants : Consolider les bases acquises au 1^{er} semestre (représentation, pensée structurelle, connaissance et utilisation de la matière, articulation de ces connaissances pour engager une réflexion sur la qualité spatiale) Aborder les questions liées à la notion d'espace public, se familiariser avec les outils de conception de celui-ci et son articulation à l'édifice.

CONTENU

Le semestre est organisé de façon à mettre en évidence une interaction des savoirs et des disciplines. Celui-ci se déroule autour d'un seul et unique exercice comprenant un temps fort consacré au maniement des logiques structurelles (TD partagé avec le champ STA). L'enseignement de ce semestre est volontairement très ancré dans la réalité du projet et sa complexité d'acteurs. Ainsi, un partenariat mis en place permet de rentrer dans les logiques de chantier, de phasage, de planification de façon très concrète mais aussi d'avoir une lecture critique de ces processus de travail pour commencer à identifier les capacités d'action de l'architecte. Depuis 2011 et pour une durée de trois ans, c'est un partenariat avec les concepteurs de l'atelier Trans305 à Ivry qui accompagne le groupe de projet à travers des visites sur sites, visites de chantier, séances de corrections collectives...

Ce semestre est également consacré à la conception du projet à travers la notion de processus.

ORGANISATION

Apprentissage du vocabulaire, description des projets étudiés, exposés.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'évaluation porte sur une présentation de l'ensemble des travaux à la fin du TD partagé et à la fin du semestre. La progressivité dans le travail des étudiants est également prise en compte.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A.-G. COHEN
V. CORNU

OBJECTIF

Ce cours a pour objectif d'introduire à l'architecture. Il y sera question de permanences et de transformations, d'histoires et de fondements, à travers la fréquentation de lieux, d'édifices et de textes.

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,15

CONTENU

Les notions abordées sont structurées autour des thèmes suivants : - les limites et la qualification du lieu - les mesures, la proportion, l'échelle - de l'analyse typologique à la constitution d'une pensée conceptuelle Pour aborder chaque thème, le cours procède par analogie et comparaison, en traversant les époques et les styles, en confrontant les différents degrés d'architecture : vernaculaire, ordinaire, savante. Ce procédé mettra en lumière le rapport au temps, à l'histoire, à la ré-interprétation du passé. La description évoluera vers l'analyse, orientée par la lecture des textes et des discours manifestes. Cette lecture dialectique entre tradition et modernité, permanence et volonté d'innover nous rendra toujours plus curieux des choses inconnues et de celles mille fois revues.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour l'ensemble de la promotion.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
21	1,5

21

1,5

Travail personnel : 21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du premier semestre et à travers un exercice de dessin et d'écriture portant sur les mots de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.

S2
L.2.2 – LV

LANGUES VIVANTES
ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN

Groupe de niveau

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

ANGLAIS
G. LLOYD JONES
ESPAGNOL
V. LAGUIA
ALLEMAND
M. TEISSEIRE-KLIER
ITALIEN
M-A. PALUMBO

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants aux structures linguistiques et au vocabulaire technique nécessaire à l'analyse et commentaire des projets d'architecture afin d'intégrer la communication autour du thème de l'habitat.

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de pondération : 0,15
Groupes variables en fonction du choix de la langue

CONTENU

La maîtrise progressive du vocabulaire propre à l'architecture se fait par la découverte de projets de maisons individuelles au travers des revues d'architecture en s'appuyant sur des supports visuels : plans, coupes, élévation, films... Les notions de forme, d'usage, d'échelle, du site seront abordées. L'aptitude à la production orale constitue la place centrale de l'enseignement. Il sera demandé aux étudiants de présenter une oeuvre d'architecture de leur choix afin de les initier à la présentation d'un projet.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique : CM 1
TD 1

ORGANISATION

Les enseignants de langues vivantes seront présentés par la responsable en début de semestre.
Le travail s'effectue en groupes de niveaux et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Apprentissage du vocabulaire, description des projets étudiés, exposés. Contrôle continu et présence (50 %), partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale (25 %), examen final constitué d'une présentation orale et d'un dossier décrivant un des projets réalisés par l'étudiant au cours de l'année.

Travail personnel : 14

S2
L.2.2 – VE

VOYAGE D'ÉTUDES

Promotion complète

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Enseignants de projet et des autres disciplines

OBJECTIF

Chaque année, un voyage de première année est programmé. Le programme de ce voyage d'études est élaboré collectivement par l'ensemble des enseignants de projet de première année dans un croisement, de rencontre et d'ouverture entre les différentes disciplines, notamment les arts plastiques et les sciences humaines et sociales.

PROMOTION

L.2.3 CONSTRUCTION

5 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.2.3	MATÉRIAUX - PRODUITS DU BÂTIMENT	14	21	9		30	2	21	0,4	5
	Construction générale 2	14	21	9		30	2	21	0,4	
	Mathématiques	14	21	9		30	2	31	0,2	
	TOTAL L.2.3		42	18		60	4	52	1	

Objectif

Les enseignements de construction générale 2 et d'ambiance 1 approfondissent l'analyse générale et rationnelle de l'édifice décomposé en sous-ensembles constructifs, et introduisent à la connaissance des données physiques, associées aux concepts d'environnement et d'ambiances, qui régissent les composants du bâtiment.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S2
L.2.3 – MP

MATIÈRES ET PRODUITS DU BÂTIMENT

Promotion complète

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. ALLUIN

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de pondération :

0,4

TD 6 séances de 1h30

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :

CM 1,5

TD 9

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

30

2

Travail personnel : 21

OBJECTIF

Cet enseignement donne les éléments permettant d'identifier les matières et les matériaux utilisés dans le bâtiment, et ouvre le champ des produits de l'industrie du bâtiment.

CONTENU

Dans un premier temps, le cours passe en revue les principaux matériaux utilisés dans la construction, en insistant sur le comportement de la matière dans la conception et la fabrication de ces matériaux : matériaux organiques, métaux, céramiques, polymères.

Dans un second temps, le cours propose une classification des produits de l'industrie du bâtiment, et passe en revue les principales familles.

Le cours est complété par des travaux dirigés qui ont pour objectif l'analyse d'un produit industriel utilisé dans la construction (constitution, fabrication, domaine d'emploi, aspects économiques).

ORGANISATION

Cours magistral pour la promotion entière et six séances de 1h30 de travaux dirigés en groupes de 25 étudiants.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen final : 70 %

TD : 30%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. POIRIER

OBJECTIF

Il s'agit -pour ce cours de technologie de l'édifice 2- de permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture technique et de s'initier à une méthode pour le choix raisonné des dispositifs et systèmes constructifs: Découpage du projet et assemblage des objets, prises de décisions en fonction d'exigences fondées sur la recherche et l'analyse de solutions. Le dessin des détails constructifs à grande échelle est initié comme un outil et une aide à cette prise de décisions.

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,4
TD partagés
Construction / Projet
3 séances de 3h

CONTENU

Le semestre 2 prolonge l'étude des structures principales et développe les thématiques de l'enveloppe (façades et toitures), et de la partition de l'édifice. Les thématiques sont systématiquement mises en perspective avec des choix de logiques spatiales et plastiques (à travers deux grandes familles : « masse » et « ossature »).

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique:
CM 1,5
TD 3

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés sont partagées avec les groupes de projet de 1ère année, en début de semestre.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
30	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.
Contrôle continu (travaux dirigés et travaux personnels) : 25%.
Examen final : 75%.

Travail personnel : 21

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. POIRIER
R. ARLOT
Y. MAHIEU

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est de recentrer le rôle de cette science est plus particulièrement de la géométrie dans la formation de l'étudiant en architecture. Par ailleurs, l'acquisition des outils de base permettant de formuler, de représenter et de calculer les formes et/ou les espaces que l'étudiant est à même d'imaginer s'appuie sur des manipulations concrètes dans lesquelles la dialectique « objet-outil » a une place fondamentale.

OBLIGATOIRE

GRUPE

Coefficient de pondération :
0,2

CONTENU

L'étudiant doit choisir deux modules thématiques pour valider l'ensemble de cet enseignement. Le module intitulé « Mise à niveau des connaissances pré-requises » est proposé uniquement aux étudiants ayant un bac L ou artistique.

1. Mise à niveau des connaissances pré-requises.

Les principaux théorèmes de la géométrie euclidienne. Rappels de trigonométrie. Les différents systèmes de coordonnées 2D, 3D ; notion de distance ; propriétés métriques des figures géométriques élémentaires, applications. Géométrie et calcul vectoriel : les vecteurs, la notion de barycentre ; le produit scalaire, le produit vectoriel, le produit mixte ; applications.

2. Modules thématiques

Atelier 1 : Trames et pavages du plan ; transformations géométriques. Etude et construction géométrique des polygones réguliers ; pavages du plan, tracés régulateurs et Nombre d'Or, les transformations isométriques 2D, les transformations non isométriques : affinité ; homothétie ; similitude.

Atelier 2 : Surfaces polyédriques Rappel sur les polygones réguliers ; étude et construction géométrique des polyèdres Platoniciens, des Archimédiens ; pavages de l'espace. Etude particulière de certaines surfaces polyédriques : dômes, rhomboèdres.

Atelier 3 : Géométrie analytique et surfaces gauches. Courbes du second degré ; courbes paramétriques. Présentation des surfaces gauches à partir de leur génératrice et de son mode de déplacement ; application : recherche de l'adéquation de ces modèles géométriques dans l'analyse de structures constructives tridimensionnelles. Etude particulière de quelques surfaces réglées.

Atelier 4 : Géométrie de l'ensoleillement. Notions d'astronomie fondamentale ; construction d'abaques solaires et des diagrammes solaires en un lieu et date donnés ; lecture du temps d'ensoleillement. Construction des ombres portées sur un plan horizontal ; sur un plan vertical ; sur un plan oblique ; construction des courbes de niveaux solaires. Application de ces données dans un projet d'aménagement.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 0,5

ORGANISATION

Le semestre est divisé en deux périodes de 7 semaines. Chacune propose des thématiques distinctes axées sur l'acquisition des savoirs de base, ou de savoirs plus complexes, modèles mathématiques intervenant dans l'élaboration et la réalisation des projets architecturaux. Une présentation et l'inscription aux modules sont faites au début du semestre.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
21	1,5

Travail personnel : 14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Selon les modules, DM et partiel ou dossier comportant une partie théorique et un travail personnel plus approfondi en liaison avec la thématique développée.

L.2.4 HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES

5 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.2.4	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	16	28			28	2	21	0,50	
	Sciences humaines et sociales	14	21	14		35	2,5	28	0,50	5
	TOTAL L.2.4		42	14		63	4,5	49	1	

Objectif

L'histoire de l'architecture et de la ville apporte les repères chronologiques et les références théoriques qui permettent de situer la culture de l'architecte et son statut dans la période moderne, du XIXème siècle. L'enseignement de sociologie et l'approche socio-économique apportent les bases théoriques et méthodologiques nécessaires à la compréhension des interactions entre réalités sociales et réalités spatiales, entre ville et architecture.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S2
L.2.4 – HA

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA VILLE

1/3 Promotion

PARIS : LA CULTURE URBAINE
DE L'ARCHITECTE (COURS DE DÉCOUVERTE)

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. BEDARIDA
E. MITTMANN
K. POLYCHRONIADI

OBJECTIF

Permettre aux étudiants de se saisir de la dimension historique de l'architecture et de se familiariser avec ce qui fonde la culture architecturale contemporaine.

OBLIGATOIRE

1/3 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,50

CONTENU

Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire. Les principaux courants et doctrines architecturales du xxe siècle, seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet. Le cours s'interrogera également sur les circonstances et considérations de la remise en cause de la notion d'espace à partir des années 1960.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 2

ORGANISATION

La promotion est divisée en 3 groupes.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

28 2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Un ouvrage à lire obligatoirement.
Exercice d'analyse : 25 %
Partiel : 75 %

Travail personnel : 21

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. LOPEZ
I. IOSA
D. LEFRANÇOIS

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de rendre tangibles les relations complexes entre espaces et sociétés à travers un panorama des théories sociologiques contemporaines recadrées par des données commentées et des exemples de mutations significatives de la société française, en particulier, avec quelques éclairages internationaux. Travaux dirigés : Susciter l'intérêt pour les méthodes empiriques de découverte du monde social et des espaces architecturés ou habités. yse rationnelle et d'appréhender la construction comme indissociable de l'architecture.

OBLIGATOIRE
1/3 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,50

CONTENU

Approche des rapports contemporains entre faits sociaux, enjeux économiques et réalités spatiales à travers plusieurs contextes sociaux et échelles. Les thèmes sont déclinés de façon à introduire aux grandes étapes de la sociologie urbaine et à donner à lire et décoder les principales données ou études sur la société française contemporaine.

Plan du cours :

- Les marchés fonciers et immobiliers et la production de l'habitat en France
- La production de l'espace depuis les années 60 : acteurs et transformations.

Conception de l'espace et participation au débat public ; les mutations de la société salariale et l'urbanisation ; les classes sociales aujourd'hui : lectures de l'agglomération parisienne ; famille et logement : configurations et adaptations

- Qu'est-ce qu'habiter ? : appropriation et transformation. Insécurité sociale et mythe de l'insécurité : des catégories fondatrices de l'urbanisme contemporain
- Villes et citoyens à l'épreuve de la mondialisation.

Les travaux dirigés poursuivent les enseignements magistraux. L'idée maîtresse est de permettre une mise en situation empirique ; sur un lieu habité et à l'échelle du quartier pour que l'étudiant puisse manipuler plusieurs outils de base du travail en sciences sociales : l'entretien, l'observation, l'analyse statistique.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 1

ORGANISATION

Les séances de cours sont suivies de travaux dirigés où l'on explique les démarches poursuivies, les méthodes. ce sont aussi des lieux de correction hebdomadaires. Cours : présence, prise de notes, lecture d'ouvrage. Travaux dirigés : réaliser les trois exercices d'enquête dans les temps impartis. Implication demandée.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
35	2,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen : 50 %
Travaux dirigés : 50 %

Travail personnel : 28

L.2.5 EXPRESSION PLASTIQUE ET REPRÉSENTATION

6 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.2.5	Perception et langage plastique	14		49		49	3,5	14	0,50	6
	Géométrie descriptive	14		49		49	3,5	42	0,50	
	TOTAL L.2.5			98		98	7	56	1	

Objectif

La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ des possibles. L'enseignement des projections aborde la représentation et l'expérimentation des morphologies à l'aide de la géométrie dynamique et initie à la modélisation informatique 3D.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S2
L.2.5 – PP

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. DELARUE
L. GODART (2 GRPS)
C. VANDON
C. BAGOT
J. JULIEN
F. PINATEL
B. SEGERS (2 GRPS)
G. ROUVILLOIS
P. VACHON
B. DEBOMBOURG

OBJECTIF

La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.

OBLIGATOIRE

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,50

CONTENU

À travers l'analyse des différents phénomènes plastiques concourant à l'identité d'un espace (échelle, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), l'expérience de la visualisation mettra en évidence la relation sujet-objet et la relation lecture-écriture. Il s'agit essentiellement de prendre conscience des états et du fonctionnement de la perception, et pour ce faire, d'approcher les moyens du dessin.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

Travail personnel : 14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. BOISSY
X. DE LIOCOURT
R. HUNEAU
T. MALIKIAN-BORENSZ
C. DANIELLOT
R. MANABLE
M. MARTINEZ

OBLIGATOIRE

3 GROUPES

Coefficient de pondération :
0,50

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 2

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

Travail personnel : 42

OBJECTIF

Il s'agit d'un cours de géométrie fondé sur l'étude des projections orthogonales. L'acquisition de méthode spécifique par le biais d'une gymnastique intellectuelle particulière forme à la maîtrise de la troisième dimension.

CONTENU

Point, droite, plan, leurs intersections. Les méthodes de recherche de vraie grandeur : changement de plan, rotation, rabattement. Construction par méthode graphique des cinq polyèdres dits platoniciens. Construction des ombres. Les axonométries orthogonales. La pédagogie de ce cours consistera d'une part, à appréhender par le croquis axonométrique un problème qu'il faudra résoudre par la descriptive, et d'autre part à réaliser dans certains cas, à l'aide d'une maquette de papier, l'objet décrit sur l'épure.

ORGANISATION

La promotion est répartie en trois groupes, chacun en charge par un enseignant, pendant 14 séances. À chaque séance correspond une épure, l'ensemble du travail se présente sous la forme d'un dossier comportant les épures. Les maquettes réalisées constituent la base du contrôle continu. Une épreuve d'examen partiel clôture le semestre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dossier : 33 %
Contrôle continu : 33 %
Partiel : 33 %

PREMIER CYCLE ANNÉE 2

LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

La seconde année est organisée en 4 unités d'enseignement au semestre 3 et 3 unités d'enseignement au semestre 4. L'enseignement de seconde année s'inscrit dans la continuité de celui de première année et constitue une étape dans la préparation du cursus des cycles ultérieurs de l'enseignement de l'architecture.

Les domaines d'enseignements sont similaires à la première année : la démarche de compréhension, la lecture et l'analyse de l'espace architectural, la lecture et l'analyse du contexte et du milieu, la démarche de conception et de formalisation de l'espace, la connaissance des composantes techniques du projet architectural, les éléments de théories et de doctrines architecturales, l'histoire et la culture architecturale, la connaissance et l'apprentissage des moyens de représentation de l'espace, de l'édifice et de la ville.

La seconde année introduit donc une nouvelle approche : l'élargissement et une première synthèse dans l'initiation du projet. Elle est le temps du premier questionnement sur les choix qu'impose la démarche de conception architecturale, dans le contexte de la ville contemporaine et de son histoire. Elle implique, pour l'étudiant, la nécessité d'engager une réflexion sur l'élaboration d'une démarche personnelle d'analyse des situations et des modes d'intervention mis à sa disposition dans le cadre du projet, de manière plus autonome qu'en première année.

Tout en approfondissant l'apprentissage des outils de lecture et de conception de l'espace, au

service de l'aménagement urbain et paysager, tant au niveau de l'édifice, des espaces bâtis que des espaces publics ou non bâtis, il s'agit pour l'étudiant de se confronter à diverses cultures et approches de conception témoignant de la compréhension des prises de position dont témoignent les démarches spatiales contemporaines.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En seconde année, l'apprentissage du projet d'architecture explore de manière plus rigoureuse la prise en compte des différentes composantes du projet architectural. Il est également l'occasion de travaux d'analyse approfondis et détaillés, portant sur des édifices choisis avec les enseignants.

Destiné à être présenté en public à l'ensemble du groupe de projet et commenté à cette occasion par les enseignants, par le ou les étudiants responsables, le travail est encadré par un enseignant tout au long de son élaboration. Il est évalué et fait l'objet d'une synthèse sous la forme d'une plaquette.

La prise en compte dans la conception des moyens de représentation détaillés, des aspects techniques de la structure de l'espace, de la maîtrise des éléments de la construction et des matériaux, de la géométrie est renforcée par l'organisation d'exercices de travaux dirigés transversaux aux groupes d'initiation au projet et aux enseignements de construction.

L'enseignement du projet est dispensé dans le cadre d'une journée commune aux différents groupes de projet, par plusieurs équipes d'enseignants proposant diverses démarches pédagogiques, entre lesquelles l'étudiant effectue son choix, mais qui proposent des thématiques communes sur la base d'une plate-forme d'exercices communs précisés en début de semestre.

Les étudiants sont répartis en groupes de projet (variables en fonction des effectifs - avec deux enseignants par groupe) et en ateliers de perception et langage plastique (avec un enseignant par groupe), soit environ 25-30 étudiants par groupe ainsi qu'en travaux dirigés de sciences humaines. Ils conservent cette inscription tout au long des deux semestres. Il est encore l'occasion d'exercices de projet thématiques, de durée et d'importance variable, circonscrits à des approches particulières intégrant des degrés croissants de contraintes axés sur la cohérence globale de la démarche et la pertinence du sens dans un contexte avéré, mais qui n'ont pas comme en second cycle l'ambition de parvenir à des projets totalement aboutis.

Régulièrement, des rencontres entre les différents groupes de projet sont organisées afin de permettre des échanges et des confrontations entre les différentes approches. Elles se concluent par une exposition collective des travaux des étudiants.

Des jurys d'évaluation semestrielle peuvent faire appel à des enseignants supplémentaires, en particuliers d'autres enseignements d'initiation, ou même des personnalités extérieures ayant des expériences d'enseignement confirmées.

LE STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER

Ce stage, d'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), vaut 3 crédits ECTS et se situe de façon privilégiée dans le domaine du « faire » et de la réalisation d'un projet élaboré antérieurement par d'autres acteurs. Il offre à l'étudiant l'occasion de la découverte et de l'étude d'un moment particulier (celui où l'idée et le dessin deviennent une réalité construite) et des relations entre maître d'oeuvre et entrepreneur ou artisan.

Le stage « ouvrier » place l'étudiant au coeur de la réalisation dont il devient temporairement un acteur. Le stage peut être effectué dans toute structure impliquée dans la réalisation d'un projet, à l'exclusion du maître d'oeuvre de celui-ci. Sa validation intervient au semestre 4 en L.4.11

sous réserve de la remise de la fiche de validation de stage et de la production d'un rapport de stage conforme aux indications données dans le « guide des stages ».

SEMESTRE 3

S3	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.3.6	Projet d'architecture	14
	Apprentissage du projet d'architecture	
	Théories de l'architecture et de la ville	
	Géographie	
L.3.7	Construction et Représentation	7
	Structure 1	
	Ambiance 1	
	Géométrie des projections	
L.3.8	Histoire et Sciences humaines	5
	Histoire et théories de l'architecture	
	Sciences humaines et sociales	
L.3.9	Expression plastique et Option thématique	4
	Perception et langage plastique	
	Option thématique (semaine)	

L.3.6 PROJET D'ARCHITECTURE

14 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.3.6	Apprentissage du projet d'architecture	16			112	112	7	112	0,70	14
	Théories de l'architecture et de la ville (philosophie)	14	21			21	1,5	21	0,15	
	Géographie	14	14	14		28	2	14	0,15	
	TOTAL L.3.6		35	14	112	161	10,5	147	1	

Objectif

L'apprentissage du projet sollicite la connaissance de ses composantes techniques, les moyens de compréhension et de représentation de l'édifice, de son contexte et de son territoire. Il fait appel aux références historiques, culturelles et philosophiques développées dans l'enseignement de théories de l'architecture et de la ville. La démarche des sciences humaines décline l'approche géographique autour du concept de territoire.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. GERME
P. DE BECK
S. JOLY
Y. ROUBY
P. JEAN
P. QUINTARD-HOFSTEIN
A. PORTNOÏ
O. CHASLIN
L. GUEDI
P. CREMONINI
J. LIPSKI
N. LAURENT
H. LUANCO

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de pondération :
0,70

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

Travail personnel : 112

OBJECTIF

En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.

CONTENU

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S3
L3.6 – PA01

APPRENTISSAGE
DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. GERME
P. CHAVANNES

OBJECTIF

Au cours des 7 heures hebdomadaires d'enseignement, l'enseignement combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).

OBLIGATOIRE AU CHOIX

Coefficient de pondération :
0,70

Groupes variables en fonction des effectifs

CONTENU

Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

Travail personnel : 112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche.
Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. DE BECK
B. BANCEL

OBJECTIF

« Avec des matériaux inertes, sur un programme plus ou moins utilitaire que vous débordez, vous avez établi des rapports qui m'ont ému. C'est l'architecture ». Le Corbusier, Vers une architecture. Les moyens concrets susceptibles de conduire vers ce débordement espéré sont :
– le Genius loci, dont la rencontre engendre une résonance avec le site ;
– la structure, qui permet l'alchimie de la matière et de la lumière ;
– la géométrie, qui est projection de l'esprit humain sur le monde ;
– la plastique, modelage qui procède de la physique des corps.
L'atelier tentera d'explorer ces moyens.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Groupes variables en fonction des effectifs

CONTENU

Un petit équipement (de type piscine publique, haras...) à implanter dans un paysage. Site: un jardin de Le Nôtre dans lequel les étudiants choisissent un lieu propice. L'enjeu est de comprendre comment l'architecture est capable d'abriter, de révéler, d'amplifier les activités humaines. L'énoncé est formulé d'emblée pour amorcer la réflexion et donner aux étudiants le temps de l'errance, légitime dans tout processus de conception. Aucune distinction ne sépare le travail d'analyse et le travail de projet. L'atelier est ponctué par des exposés consacrés à l'élaboration par Le Corbusier de son langage architectural. Ceci pour illustrer, très concrètement, des questions rencontrées en séance et amorcer une réflexion sur les moyens du projet. Deux présentations intermédiaires engagent les étudiants à produire un état complet du projet, qui servira de base à un travail de reprise.

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

L'atelier se déroule généralement autour d'une grande table. Sur base volontaire, chaque étudiant présente ses esquisses aux enseignants et à ses condisciples. La présence autour de la table est libre mais vivement encouragée.

Elle est une clef fondamentale permettant l'évolution de chacun.

Nature des travaux demandés :

- en séance: croquis, maquettes d'étude, dessins, partiels mais précis, de formalisation,
- présentations intermédiaires : résumé de la réflexion et jeu complet de dessins,
- présentation finale : dessins exhaustifs de rendu et maquette exprimant le projet,
- archivage : book A3 synthétisant le projet (texte, dessins, photos).

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

Travail personnel : 112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. JOLY
C. GILBERT DE CAUWER

OBJECTIF

L'initiation au projet d'architecture en deuxième année s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. En deuxième année les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,70

Groupes variables en fonction des effectifs

CONTENU

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. Le module tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent. Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Au cours des 7 heures hebdomadaires d'enseignement, le module combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.). Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun sont assurés dans le cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

Travail personnel : 112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Projets + Analyses + Exposés

Contrôle continu : 20 %. Jurys spécifiques de fin d'exercices : 80 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

H. LUANCO
N. LAURENT

OBJECTIF

L'enseignement se fonde sur des exercices qui mettent l'étudiant en situation de projection en abordant des sujets simples et une mise en contexte réel limité. Des thématiques ou des questions simplifiées sont proposées pour que l'étudiant découvre, expérimente et maîtrise différents modes de conception et les outils nécessaires à l'élaboration et à la cohérence d'un projet architectural. Il s'agit aussi d'apprendre à l'étudiant à découvrir et à structurer les étapes de son travail et du processus de projet qu'il développe, tout en le guidant dans cette démarche en fonction de sa personnalité.

OBLIGATOIRE AU CHOIX
GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Groupes variables en fonction des effectifs

CONTENU

Pour chaque exercice, le travail porte sur les points suivants :

- recherche de référents culturels et de référents architecturaux tous choisis par l'étudiant en rapport avec le thème et le sujet de l'exercice;
- recherche et manipulation sur des thèmes architecturaux (voire urbains) en rapport avec l'exercice;
- travail sur le trinôme fonction/intention(s)/forme qui nourrit le développement de la réponse apportée par l'étudiant;
- traitement de thèmes spécifiques en fonction du sujet, sur le programme, sur l'usage, sur les questions constructives, sur les matériaux et la fabrication de l'architecture ou encore sur l'innovation.

Dans chaque exercice, le choix du site, du sujet et du programme sont porteurs de sens et qualifient fortement la pédagogie et les objectifs poursuivis par les enseignants, les contenus cherchant toujours à solliciter chez l'étudiant le développement d'un travail personnel et son désir d'architecture moteur de l'exercice.

Dans un premier temps, exercice court: se familiariser avec un espace domestique.

Dans un second temps, exercice long: exploration de l'espace habité dans la dimension horizontale et la dimension verticale et l'assemblage dans un édifice résidentiel intermédiaire. Il s'agira aussi de travailler sur les prolongements extérieurs, les circulations, les notions de seuil et de porche, la structure, etc.

NBRE DE SEMAINE :16

Modalité pédagogique:
PROJET

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Notre pédagogie de l'apprentissage du projet s'appuie sur un travail régulier et exigeant de la part de chaque étudiant. Une grande importance est accordée au contrôle continu et la présence hebdomadaire de l'étudiant. À chaque correction, l'étudiant présente documents d'études, documents graphiques, maquettes, ..., demandés par les enseignants. Il constitue un cahier d'études avec tous ses documents de recherche et de travail et conserve ses maquettes d'études. A l'issue de chaque exercice, le rendu final est un exercice à part entière où l'étudiant apprend à exposer son travail et à le synthétiser sous différentes formes (présentation orale, dessins, maquette, note écrite ...).

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

Travail personnel : 112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La correction du travail de chaque étudiant est hebdomadaire et personnalisée et s'effectue devant l'ensemble du groupe.

Contrôle continu : 100%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. JEAN
F. FAUCONNET

OBJECTIF

Le projet d'architecture est la synthèse entre la pensée et la concrétisation spatiale ; la forme n'est pas un préalable mais le résultat d'une mise en cohérence des intentions, des questions d'usage, du contexte et de l'espace construit. En première année, l'étudiant aborde l'espace architectural principalement par la culture et l'analyse de composants spatiaux. En deuxième année, nous proposons, par des exercices simples, de développer une démarche architecturale posant la pensée comme préalable et le projet comme lieu de synthèse des questions : - La préoccupation de l'usage est présente dans tous les exercices. - Le contexte est abordé dans des environnements volontairement simplifiés pour être intégrés dans les projets. - La concrétisation de l'espace se traduit par la hiérarchie et la qualification des ambiances ; l'aspect constructif est développé dans le dernier exercice par l'utilisation d'un matériau concret : le bois.

OBLIGATOIRE AU CHOIX
GROUPE

Coefficient de pondération :
0,70

Groupes variables en fonction des effectifs

CONTENU

Par des questions simples, l'imaginaire de l'étudiant est stimulé et confronté à son vécu, à notre héritage culturel, à la modernité. Il doit faire les choix, en conscience, pour aboutir par sa démarche à la cohérence du projet ; c'est la quête de l'autonomie. Les exercices proposés développent une croissance dans la complexité des thèmes abordés et leur spatialité : fonction, usage, ambiance, espace et déplacement du corps, espace, structure, matière, rapport dedans/dehors-, espace enveloppe, espaces de transition, environnement, le plein, le vide, géométrie de l'espace

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

Notre enseignement se propose de développer les outils de réflexion, de représentation et de communication. La matinée est consacrée à l'acquisition critique des connaissances ; des exposés sont dispensés en alternance avec des visites architecturales dans Paris en relation avec la thématique des exercices.

L'après-midi est le temps du projet.

Les exercices font l'objet d'une présentation approfondie et chaque semaine un exposé développe un aspect de la question en rapport avec l'avancement de l'exercice.

Les recherches pour les étudiants, ciblées sur les thèmes abordés, se font par petits groupes.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Pour chaque exercice, les étudiants produisent :

- un texte d'intention ;
- des maquettes aux différentes étapes de progression du projet ;
- des documents graphiques ;

- un cahier de la démarche, un cahier de présentation, une synthèse
Ils exposent oralement leur travail ; l'analyse critique par les étudiants est développée ; les corrections individuelles sont collectives.

Contrôle continu : 100 %

Travail personnel : 112

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P.QUINTARD-HOFSTEIN
G. CLÉMENT

OBJECTIF

Les projets de seconde année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple: donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale. Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux premiers de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple « réponse » en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Groupes variables en fonction des effectifs

CONTENU

Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères :

- La relation au site, au paysage et au territoire.
- La qualité des séquences d'approche et d'entrée.
- La qualité du mouvement et des circulations.
- La richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle.
- La relation entre la structure et la spatialité.
- La géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion.
- La perception spatiale et la découverte de l'émotion.

NBRE DE SEMAINE :16

Modalité pédagogique:
PROJET

ORGANISATION

Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter.

Cinq exercices sont proposés au cours de l'année et ont pour but une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le cinquième propose un programme d'équipement public « situé ».

La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du plan et de la coupe, l'espace vertical, la spatialité intérieure, le plaisir de la manipulation.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

112 7

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Textes d'intentions.

Analyse Architecturale, carnet de croquis obligatoire, dessins: 2D, perspectives, maquettes d'études et maquettes finales, manipulations spatiales, présentations écrites et orales.

Travail personnel : 112

S3
L.3.6 – PA07

APPRENTISSAGE
DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. PORTNOÏ
E. SALAZAR

OBJECTIF

Au cours des 7 heures hebdomadaires d'enseignement, l'enseignement combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Groupes variables en fonction des effectifs

CONTENU

L'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Cet exercice est combiné à l'analyse d'un corpus d'exemples de logements. L'étudiant conçoit d'abord une cellule dite « idéale ». Le projet qui fait suite est un petit immeuble situé sur une parcelle parisienne. La cellule sera ainsi, dans un deuxième temps, modifiée en prenant en compte les emboîtements possibles de logements, ainsi que les modes de distribution de l'immeuble et les contraintes de dimensionnement de la parcelle.

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire.

Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun sont assurés dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles. La participation aux portes ouvertes de l'école, contribue à valoriser la démarche des étudiants et à les rendre plus attentifs à la réalisation de leurs documents.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

Travail personnel : 112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche.

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

O. CHASLIN
D. GABBARDO

OBJECTIF

Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes il est proposé d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer vous-mêmes les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive permettant de cerner et comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative afin de proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Groupes variables en fonction des effectifs

CONTENU

Le projet est approché comme un travail d'investigation dont l'objet est à reformuler continuellement. Une ville de taille modeste sert de cadre permettant, par les travaux de projet, d'engager une réflexion sur le renouvellement de l'habitat en milieu urbain et les possibilités de contributions architecturales à ce renouvellement. Les apports et discussions critiques qui s'organisent autour des travaux de projet abordent principalement trois sortes de questions, leur distinction et leurs interrelations :

– Les potentiels du site, du programme, des matériaux et des techniques du bâtiment. Et plus concrètement le contexte urbain, l'évolution de l'habiter, la diffusion et discussion internationale de types et de modèles et leur adaptation aux cultures locales, les matérialités de l'habitation, etc.

– L'approche théorique et pratique de questions récurrentes du travail de configuration des espaces, dont par exemple la relation construction-espace, le dispositif des ouvertures, les seuils et les transitions, l'ensemble d'espaces, la relation spatiale verticale, la façade, etc. ainsi que des principes génératifs qui peuvent y être associés.

– Le démarrage, la structuration, l'instrumentation et la communication de la démarche de projet. Les deux semestres s'organisent principalement comme une succession de trois démarches de projet complétée d'une phase d'analyse, qui s'organise sur deux semestres complémentaires. Premier semestre : du lieu, aux principes génératifs de la forme architecturale.

1. Un petit édifice public vous permettant une première approche intuitive des caractéristiques d'un site urbain et du rapport à l'espace public (projet court).

2. Une résidence pour étudiants (projet long).

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

La ville, dans laquelle s'intègrent vos projets, est approchée conjointement avec l'enseignement de géographie.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 100 %

Travail personnel : 112

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. GUEDJ
K. NOUSIAINEN

OBJECTIF

La deuxième année est une année charnière, tout est encore ouvert pour l'étudiant dans la constitution de son propre univers de références. Cette année doit permettre à partir des thématiques/programmes – habiter et équiper la ville – de poursuivre le travail d'analyse architecturale, apprendre à manipuler et à formaliser des espaces dans un site, comprendre la notion de typologie, se confronter à des programmes simples qui articulent plusieurs échelles d'espaces, proposer des solutions constructives et avoir une approche des matériaux.

OBLIGATOIRE AU CHOIX
GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,70

Groupes variables en
fonction des effectifs

CONTENU

Le premier semestre a pour thème équiper la ville. Il est divisé en trois exercices.

– Un projet court : équiper un logement, une bibliothèque privée en adjonction d'une maison doit permettre de penser la structure spatiale (ranger, lire, travailler) avec la structure porteuse associée à la problématique de la lumière dans un lieu de stockage mais aussi de contemplation d'un possible jardin.

– Un exercice d'analyse d'une bibliothèque publique. Le travail d'analyse est mené conjointement avec le projet long, il fait partie du projet.

– Un projet long : équiper un quartier, programme d'une petite bibliothèque publique dans un site à analyser pour le transformer. Outre la mise en place du programme cet exercice vise à la constitution d'un nouveau site..

NBRE DE SEMAINE :16

Modalité pédagogique:
PROJET

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

Travail personnel : 112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CREMONINI
E. VEIT

OBJECTIF

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.

Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

À partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

OBLIGATOIRE AU CHOIX
GROUPE

Coefficient de pondération :
0,70

Groupes variables en fonction des effectifs

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le premier semestre a pour thème « habiter la ville ». Il est articulé en 3 temps : -1 exercice court (4 semaines) de « maison à patio », dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.

- 1 exercice d'analyses-projectives (2 semaines) de « typologies remarquables » de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.

- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

Travail personnel : 112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S3
L.3.6 – PA11

APPRENTISSAGE
DU PROJET D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Y. ROUBY
A. KILIAN

OBJECTIF

En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.

OBLIGATOIRE AU CHOIX
GROUPE

Coefficient de
pondération :
0,70Groupes variables en
fonction des effectifs

CONTENU

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

Travail personnel : 112

S3
L.3.6 – PH01

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. TÜSCHER-DOKIC

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Groupes variables en fonction des effectifs

NBRE DE SEMAINE : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112	7

Travail personnel : 112

ARCHITECTURE ET PHILOSOPHIE

Groupe de projet

REPRÉSENTATION DE L'ESPACE

OBJECTIF

Susciter la réflexion des étudiants à propos de la notion d'espace à partir de quelques questionnements fondamentaux sur la sensation, la perception, la représentation spatiale.

CONTENU

À partir d'une lecture de textes anciens et contemporains, nous tenterons de dresser un panorama aussi complet que possible des théories scientifiques et philosophiques s'attachant à décrire la manière dont nous percevons l'espace environnant au moyen de différentes modalités sensorielles: vision (en particulier), toucher, audition, équilibre, etc. Des thèmes sélectionnés de philosophie de l'esprit, comme l'existence des représentations mentales, la relation entre voir et savoir (perception et conception), la question de Molyneux (rapport vision et toucher), le problème des qualia (couleur, spectre inversé) ou le rôle de l'imagerie dans la pensée, seront mis en relation avec les principales théories de la perception visuelle. Ces différentes théories seront présentées et les récentes hypothèses sensori-motrices – lesquelles font la part belle à la notion d'une perception visuelle entièrement basée sur l'activité corporelle du sujet percevant – seront particulièrement examinées dans le cadre de l'expérience architecturale.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral. L'assistance au cours est obligatoire.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel en lien avec les notions abordées en cours.

Contrôle continu (présence) : 25 %

Travail personnel : 75 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. FABBRI

OBLIGATOIRE AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,15

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
21	1,5

Travail personnel : 21

OBJECTIF

Architecture et philosophie : représentation de l'espace. Susciter la réflexion des étudiants à propos de la notion d'espace à partir de quelques questionnements fondamentaux sur la sensation, la perception, la représentation spatiales. Cet enseignement a pour objectif d'analyser la manière dont la perception de l'espace se modifie en fonction de l'évolution des techniques et des modes de vie (de production, de création, de communication) qui transforment notre mode d'action et de pensée.

CONTENU

Nous étudierons tout particulièrement la notion d'inconscient visuel, compris à la fois comme l'ensemble des perceptions visuelles qui échappent à la vie ordinaire, mais qui se révèlent dans certains arts, et comme l'ensemble des sensations non visuelles qui colorent la perception de l'espace. La modification du rapport à la ville tient autant aux transformations qui affectent les modalités de la perception qu'aux transformations de la ville elle-même. Les unes ne peuvent se comprendre sans les autres.

ORGANISATION

La méthode du cours consiste à donner aux étudiants qui abordent la relation de la philosophie à l'architecture, des éléments précis et diversifiés, qui leur permettent de se faire une idée des approches qui peuvent les intéresser. Nous étudierons donc d'abord des textes de Benjamin sur la perception distraite en architecture et au cinéma, et sur les protocoles d'une expérience de l'effet des drogues sur la vision, la transformation des échelles et points de vue dans la déambulation. Nous aborderons ensuite d'autres approches de l'inconscient visuel : la relation entre perception et angoisse, à partir de Lacan (le vide et l'angoisse) et Heidegger (l'idée de tonalité d'un lieu, l'ennui). Enfin, nous montrerons que le sujet moderne de la perception construit une relation nouvelle entre la vue et le toucher, avec Merleau-Ponty et Deleuze. Ces lectures seront mises en relation avec des documents cinématographiques, photographiques, littéraires, etc. Nous suivrons en cela la démarche des auteurs convoqués, ancrée dans l'étude d'expériences et de lieux précis.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu (fiche de lecture), et rédaction d'un texte de synthèse (les exigences seront précisées en tout début de cours).

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. HELAND
C. ZAHARIA (2 GRPS)
J-C. BLESIOUS

OBLIGATOIRE AU CHOIX

4 SOUS-GROUPES

Coefficient de pondération :
0,15

Voyage d'études

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

Travail personnel : 14

OBJECTIF

Cet enseignement permet d'aborder les différentes dimensions de l'espace géographique dans leurs dynamiques contemporaines. Il s'agit d'initier à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales, démographiques et urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront étudiés les rapports entre l'homme et le territoire, à différentes échelles.

CONTENU

Les rapports entre l'homme et les territoires sont au coeur des préoccupations des sociétés humaines et montrent comment la Géographie constitue une des clés de compréhension du monde contemporain. Cet enseignement développera une approche conceptuelle ainsi que des méthodes d'investigation et la maîtrise des outils d'analyse communément mis en oeuvre. L'ensemble des groupes abordera une introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie, quelques principes clés de géographie physique et humaine, la cartographie comme outil de compréhension et d'analyse des territoires, et les grands modes d'organisation politiques et administratifs des territoires. Un enseignement thématique plus spécifique sera proposé dans chaque groupe.

Ces approches géographiques visent à permettre de mieux aborder la pratique architecturale, l'analyse des contraintes et les potentialités d'un milieu, d'un territoire, de sensibiliser à l'étude du paysage et de s'initier à la problématique du développement durable.

L'enseignement se déroulera en 2 phases complémentaires :

1) Un enseignement théorique en 4 sous-groupes ayant chacun une thématique propre :

G1 : L. Héland : géographie environnementale et mutations urbaines ;

G2 : C. Zaharia : géographie des lieux et paysages ;

G3 : C. Zaharia : géographie des lieux et paysages ;

G4 : JC Blesius: géographie des risques : urbanisation, vulnérabilité, résilience

2) Un voyage obligatoire, la géographie se fait avec les pieds.

ORGANISATION

Ces voyages doivent permettre une approche concrète du terrain, la rencontre des responsables locaux et le recueil de données. Une initiation aux méthodes et outils du géographe sera dispensée ainsi que des notions de représentation de l'espace et du territoire. L'ensemble a comme ambition de permettre l'analyse d'un territoire et d'en rendre compte par une synthèse graphique.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Assiduité, synthèse d'ouvrage et exercice de description d'un lieu (50%), élaboration d'un travail personnel lié au voyage de terrain (50%).

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. HELAND

OBJECTIF

Cet enseignement propose d'initier les étudiants à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales et urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront plus particulièrement étudiés dans ce cours : les rapports entre l'homme et l'environnement, à différentes échelles de temps et de territoires.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

4 SOUS-GROUPES

Coefficient de pondération :
0,15

CONTENU

Enseignements communs à tous les groupes : une introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie, les principes clés de géographie physique et humaine, la cartographie comme outil de compréhension et d'analyse des territoires, et les grands modes d'organisation politiques et administratifs contemporains. Un enseignement plus spécifique portera sur les utopies comme modèles particuliers d'aménagement, proposant d'associer une organisation vertueuse de l'espace à la mise en œuvre d'un nouvel ordre social. Quels sont leurs liens avec la Nature ? Comment les questions environnementales sont-elles abordées, traitées dans ces cités dites idéales ?

Nous verrons également comment, au cours de l'histoire, les règles d'implantations de certains établissements humains ont évolué, parfois sous l'influence des utopies, en choisissant de se préoccuper - ou non - d'établir des liens avec leur milieu géographique (physique et humain). Dans cette lignée, les notions d'hygiénisme, d'écologie urbaine et de développement durable seront particulièrement analysées, afin de servir de socle à l'exercice du projet architectural.

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité pédagogique :
CM 28
TD 16

ORGANISATION

Tenue d'un carnet de cours et assiduité, lectures critiques d'articles, exercice de description géographique d'un lieu dans ses différentes composantes physique, paysagère et sociale. Le cours s'accompagne d'un voyage de terrain faisant l'objet d'un travail personnel spécifique.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu (50%) et élaboration d'un travail personnel à l'issue du voyage de terrain (50%).

Travail personnel : 14

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. ZAHARIA

OBJECTIF

Initiation à quelques unes des dimensions de cette « écriture de la terre » qu'est la géographie : par la pratique de l'observation, de la description et de l'analyse de lieux et de territoires de différentes dimensions, cet enseignement exerce les étudiants à porter un regard plus précis, plus aiguisé, mais aussi plus critique sur ce qui les entoure. Ils acquièrent un vocabulaire de description des lieux et des territoires, un début de connaissance des processus et des dynamiques à l'oeuvre dans leur constitution et dans leur transformation, une capacité à utiliser certains outils spécifiques de la géographie telles que la carte et la photographie aérienne ; une capacité d'analyse d'un territoire et de sa restitution tant par l'écriture que par une synthèse graphique.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

4 SOUS-GROUPES

Coefficient de pondération :
0,15

CONTENU

Afin d'offrir à tous les étudiants un socle commun de connaissance géographique, cet enseignement de géographie, abordera, comme les 3 autres, les thématiques suivantes :

Une introduction par l'histoire et l'épistémologie aux principales problématiques géographiques et à quelques uns des concepts qui les fondent ; un panorama des différentes géographies que la spécialisation des savoirs à contribuer à construire ; une introduction à quelques éléments de géographie physique, de géographie humaine et de formation des territoires ; une mise en perspective historique d'un des principaux outils de la géographie qu'est la cartographe suivi d'une explicitation des modalités de construction d'une carte. Si le temps le permet, la thématique du paysage et l'approche géographique dont elle peut faire l'objet sera approfondie.

Tous les cours de géographie se prolongent par un voyage d'étude de terrain permettant aux étudiants non seulement de mettre en pratique quelques unes des connaissances abordées en cours, mais aussi de se confronter à la complexité des situations géographiques, des problématiques territoriales et du raisonnement à plusieurs échelles.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 28
TD 16

ORGANISATION

L'enseignement de géographie se déroule donc en 2 phases complémentaires :

1/ Les cours, tels que présentés ci-dessus, sont dispensés dans 4 groupes. Ils donnent lieu à la réalisation d'un dossier dont le contenu sera présenté par chaque enseignant en début du semestre. Avec la présence et la participation au cours, ce dossier compte pour 50% de la note.

2/ Un voyage d'études obligatoire, dont la durée est soit de 3 jours sur un terrain hors de l'agglomération parisienne, soit d'une journée en région Ile de France réservée en priorité aux salariés. Le voyage donne lieu à un travail spécifique dont les modalités seront présentées lors de chacun des voyages. Il compte pour 50% de la note..

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Présence et participation aux cours et rendu des travaux demandés.

Travail personnel : 14

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. ZAHARIA

OBJECTIF

Initiation à quelques unes des dimensions de cette « écriture de la terre » qu'est la géographie : par la pratique de l'observation, de la description et de l'analyse de lieux et de territoires de différentes dimensions, cet enseignement exerce les étudiants à porter un regard plus précis, plus aiguisé, mais aussi plus critique sur ce qui les entoure. Ils acquièrent un vocabulaire de description des lieux et des territoires, un début de connaissance des processus et des dynamiques à l'oeuvre dans leur constitution et dans leur transformation, une capacité à utiliser certains outils spécifiques de la géographie telles que la carte et la photographie aérienne ; une capacité d'analyse d'un territoire et de sa restitution tant par l'écriture que par une synthèse graphique.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

4 SOUS-GROUPES

Coefficient de pondération :
0,15

CONTENU

Afin d'offrir à tous les étudiants un socle commun de connaissance géographique, cet enseignement de géographie, abordera, comme les 3 autres, les thématiques suivantes :

Une introduction par l'histoire et l'épistémologie aux principales problématiques géographiques et à quelques uns des concepts qui les fondent ; un panorama des différentes géographies que la spécialisation des savoirs à contribuer à construire ; une introduction à quelques éléments de géographie physique, de géographie humaine et de formation des territoires ; une mise en perspective historique d'un des principaux outils de la géographie qu'est la cartographe suivi d'une explicitation des modalités de construction d'une carte. Si le temps le permet, la thématique du paysage et l'approche géographique dont elle peut faire l'objet sera approfondie.

Tous les cours de géographie se prolongent par un voyage d'étude de terrain permettant aux étudiants non seulement de mettre en pratique quelques unes des connaissances abordées en cours, mais aussi de se confronter à la complexité des situations géographiques, des problématiques territoriales et du raisonnement à plusieurs échelles.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 28
TD 16

ORGANISATION

L'enseignement de géographie se déroule donc en 2 phases complémentaires :

1/ Les cours, tels que présentés ci-dessus, sont dispensés dans 4 groupes. Ils donnent lieu à la réalisation d'un dossier dont le contenu sera présenté par chaque enseignant en début du semestre. Avec la présence et la participation au cours, ce dossier compte pour 50% de la note.

2/ Un voyage d'études obligatoire, dont la durée est soit de 3 jours sur un terrain hors de l'agglomération parisienne, soit d'une journée en région Ile de France réservée en priorité aux salariés. Le voyage donne lieu à un travail spécifique dont les modalités seront présentées lors de chacun des voyages. Il compte pour 50% de la note..

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Présence et participation aux cours et rendu des travaux demandés.

Travail personnel : 14

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J - C. BLESIOUS

OBLIGATOIRE AU CHOIX

4 SOUS-GROUPES

Coefficient de pondération :
0,15

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 28
TD 16

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

Travail personnel : 14

OBJECTIF

Il s'agit ici d'initier les étudiants à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales et urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront plus particulièrement étudiés dans ce cours : la géographie des risques et la place de l'architecte dans la prise en compte de ces risques pour l'implantation des établissements humains.

CONTENU

Enseignements communs à tous les groupes : introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie, les principes clés de géographie physique et humaine, la cartographie comme outil de compréhension et d'analyse des territoires, et les grands modes d'organisation politiques et administratifs contemporains.

Un enseignement plus spécifique portera sur la question des risques, qui entretiennent un lien privilégié avec la plupart des espaces où se sont établis les hommes et leurs constructions. Nous verrons à quel point il est important de prendre en compte les risques dans les pratiques architecturales et urbaines. Comment créer des habitations pouvant faire face à un séisme, une inondation ? Comment rendre les ouvrages résilients, c'est-à-dire capables non pas forcément de résister, mais de surmonter un choc et de retrouver un état d'équilibre ? L'architecte peut-il être responsable en cas de sinistre ? Nous montrerons par ailleurs que la manière dont un bâtiment a été conçu peut jouer un rôle en cas de sinistre, pour permettre, selon le contexte, la sauvegarde, la mise à l'abri ou bien l'évacuation des individus.

ORGANISATION

Tenue d'un carnet de cours et assiduité, lectures critiques d'articles, exercice de description géographique d'un lieu dans ses différentes composantes physique, paysagère et sociale. Le cours s'accompagne d'un voyage de terrain faisant l'objet d'un travail personnel spécifique.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu (50%) et élaboration d'un travail personnel à l'issue du voyage de terrain (50%).

L.3.7 CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION

7 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.3.7	Structure 1	14	21	9	112	39	2	21	0,30	7
	Ambiances 1	14	21	9		30	2	21	0,30	
	Géométrie des projections	14		49		49	3,5	42	0,40	
	TOTAL L.3.7		42	67	112	109	7,5	84	1	

Objectif

Les enseignements mettent l'accent sur l'importance de la matière dans la construction, la connaissance des matériaux utilisés dans le bâtiment et permettent d'acquérir les bases de calcul nécessaires aux dimensionnements des prescriptions techniques, dans le respect de leur cadre réglementaire. L'enseignement des projections aborde la représentation et l'expérimentation des morphologies à l'aide de la géométrie dynamique et initie à la modélisation informatique 3D.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTER. ARLOT
M. POIRIER

OBJECTIFS

Dans un contexte où, par nature, le projet est dématérialisé, cet enseignement a pour objectif de mettre en évidence l'importance de la matière dans la conception et la fabrication d'un matériau, le rapport entre la logique des structures et le comportement de la matière, et finalement l'importance du matériau dans la conception.

OBLIGATOIRE

PROMOTIONCoefficient de pondération :
0,30

CONTENU

Le cours cherche à ouvrir le champ de vision des constructeurs en faisant appel à des univers variés, volontairement distincts du monde du bâtiment : matières et structures dans la nature, dans le monde du textile, dans l'industrie lourde, dans les objets de consommation. En s'appuyant sur les travaux d'ingénieurs précurseurs, en donnant des exemples de la recherche appliquée, et en ouvrant les perspectives sur le futur, le cours cherche à mettre en évidence une démarche analytique et prospective du constructeur basée sur l'observation et la logique. Une incursion dans le domaine du produit de grande consommation montre la nécessaire imbrication de la matière, de la forme et du progrès technique, et de ses rapports avec la créativité. En clôturant le cours sur les matériaux hybrides par assemblage et la fabrication des matériaux cellulaires, on met en évidence que la matière elle-même est structure, introduisant l'enseignement « Matériaux, Produits », axé spécifiquement sur le domaine du bâtiment.

NBRE DE SEMAINE :14Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 6 séances de 1,5h

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral hebdomadaire sur 14 semaines. Il est complété également de six séances d'H30 de travaux dirigés.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
30	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les travaux dirigés ont pour objectif l'analyse de matières et de matériaux (identification, structure, usage), à partir d'un exemple concret choisi dans des univers variés (produits de consommation, équipement de la maison, habillement, etc...), en insistant, autant que faire se peut, sur l'expérimentation et donc la manipulation physique de l'objet par l'étudiant.

Travail personnel : 21

Contrôle continu (TD) : 60%
Examen final : 40%.

S3
L.3.7 – AM

AMBIANCE 1
AMBIANCES ET ÉQUIPEMENT

Cours magistral

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. BALEZ

OBJECTIF

Avoir une première approche des outils de compréhension et de conception des ambiances du projet. De fait, la création d'espace architectural ou urbain implique inévitablement une transformation des ambiances d'un lieu.

Il s'agit de pouvoir anticiper ces modifications, non seulement imaginer ce que seront les ambiances de son projet une fois réalisé, mais aussi leurs impacts en matière de gestion du bâti : impacts environnementaux, usages individuels et collectifs...

OBLIGATOIRE AU CHOIX

PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,30

CONTENU

Cette introduction aux ambiances est structurée en trois parties : paramètres, contextes et facteurs d'ambiances. La première partie permettra de définir la notion d'ambiance, de présenter et illustrer des phénomènes physiques et des phénomènes perceptifs de base, d'aborder la question du confort et de la mesure. La seconde partie constituera une mise en contexte des ambiances, à travers les questions du climat et du micro climat et des enjeux de développement durable (énergies, eau?). La troisième partie enfin abordera les enjeux de la maîtrise des ambiances, et en particulier celle des ambiances acoustiques, hydrothermiques et lumineuses.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

TD 3 séances de 3 h

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

30 2

Travail personnel : 21

ORGANISATION

Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu (travaux dirigés + travaux personnels) : 33 %

Examen final : 67 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

T. CIBLAC
D. HAMANI
J. BESCOS
N. HANNACHI
A. DOULET
R. HUNEAU
A. DE BOISSIEU
D. BEAUTEMS
C. PAPIN
H. CORNIER
C. MALBRAND
V. HESTAUX
J. PION

OBLIGATOIRE

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,40

OBJECTIF

Un objectif général est de développer une faculté d'interprétation, d'analyse et de restitution (savoir lire) en complément à un savoir faire pour produire des projections (savoir écrire) dans le cadre d'une initiation à la modélisation 3D poursuivie dans le cycle de Licence.

Objectifs particuliers :

- Connaître le caractère général des projections centrales ou parallèles dans leurs diverses manifestations (dessins, croquis, photos, images informatiques...).
- Maîtriser les outils théoriques et pratiques de réalisation des projections planes.
- Réciproquement, analyser les modes de représentation 2D par leurs propriétés et leurs liens.
- Connaître la typologie, les propriétés, les modes de génération des surfaces.
- Analyser ou rechercher des formes en géométrie dynamique.
- Modéliser en 3D ces surfaces en architecture, par l'utilisation de modeleurs en maîtrisant les mécanismes de génération.

CONTENU

GÉOMÉTRIE DES PROJECTIONS

- Propriétés des projections : synthèse et généralisation des connaissances acquises en première année, définitions et contexte d'utilisation des projections centrales (Perspective, ombre à source lumineuse ponctuelle) et parallèles (axonométrie, géométrie descriptive, ombre à rayons lumineux parallèles), comportement des propriétés d'incidences, de rapport des distances, de parallélisme et d'orthogonalité selon que l'on se trouve dans un contexte projectif, affiné ou métrique.
- Perspective : tracés projectifs : Propriétés d'incidence, intersection de 3 plans, plans auxiliaires...; tracés en perspective : Constructions avec plan de projection vertical ou incliné; analyse d'images et restitution : Vérification de cohérence et hypothèses sur l'objet, propriétés liées à la projection d'angles droits.
- Axonométrie : Description des différents types d'axonométrie (orthogonale ou oblique) et leurs propriétés, relation entre axonométrie et géométrie descriptive, axonométrie et perspective, constructions.

MORPHOLOGIE

- Typologie des surfaces par leurs propriétés et leurs modes de génération : Notion de courbure d'une surface, surfaces réglées, développables, de révolution, de translation, surfaces minimales, surfaces générées par l'informatique (surfaces de Bezier, NURBS).
- Expérimentation des morphologies à l'aide de la géométrie dynamique: représentation de surfaces en fonction de leur mode de génération, caractérisation des propriétés des surfaces par leur intersection avec des plans.

MODÉLISATION

- Recherche de formes architecturales par variations des paramètres des surfaces, reconstruction de surfaces réglées à partir d'exemples architecturaux.
- Modélisation des surfaces : Identification des fonctionnalités permettant de générer les surfaces, applications architecturales, reconstruction d'exemples explorés en géométrie dynamique et d'autres types.

NBRE DE SEMAINE :14		ORGANISATION
Modalité pédagogique : TD 3,5		La promotion est divisée en deux parties. Une demi-promotion suit ce module au premier semestre pendant que l'autre suit le module « UEL4.11 dessin informatique » et inversement au deuxième semestre.
NOMBRE D'HEURES		CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS
SEMESTRE	SEMAINE	
49	3,5	Rendus à chaque séance des exercices sous forme de fichiers informatiques. Contrôle continu : 50 % Examens partiels : 50 %
Travail personnel : 42		

L.3.8 HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES

5 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.3.8	Histoire et théorie de l'architecture	14	28			28	2	21	0,50	5
	Sciences humaines et sociales	14	21	7		28	2	28	0,50	
	TOTAL L.3.8		42	7		56	4	49	1	

Objectif

La démarche historique présente les bases de la théorie et pratique du principe d'imitation en architecture dans le cadre de la tradition classique, de la culture de l'humanisme et de la Renaissance. La démarche des sciences humaines décline l'approche sociologique, anthropologique autour des notions de « configuration socio-spatiale », de « lieux » et « division sociale de l'espace ».

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S3
L.3.8 – HA01

**HISTOIRE ET THÉORIES
DE L'ARCHITECTURE**
LA TRADITION CLASSIQUE

Promotion

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. BONDON

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de fournir les bases pour la compréhension de l'architecture comme produit et agent d'une culture au sein des structures sociale, politique et économique, dont la mise en perspective historique permet d'appréhender notre contemporanéité. Il permet de mettre en évidence les processus historiques de production des formes, des espaces et des typologies, tant dans leurs manifestations pratiques que théoriques et d'acquérir les connaissances nécessaires à l'analyse morphologique et constructive du bâti ancien.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,50

CONTENU

Introduction à l'histoire de la tradition classique en architecture : l'architecture de l'humanisme. L'Italie du Quattrocento et du premier tiers du Cinquecento, 1400 - 1530. L'architecture en France du V^e au XVII^e siècle

Le cours se structure autour du thème des permanences et des transformations s'articulant de manière explicite ou implicite à la culture antique et dépendant de deux phénomènes croisés: l'assimilation de modèles architecturaux et l'évolution de l'architecture dans son système traditionnel.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

Initiation aux outils et méthodes permettant de décrire et d'interpréter les formes par la mise en relation critique des sources textuelles, graphiques.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

28 2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Partiel.

Travail personnel : 21

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. PAPPALARDO

OBJECTIF

Cette option traitera essentiellement des cadres conceptuels et des fondements théoriques de l'Anthropologie de l'Espace. Elle replacera les notions d'architecture, de projet architectural, de projet urbain ou territorial dans les perspectives comparatistes ouvertes par cette discipline. Elle permettra de situer l'histoire et la théorie de l'architecture et de la ville dans les principaux contextes culturels européens, asiatiques, africains, etc.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

1/3 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,50

CONTENU

Les contenus seront structurés autour de quelques thématiques majeures: rapports entre la morphologie sociale et la morphologie spatiale (Marcel Mauss). Ils seront envisagés aussi bien du point de vue de la longue durée, que du point de vue contemporain des transformations rapides susceptibles de remanier les cadres conceptuels et institutionnels usuels (ils pourront être illustrés par des « cas » précis, ou sur des « terrains » spécifiques).

Approches comparatives des grands modes de structurations culturelles des rapports entre les Langages (oral, écrit alphabétique/phonématique, écrit sémantique/sémiologique). Représentations (cultures iconophiles, iconophobes, figuratives, non figuratives, etc.), les Territorialisations (parcours, déplacements, itinéraires, migrations, etc.) et leurs conséquences sur les modes de spatialisation. Dynamiques interculturelles : impérialismes, colonialismes, exotismes, modernismes, post-modernisme...

On montrera ce que certaines formes de la Modernité liées aux avantgardes artistiques doivent à la découverte, mais aussi à la méconnaissance, des cultures non occidentales, et à leurs ré-interprétations. Ces démarches permettront de repérer les implicites culturels occidentaux sous-tendant les méthodes « d'analyse directe » des espaces architecturaux (proxémique, espace perspectif, etc.), et leur prétention à l'universalité.

Des problématiques transversales seront abordées, notamment au travers des exercices de contrôle continu, visant à la mise en oeuvre des concepts et des méthodologies de base dans le rendu d'un travail personnel en fin de semestre.

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité pédagogique :

CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

28	2
----	---

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendu d'un travail personnel en fin de semestre ou bien partiel ainsi qu'un dossier.

Travail personnel : 28

S3
L.3.8 – SH02

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

1/3 Promotion

INTRODUCTION
À LA SOCIOLOGIE URBAINE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J.-M. CHANTEUX

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de poursuivre la familiarisation des étudiants aux sciences humaines et sociales, plus particulièrement dans les apports de celles-ci à la compréhension et à l'analyse du champ architecture et ville..

OBLIGATOIRE AU CHOIX

1/3 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,50

CONTENU

1. Sociologie de l'art : consommation et production culturelle, permanence et rupture, acteurs et statuts, le marché, place particulière de l'architecture ;
2. Sciences, techniques et société : quand, comment et pourquoi, l'âge de la fonte, de l'acier, du béton [suivant le thème choisi dans les travaux dirigés partagés architecture et construction] ; architecte/ingénieur/entrepreneur.
3. Sociologie de l'art : consommation et production culturelle, permanence et rupture, acteurs et statuts, le marché, place particulière de l'architecture ;
4. Sciences, techniques et société : quand, comment et pourquoi, l'âge de la fonte, de l'acier, du béton (suivant le thème choisi dans les travaux dirigés partagés architecture et construction) ; architecte/ingénieur/entrepreneur.

NBRE DE SEMAINE : 14

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral et de travaux dirigés.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

28 2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendu d'un travail personnel en fin de semestre ou bien partiel ainsi qu'un dossier.

Travail personnel : 28

S3
L.3.8 – SH03

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

1/3 Promotion

INTRODUCTION
À LA SOCIOLOGIE URBAINE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

E. AMOUGOU

OBJECTIF

L'objectif de ce cours est principalement d'offrir aux étudiants une vue d'ensemble des principales thématiques dans la sociologie urbaine actuelle, en liant les débats contemporains aux débuts de la discipline.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

1/3 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,50

CONTENU

Pendant une grande partie du xxe siècle la sociologie urbaine a privilégié une vision de la ville comme un lieu d'intégration sociale. Vers la fin du siècle, la plupart des discussions autour de l'urbain font le constat de la fragmentation des villes en grande partie comme résultat de l'éclatement même de l'idée de société. Une grande partie de ces théoriciens reprochent à la mondialisation d'être à l'origine des phénomènes de désstructuration urbaine et tous les pathologies sociales qui vont avec (enclavement social, conflits ethniques, crise fiscale, etc.). On se rapportera dans ce cours vers une sociologie construite autour de ces problèmes. L'origine peut être rapportée, sans doute, aux apports faits par l'École de Chicago, notamment avec les concepts de « régions morales » et de « déviation », à une sociologie plus large.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

Travail personnel : 28

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral et de travaux dirigés.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendu d'un travail personnel en fin de semestre ou bien partiel ainsi qu'un dossier.

EXPRESSION PLASTIQUE ET OPTION THÉMATIQUE

INITIATION ET CONVERGENCES POUR L'ARCHITECTURE

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.3.9	Perception et langage plastique	14		49		49	3,5	14	0,75	4
	Option thématique (semaine)	1	7	28		35		5	0,25	
	TOTAL L.3.9		7	77		84	3,5	19	1	

Objectif

La formation plastique diversifie les pratiques, les modes d'expressions multi-médias et concourt à développer les facultés perceptives et critiques du rapport du corps à l'espace. L'unité comprend une option thématique dont les contenus favorisent la transversalité entre l'art contemporain, la technique et la culture du projet architectural et urbain.

Il s'agit de proposer aux étudiants plusieurs thèmes d'approfondissement ou de découverte (au choix) dans le cadre des enseignements du premier cycle, qui complètent la formation. Les contenus et l'organisation favorisent le lien entre les différentes disciplines et la culture du projet architectural et urbain.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. GARRIER
M. DESSARDO
E. LICHA (2 GRPS)
H. REIP
B. SEGERS
J. JULIEN
C. DENNEULIN
L. FALZON
B. DEBOMBOURG
V. JOUVE

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

1/3 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,50

CONTENU

L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres 1 et 2 et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu...) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1^{re} année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :

CM 1,5
TD 0,5

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes d'étudiants (en fonction des effectifs), et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

Travail personnel : 28

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. GARRIER

OBJECTIF

Bien établir la distinction entre les différents types de graphismes et leurs fonctions respectives dans la conception et la représentation du projet : schéma, esquisses, croquis, dessin.

Utiliser des modes d'expressions graphiques variés.

Manipulation d'outils, de techniques, de supports et de formats les plus divers pour inculquer une certaine richesse au projet.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :

0,75

CONTENU

1. Exercices d'expression graphique en utilisant des outils et des supports variés (fusain, plumes, pinceaux, collages, sur papiers divers, carton... sur grands ou petits formats.

2. Exercices d'expression de couleurs et matières et articulation de ces différents éléments.

3. Croquis de modèle vivant, l'objectif n'est pas une initiation à l'anatomie. Le sujet est choisi pour la richesse de ses possibilités (multiplicité des poses, un corps dans un espace...) et pour les contraintes qu'il impose (durée des poses, cohérence forme/structure, échelle...). Il s'agit, à travers une multiplicité d'exercices courts (croquis de 1 à 10 minutes) de traiter le problème de la composition dans un espace, l'espace de la feuille, et d'aborder les problèmes liés au cadrage. Ce travail nécessitant de la concentration, dans un temps généralement très bref, permet d'aller à l'essentiel en recherchant la concision et la tension du geste, en variant les outils, les supports, les formats. Il s'agit chaque fois de trouver des réponses adaptées en termes de signes graphiques, de gestes, de position par rapport à la feuille et ainsi d'expérimenter de nombreuses façons de s'exprimer par le dessin. Le croquis d'après modèle vivant doit en outre s'attacher à apprendre à voir, à percevoir les rapports entre la structure et l'enveloppe : (construction, équilibre etc.).

4. Visites d'expositions

NBRE DE SEMAINE : 14

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
TD 3,5

Enfin par des affichages d'ensemble en fin de séances, qui sont lieu de débat, de confrontation à des références, il sera possible de montrer que les problèmes posés ont des similitudes avec ceux que l'on retrouve dans le projet d'architecture ainsi que dans les autres formes d'art.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dessins
100 % continu

Travail personnel : 14

S3
L.3.9 – PP02

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
LA VILLE PARCOURUE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. DENNEULIN

OBJECTIF

Utiliser les outils graphiques et plastiques afin de traduire des aspects d'environnements urbains dans lesquels nous nous serons immergés au préalable. Découvrir des démarches d'artistes, des réflexions d'auteurs sur la ville, s'en inspirer pour aiguïser sa propre curiosité et sa capacité d'inventer des formes.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,75

CONTENU

Grâce à une découverte de la ville par des itinéraires urbains spécifiques tout au long du semestre, nous étudierons nos rapports de perception de phénomènes visuels ou physiques - la relation du corps à l'espace, aux formes et à leur masse, les questions d'équilibre, de rapport d'échelle, de texture, de lumière et tout particulièrement de couleur. Nous regarderons la manière dont les éléments urbains s'organisent entre eux et font cohabiter habitants et activités.

Nous nous appuyerons sur des prises de notes graphiques, photographiques, exercices d'observation, d'analyse pour affiner nos recherches dans une série d'expérimentations et aller plus en profondeur vers nos préoccupations particulières, qu'elles soient intimes, plastiques, ou plus largement critiques.

Les démarches proposées mettront l'accent sur un processus de réflexion visant à développer sa capacité de décision et d'appropriation des thématiques proposées ainsi que la présentation argumentée des choix retenus. L'atelier débutera par une série de visites d'expositions, occasion d'observer et de réagir face à des démarches d'auteurs et de prendre la mesure de ce qu'est un geste artistique et comment il prend forme. En effet, une grande importance sera donnée dans le cours à l'histoire de l'art contemporain ainsi qu'à des démarches de plasticiens contemporains questionnant la ville et plus largement l'environnement urbain.

NBRE DE SEMAINE : 14

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
TD 3,5

Visite d'expositions
Approche technique des outils graphiques et plastiques
Histoire contemporaine de l'art
Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.
Exercices et rendu final

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

49 3,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et évaluation sur exercices et rendu final

Travail personnel : 14

S3
L3.9 – PP03

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
RÈGLEMENT INTÉRIEUR (2)

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. DESSARDO

OBJECTIF

Après deux années passées à interroger le règlement intérieur de l'école, cet atelier poursuivra ses investigations avec une position plus autoréflexive.

L'objectif de cet atelier sera de faire l'expérience de l'organisation d'un groupe. Les expérimentations qui en découleront seront l'occasion de nous familiariser avec les différents régimes d'organisations sociale et politique, et de questionner son appartenance et son engagement au sein du groupe.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,75

CONTENU

La défiance des institutions qui caractérise la période contemporaine et les soulèvements populaires à travers le monde en cette année 2011 nous oblige à reconsidérer ce qui définit et conditionne nos diverses appartenances. Nos différentes 'pratiques' (professionnelles, personnelles, sociales, politiques, etc.) impliquent l'adhésion à des communautés, chacune étant régie par des règles propres, plus ou moins compatibles avec nos aspirations et nos convictions. La pratique de l'apprentissage' - avec son pendant l'appartenance à la communauté des étudiants - n'y fait pas exception. L'organisation et le fonctionnement du groupe que nous formerons seront le sujet même des investigations, débats et réalisations du semestre, et seront l'occasion de se familiariser avec des épisodes historiques ou contemporains d'autodétermination, dont nous pourrions éventuellement nous inspirer. Un cadre sera proposé par les enseignants pour qu'il y ait, parmi les étudiant(e)s, l'émergence d'une communauté, selon le principe de l'autodétermination.

Ce principe d'autodétermination conduira potentiellement à tout sauf à la possibilité de décider de ne rien faire. Les enseignants contribueront au projet par des propositions de lecture, la présentation de films et de documents, et des discussions sur des événements historiques ou issus de l'actualité, tout en agissant comme médiateurs de cet exercice d'autodétermination par les étudiants.

NBRE DE SEMAINE : 14

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
TD 3,5

Les étudiants élaboreront une méthode visant la mise en place d'une possibilité de travail qui tienne compte du lieu, du contexte, des individus, etc. Le groupe se constituera progressivement en communauté par l'élaboration et l'application d'un projet. Les étudiants essayeront de déterminer ensemble le projet du cours.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Travail personnel : 14

Évaluation continue prenant en compte l'investissement de l'étudiant, la participation proactive, les commentaires sur les lectures et présentations, l'assiduité au cours : 70 %
Travail individuel final : 30 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

E. LICHA

OBJECTIF

Après deux années (2009-10 et 2010-11) passées à interroger le règlement intérieur de l'école, cet atelier a ensuite poursuivi ses investigations (2011-12) avec une position plus autoréflexive en questionnant, à échelle réelle, les conditions pour qu'il y ait communauté.

L'objectif de cet atelier sera encore cette année de faire l'expérience de l'organisation d'un groupe, cette fois au service d'actions spécifiques et citoyennes dans l'espace public.

Les expérimentations qui en découleront seront l'occasion de nous familiariser avec les différents régimes d'organisations sociale et politique, et pour chacun(e) de questionner son appartenance et son engagement au sein du groupe, et plus largement son rôle comme citoyen et (futur) architecte.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,75

CONTENU

Le territoire s'organise par des politiques mais également par des initiatives citoyennes qui peuvent les contredire, voire s'y opposer. Comment revendique-t-on ? Comment s'organise un groupe ? Qu'est-ce qu'être activistes et pourquoi l'être ?

Des invités viendront parler de leurs expériences de participation à des initiatives citoyennes, de leur portée et leurs limites.

L'organisation et le fonctionnement du groupe que nous formerons seront à la fois le sujet même des investigations, débats et réalisations du semestre, mais aussi des moyens pour poser des gestes concrets dans l'espace public dans des démarches de type activiste.

Ce processus sera l'occasion de se familiariser avec des épisodes historiques ou contemporains d'autodétermination, dont nous pourrions éventuellement nous inspirer.

NBRE DE SEMAINE : 14

ORGANISATION

Un cadre sera proposé par les enseignants-médiateurs pour qu'il y ait, parmi les étudiant(e)s, l'émergence d'une communauté, selon le principe de l'autodétermination.

Ce principe d'autodétermination conduira potentiellement à tout sauf à la possibilité de décider de ne rien faire.

Le rendu final de ce cours sera le développement et la réalisation par les étudiants d'un projet concret d'intervention publique émergeant directement des apports théoriques et des exercices d'autodétermination élaborés pendant les premiers cours.

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

49 3,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Évaluation continue prenant en compte l'investissement de l'étudiant, la participation proactive, les commentaires sur les lectures et présentations, l'assiduité au cours (70%);

Travail final (30%)

Travail personnel : 14

ACQUIS

Goût pour l'expérimentation

Attitude proactive

Capacité de travail autonome et d'engagement

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. DENNEULIN

OBJECTIF

Entre le dessin, la photographie, la vidéo, une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, des expositions, poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : confirmer et explorer, affiner ses capacités de faire, étendre le champ de ses possibles. La confrontation des étudiants aux exercices proposés favorisera l'expérimentation et la mise à l'épreuve de leur perception, de leur rapport à l'environnement. Ainsi les expérimentations et exercices tendront vers l'acquisition d'une autonomie suffisante pour affirmer une capacité de décision ; en un sens, favoriser l'adaptation et l'appropriation plutôt que la mise aux normes. Les structures données par le cours doivent servir de cadre pour apprivoiser les techniques et les adapter à son propre discours, les tailler à sa mesure, se créer son propre vocabulaire. L'attention se portera sur l'observation des écarts : entre ce que je sais et ce que je vois, entre ce que je vois et ce que je décide d'en dire, entre mon souvenir et le souvenir de mon voisin, entre ce que je découvre et ce que je revois, entre l'impression et la réalité... Qu'est-ce qu'un lieu ? Qu'est-ce qui le caractérise (décrypter des codes) ? Comment en rendre compte ? Qu'est-ce que l'on veut en dire ? Comment noter la ville ? Une situation ? Une posture ?

OBLIGATOIRE AU CHOIX
GROUPES

Coefficient de pondération :
0,75

CONTENU

Avant toute chose, et en toute occasion: regarder, regarder, regarder.
Le cours se composera d'une série d'exercices dans lesquels l'étudiant travaillera entre l'observation et la décision : ce que je vois, ce que j'en retranscris, ce que je décide d'en omettre, ce que j'en dis.
Ce semestre sera dédié à des travaux qui mettent en jeu des mécanismes d'observation et de retranscription, principalement autour de la question du récit et au travers d'un seul médium: le dessin.
Cette pratique sera entendue et mise en oeuvre dans toute sa multiplicité. Le dessin comme film moteur du regard. Apprendre à dessiner pour apprendre à voir. Que regarderons nous? Les corps des modèles, des objets ou des lieux, mais aussi des agencement temporels, des rencontres générées par les déplacements, les choix que tracer une ligne sur le papier nous oblige à faire, bref regarder le monde et le retranscrire pour en comprendre les mécanismes et les structures qui le sous-tendent.
Il ne s'agira pas de tendre vers une forme de virtuosité mais, dans les rencontres (avec des outils, des lieux, des mises en situation?), par l'affirmation de choix et desirs, de se fabriquer son vocabulaire, ses propres outils. Ainsi, les contraintes que posent les exercices seront à apprivoiser par chacun afin de les rendre productives d'un espace qui est celui de l'autonomie : autonomie de fabrication, autonomie du regard. Il sera aussi question de curiosité, de tentatives, d'essais en groupes ou en solo, de ratages et de réussites à décrypter pour avancer.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

Travail personnel : 14

ORGANISATION

Série d'exercices, visites d'expositions

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 100 %

S3
L.3.9 – PP06

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

H. REIP

OBJECTIF

L'enseignement dans ce cours consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,75

CONTENU

Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices :

- Une approche des phénomènes lumineux et de leur diffraction, de l'impact de la couleur dans l'espace architectural.
- Une réflexion sur les notions telles que le collage photographique, le cadrage, le travelling et de la présence de l'image dans l'espace urbain
- Une appréhension de la dimension sculpturale d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques.

Ces exercices permettront à l'étudiant d'approfondir les techniques de représentations. En abordant la photographie, le collage, le dessin, la sculpture, le graphisme, ils envisageront la manière la plus appropriée de développer un travail singulier. Parallèlement, ces exercices pourront s'appuyer sur des écrits de quelques figures majeures de l'art du xx^e siècle et des analyses de leurs œuvres (Paul Thek, Dan Graham, Orozco, Marcel Duchamp...).

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

ORGANISATION

Dessins, collages, photographies, vidéo, textes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendus intermédiaires à la fin de chaque exercice.

Travail personnel : 14

S3
L.3.9 – PP07

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. FALZON

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,75

OBJECTIF

«L'action» comme moyen de représentation. Cette proposition a pour objet l'approche du phénomène spatial à travers notamment l'observation et l'expérience de la création in situ. Le corps étalon sera l'outil de référence. Unité de mesure sensoriel, sujet de connaissance, il sera l'enjeu de mises en situation diverses à la rencontre des pratiques in situ.

CONTENU

Les pratiques in situ constituent un corpus pertinent, fondé sur « l'acte d'espace », que nous aborderons comme suit :

- Exposé du corpus et pertinence par rapport aux problématiques artistiques contemporaines de «re-présentation » et de production des oeuvres, qui tendent à valoriser la création d'espace, et l'interactivité des espaces d'action et de réception.
- Expérimentation et mise en évidence du caractère phénoménologique de l'espace.
- Exploration et évaluation de la relation de dépendance constitutive entretenue entre une action et un lieu dans la poïétique de l'oeuvre in situ.

L'étudiant approchera le phénomène spatial par la pratique. Plusieurs exercices d'espaces seront proposés : dirigés, semi-dirigés puis libres. Chacun de ces exercices fera l'objet d'un projet qui devra être exposé à l'aide de moyens de représentation choisis ou imposés et dont la pertinence sera justifiée. Les médias seront ensuite confrontés à la réalisation des intentions. Suivra un exercice critique sous forme de discussions portant sur les problématiques liées à l'adéquation des outils de représentation à « l'action d'espace ».

Nous entendons par oeuvres in situ, les oeuvres empruntées entre autres aux registres du happening, de la performance, du minimal art, du land art, du théâtre de rue, de l'environnemental art, de la scénographie urbaine, de l'art contextuel, de l'installation et au site specific-art. Nous évaluerons au fur et à mesure des expériences l'apport que ces démarches plastiques prodiguent à la conception et à la préfiguration architecturale, paysagère et urbaine.

NBRE DE SEMAINE : 14

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
TD 3,5

Nous alternerons travaux en extérieur et en salle, exercices de perception et d'action puis restitution et discussions. Captation des séances de rendus. Plusieurs sorties collectives et individuelles seront proposées (exposition, danse, concerts, visite d'architecture). Le projet long de fin de semestre sera soumis dès les premières séances afin de faire évoluer les intentions au regard de l'apprentissage et de la « réalisation » de la notion d'espace.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

49 3,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Travail personnel : 14

Contrôle continu, présentations intermédiaires et finalisées de chacune des expériences.

S3
L.3.9 – PP08

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

B. SEGERS

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,75

CONTENU

L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres 1 et 2 et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu...) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1re année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes d'étudiants (en fonction des effectifs), et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 100 %

Travail personnel : 14

S3
L.3.9 – PP09

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

2D><3D

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

B. DEBOMBOURG

OBJECTIF

Aborder le dessin et le volume autour de la question du contexte, apprendre à relier le projet à son environnement.

L'enseignement propose à travers la pratique du dessin et le volume une approche contextuelle de l'espace. Développer un sens de l'observation, une sensibilité et une capacité à maîtriser l'espace en deux et trois dimensions.

Le but est d'arriver à comprendre, maîtriser et relier ces deux formes de représentations, la 2D et la 3D, autour d'une question centrale, l'espace. L'objectif est de développer une méthode de travail ainsi qu'une technique qui va faciliter la perception et le moyen de le transformer / maîtriser.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,75

CONTENU

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, d'une ou plusieurs séances qui s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D.

Les sujets de travaux se baseront sur la notion de contexte à travers des exercices à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ecole. Il sera question de paysage, d'architecture, d'urbanisme, de modèle vivant en lien avec leur environnement.

Le postulat de ce cours est de se baser sur la réalité pour la fantasmer. Au fur et à mesure de l'avancement des séances l'interaction entre le dessin et le volume est de pousser l'audace et la prise de risque à l'inventivité en relation à des situations, des contextes particuliers : espace habitation, espace urbain, zone abandonnée, zone industrielle...etc.

NBRE DE SEMAINE : 14

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
TD 3,5

Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travail personnel : 14

S3
L.3.9 – PP10

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

INITIATION AUX PRATIQUES VIDÉOS

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

E. LICHA

OBJECTIF

Sensibilisation au potentiel de la vidéo et du film pour l'analyse et la compréhension de l'espace urbain.
- acquérir les bases techniques pour la réalisation et le montage d'un film.
- élaborer un regard critique sur les choix de cadrage, de montage et de narration.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,75

CONTENU

Exercices permettant d'explorer la grammaire du filmage (cadrage/composition/ plan séquence/travelling). Comment donner la sensation de l'espace : grandeur/étroitesse, ordre/désordre, densité/vide, bruit/silence, étrangeté/ familiarité. Cours d'analyse pour mettre au point les outils critiques pour l'approche de l'image en mouvement en lien avec l'espace urbain. Considérer le montage comme une écriture. Le montage pose la question du point de vue, de l'orientation du regard du spectateur. Quel sens donner à cette orientation. La vidéo permet-elle « d'expliquer » l'espace ou de le complexifier.

NBRE DE SEMAINE : 14

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
TD 3,5

Le semestre sera découpé en 3 exercices autour de la prise de vue et du montage.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Deux exercices. Un rendu final en vidéo, une évaluation continue, incluant l'assiduité et la participation active aux séances.

Travail personnel : 14

S3
L3.9 – PP11

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

LA CONSTRUCTION DU DESSIN

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. JOUVE

OBJECTIF

L'enseignement dans ce module consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :

0,75

CONTENU

Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices:

- Un travail de construction ou composition d'images, le collage photographique, le cadrage, le travelling.

- Une appréhension de la dimension sculptural d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques.

- La couleur et la présence de l'image dans l'espace urbain, travail photographique, prise de note et dessins.

- Une initiation au film d'animation par le flip book.

Ces exercices permettront à l'étudiant, en un semestre, d'aborder la photographie, le collage, le dessin. Ainsi, ils pourront envisager la manière la plus appropriée de développer un travail singulier

NBRE DE SEMAINE : 14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Modalité pédagogique :

TD 3,5

Rendus intermédiaires à la fin de chaque exercice

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

Travail personnel : 14

ÉQUIPE ENSEIGNANTE C. PAPIN S. NAVA/C. GARRIER C. ZAHARIA / P. HILAIRE HELAND/A. DALAGE J.-P. FRANCA C. BARREAU C. LECOURTOIS V. LAGUIA/J.-L. MORALES Y. ROUBY /M. DESSARDO P. HANNEQUIN/ R. HUNEAU/P. LAIDET J. BERGNA/O. DROUIN/ A. RAYNAUD P. HILAIRE / R. DE MARCO L. LOPEZ / E. LICHA M. LOPEZ-DIAZ/DCOILLARD Y. MAHIEU	OBJECTIF Il s'agit de proposer aux étudiants plusieurs thèmes d'approfondissement ou de découverte (au choix) dans le cadre des enseignements du premier cycle, qui complètent la formation.						
OBLIGATOIRE AU CHOIX GROUPES Coefficient de pondération : 0,25 Groupe variable en fonction des effectifs	CONTENU Chaque année de nouvelles propositions sont offertes aux étudiants. Les contenus et l'organisation favorisent le lien entre les différentes disciplines et la culture du projet architectural et urbain.						
NBRE DE SEMAINE :1	ORGANISATION Les étudiants s'inscrivent à l'option de leur choix.						
NOMBRE D'HEURES <table border="1"> <thead> <tr> <th>COURS</th> <th>TD</th> <th>SEMAINE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>7</td> <td>28</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	COURS	TD	SEMAINE	7	28	1	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS Le mode de validation diffère selon l'option choisie.
COURS	TD	SEMAINE					
7	28	1					
Travail personnel : 5							

S3
L.3.9 – OT01

OPTIONS THÉMATIQUES
WORKSHOP DES REPRÉSENTATIONS
DU PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. PAPIN

OBJECTIF

Lier les représentations au sens, au concept.

Approfondir les connaissances afin de représenter un projet avec différents outils. Techniques manuelles et numériques. Apprentissage de Photoshop, Sketch up.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

CONTENU

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

Nombre d'étudiants pour cet enseignement : 21

Un sujet long sur une semaine, très créatif, ludique propose aux étudiants d'imaginer des interventions dans des espaces architecturaux ou des espaces intérieurs en réponse à une question posée et de les représenter avec différents modes et outils. Exercices des années précédentes : en 2009 : la recette du chef, en 2010 : le dessert du jour, en 2011 : le décor idéal (clip vidéo).

ORGANISATION

NBRE DE SEMAINE : 1

Organisation sous forme de workshop : Cours magistral sur des techniques spécifiques et travaux dirigés par groupes de 3 étudiants qui développent et produisent une proposition et une présentation très soignée.

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Planches composées de dessins et d'images de synthèses 50 %.

Travail personnel : 5

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. NAVA
C. GARRIER

OBJECTIF

Naissance du cinéma et de la ville moderne, découverte du monde vibrant grâce aux frères Lumière. Les récits du cinéma se sont nourris du récit de la ville. Sans toujours les avoir visitées, nous avons tous une connaissance ou une mémoire de villes mythiques ou mythifiées, célèbres ou inconnues, réelles ou imaginaires où seul le cinéma peut nous entraîner dans sa dilatation de l'espace et du temps, nous-mêmes, calés dans un fauteuil au fond de la salle obscure. À travers le regard de différents cinéastes de différentes origines et époques, nous approcherons des espaces connus ou inconnus, parcours, déambulations, errances... différentes appréhension du monde urbain. Dépassant la fonction de simple décor, la présence de la ville au cinéma est multiple et singulière. Comment le cinéma représente une ville ? Pense une ville ? Qu'est-ce qu'il en dit, précisément ?

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

CONTENU

Les trois premiers jours de la semaine prendront forme de séminaire avec atelier, projections et discussions en compagnie d'intervenants, au cours desquels il s'agira, entre-autres, d'aborder différents points de vue sur la ville, différentes idées en jeu dans sa représentation cinématographique. Il sera question d'aiguiser un regard actif sur un film en pointant par l'analyse du montage, des choix techniques, de cadrage, de découpage, de direction d'acteur, de scénario, etc., les décisions du réalisateurs, les mécanismes qui font la singularité d'un film. Nous confronterons alors ces interrogations et analyses aux contraintes de la réalisation dans l'élaboration d'ébauches filmées. Non plus face à l'écran mais face à la ville, nous essaieront au travers des différents stades de construction d'une séquence vidéo, de mettre ces idées et souvenirs à l'épreuve de la réalité de fabrication.

NBRE DE SEMAINE : 1

ORGANISATION

Semaine intensive

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Réalisation d'un film de 5mn, compte-rendu de visionnage de films.

Travail personnel : 5

S3
L3.9 – OT06

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. ZAHARIA
P. HILAIRE

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

NBRE DE SEMAINE : 1

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

Travail personnel : 5

OPTIONS THÉMATIQUES

Groupes

LE SOL DANS TOUS SES ÉTATS

OBJECTIF

Explorer le sol dans tout ses états : l'écrire, le dessiner, inscrire sa présence à toutes les échelles de visibilité, spatiales et temporelles.
Développer une acuité du regard et une capacité de restitution graphique de ses observations
S'exercer à l'analyse d'un territoire et d'une situation complexe
Esquisser un projet et le présenter aux élus, professionnels et autres personnes rencontrées, selon leur disponibilité.

CONTENU

Cette année le voyage proposé associe la géographie et le paysage, le regard du géographe et celui du paysagiste portés sur un même objet : le sol. Cette «surface où l'on se tient et où l'on marche» (TLFI) est co-extensive de l'homme debout et en mouvement. On le dit naturel, tellurique, érodé, hostile, forgé par des forces contrares constructives et destructives. S'il n'est pas plat, on l'aplanit, s'il ne produit pas assez, on l'engraisse. Proche de sa maison, on l'embellit, masqué on le prend pour une poubelle. Oublié pour lui-même, il finit toujours par faire l'objet de convoitise.

À partir d'une situation réelle, rarement rencontrée et étudiée, mais susceptible de devenir un des problèmes récurrents des années à venir, nous explorerons le sol convoité de la plaine de Neauphle, dans les Yvelines pour recevoir le déchet de tous les déchets que l'on appelle communément «les inertes», cet optionnel propose aux étudiants d'étudier, de réfléchir et de projeter les possibilités de rencontre entre un sol géographique constitué et ces restes au bout de la chaîne de recyclage.

Les connaissances et les outils de la géographie seront sollicités pour restituer les dynamiques vivantes de ce sol en itération avec les connaissances et outils du paysagiste pour en projeter son devenir. Un arpentage des lieux et des rencontres avec les personnes concernées par le projet de transformation des matériaux inertes en sol (élus, industriels, agriculteurs, associations, ...) permettront aux étudiants non seulement de prendre la mesure de la complexité de la situation, mais aussi de construire un point de vue, prendre position et esquisser un projet.

ORGANISATION

Cet optionnel thématique intensif se déroule sur 5 jours de la manière suivante : lundi, mardi, mercredi matin : visites des terrains d'études et rencontres avec les personnes concernées par le projet : élus locaux de diverses collectivités locales, industriel, agriculteurs, associations, etc.; mercredi après-midi et jeudi matin : visites en petits groupes d'autres sites répondant à la même problématique; jeudi après-midi et vendredi matin : travail en salle avec préparation du rendu encadré par au moins 1 enseignant et mise en exposition des travaux; vendredi après-midi : présentation orale à l'équipe enseignante et si possible en présence d'une ou plusieurs des personnes rencontrées. Restitution analytique, écrite et graphique, d'une problématique liée au sol parmi celles rencontrées et de propositions de solutions, accompagnée d'une lettre à l'adresse d'une des personnes rencontrées. Présentation orale du travail. La qualité des productions déterminera leur exposition lors des journées portes ouvertes de l'ENSAPLV
Séminaires «Paysage/S» des S7, S8, S9 et groupes de projets associés.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Présence à toutes les visites de terrain + travail rendu, exposé et présenté oralement.

S3
L.3.9 – OT07

OPTIONS THÉMATIQUES

Groupes

CULTURE ARCHITECTURALE
USAGE ET ÉDIFICATION

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J.-P. FRANCA
NN

OBJECTIF

Cette option thématique est réservée aux étudiants de la double formation architecte/ingénieur de 2e année (BAI & BIA) : 100, et comprend un voyage d'études, inscrit dans la convention avec l'ESTP et l'EIVP, et financé à 50 % par chaque école au prorata des étudiants participants.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

CONTENU

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

La découverte in situ de projets architecturaux exemplaires doit donner lieu à un travail de sensibilisation des étudiants aux qualités spatiales d'ambiances et d'échelle des lieux visités. Il s'agit d'apprendre à observer et analyser les lieux, à partir des sensations physiques d'une part, et des représentations graphiques des édifices visités d'autre part. Le voyage donne aussi lieu, autant que possible, à la visite de lieux de production de projets (de cabinets d'architectes, ou de bureaux d'études), et/ou des sites industriels produisant des composants pour le bâtiment.

Voyage d'études en
Italie du Nord

ORGANISATION

Une partie de la préparation personnelle du voyage est programmée avant le départ aux cours de deux réunions communes de l'ensemble des bicursus. Chaque jour de visite est pris en charge par une équipe étudiante.

NBRE DE SEMAINE :1

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

Travail personnel : 5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Participation à la préparation et exposés : 40 %
Restitution dossier : 60 %

S3
L.3.9 – OT08

OPTIONS THÉMATIQUES
SENSIBILISATION
À L'ARCHITECTURE NAVALE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. BARREAU

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser aux problématiques de l'architecture navale par une approche sensible et intuitive des formes de carènes, de leur stabilité et de leur système de vagues.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

CONTENU

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

Le contenu de cet enseignement sera défini à la rentrée.

Groupe variable en fonction des effectifs

NBRE DE SEMAINE : 1

ORGANISATION

Semaine intensive

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

Travail personnel : 5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Réalisation maquette : 50 %
Expérimentation du déplacement et de la stabilité : 50 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. LECOURTOIS

OBJECTIF

Cette option thématique a pour objectif de découvrir des démarches particulières de conception : celles d'architectes qui utilisent, de manière originale, les outils informatiques de modélisation de l'architecture. Nous interrogerons leurs démarches en vue de déceler les relations qu'ils construisent entre leur activité mentale de conception et les usages qu'ils ont des techniques informatiques.

Les outils numériques ont, de nos jours, investis divers domaines de compétences dont celui de l'architecture. Si chacun sait l'importance de la place que tiennent ces outils en agence, savoir dire et expliciter leurs rôles au sein même de l'activité mentale de conception est chose plus délicate. Ce « Savoir dire et expliciter » l'implication des outils informatiques sur l'activité mentale de l'architecte est l'objet même de cet optionnel qui, in fine, permet de construire des connaissances solides pour se forger des références indispensables à la pratique de l'architecture.

Adresse : <http://194.199.196.99/L39-OT10>

OBLIGATOIRE AU CHOIX

CONTENU

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

Nombre d'étudiant(e)s pour cet enseignement : 20

L'architecture et des méthodes d'analyse de la conception architecturale en vue de prendre conscience de la distinction entre un objet architectural fini et perçu et cet objet architectural en conception, matière de la cognition.

Dans l'intention de construire des connaissances (et des références solides) sur l'implication des outils numériques au sein de l'activité mentale de conception architecturale, des exercices pratiques d'analyse et de création accompagneront les cours théoriques. Il ne s'agira pas ici de promouvoir des techniques particulières de conception architecturale mais de prendre conscience de leurs diversités en vue de s'en forger un regard critique (savant ou sachant).

Chaque étudiant aura à choisir un architecte (parmi une liste dictée le premier jour de l'optionnel) qu'il étudiera tout au long de la semaine. Des exercices journaliers rythmeront cette étude dans l'objectif de pénétrer peu à peu au cœur de ce qu'il est communément appelé la « boîte noire » de chacun.

Chacun découvrira les manières de son architecte en appliquant les méthodes d'analyse transmises dans les cours.

Comment ces architectes conçoivent-ils avec l'informatique ? sera la question centrale de cet optionnel.

L'exercice final consistera à représenter ce que nous appellerons « l'espace de conception » de l'architecte choisi en produisant une maquette physique de ses démarches et intentions.

ORGANISATION

Le matin, des cours théoriques présenteront des méthodes d'analyse qui devront être appliquées pour produire les connaissances sur les manières des architectes.

L'après-midi sera consacré aux productions individuelles (ou en binôme). Chaque après-midi sera consacré à un thème d'interrogation.

Le dernier jour, les étudiants présenteront oralement tous leurs travaux et rendront un dossier de synthèse des analyses et une maquette physique représentative de « l'espace de conception » de leur architecte

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
-------	----	---------

7	28	1
---	----	---

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dossier de synthèse des analyses

Une maquette de « l'espace de conception » de l'architecte

Présentation orale des productions

Présence obligatoire : 50 %

Qualité du dossier de synthèse des analyses : 25 %

Une maquette de « l'espace de conception » de l'architecte : 15 %

Présentation orale des productions : 10 %

Travail personnel : 5

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. LAGUIA
J.-L. MORALES

OBJECTIF

Cette option permet de développer le regard sur l'architecture à travers une méthode composée par la recherche bibliographique, la visite de lieux et le travail de projet, lien d'une intention intellectuelle et d'un choix graphique. Elle permet également de composer une information théorique, puis une observation active lors de la visite par des croquis, photos, écrits, pour arriver à une mise en situation de réflexion et produire un document graphique représentatif de l'intériorisation de chaque élève du travail de l'architecte choisit.

Dans un approfondissement des mélanges culturels, lancer une première approche des élèves à l'architecture de l'Amérique latine à travers l'architecte brésilien Oscar Niemeyer et l'architecte cubain Ricardo Porro.

Comprendre l'œuvre d'architecture dans sa complexité de pensée, de projet constructif et d'insertion dans son site pour proposer un travail représentatif d'une pensée et d'un discours individuel.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,25

CONTENU

Introduction :

Présentation du travail d'architecture et d'urbanisme au Brésil et à Cuba de l'architecte brésilien Oscar Niemeyer et de l'architecte cubain Ricardo Porro et adaptation de leur œuvre au nouveau contexte en France.

Présentation de plusieurs sites :

- Bâtiment du Journal « L'humanité » à St Denis. O. Niemeyer;
- Siège du Parti Communiste Français à Paris (PCF). O. Niemeyer;
- Logements à La Courneuve. R. Porro;
- École « Elsa Triolet » à St Denis. R. Porro.

Visite accompagnée de deux lieux par élève.

Atelier de travail pour créer un document graphique de synthèse.
Préparation et présentation orale.

ORGANISATION

Affichage et présentation orale d'une composition plastique

La présentation comprendra plusieurs éléments de synthèse :

- l'architecte et son œuvre;
- l'architecture dans son environnement urbain;
- détails constructifs et matières;
- interprétation libre. Composition plastique qui reproduise l'impact personnel de l'œuvre de l'architecte choisit. Elle sera réalisée à l'aide des outils plastiques de propre choix.

Il sera demandé un carnet de bord réalisé à l'aide de photos, croquis, dessins, écrits, maquettes, matières, etc., recueillis lors des visites et des recherches.

Les outils graphiques nécessaires seront demandés dès le premier jour et successivement à chaque étape : appareil photo, mètre, feutres, cahiers, cartons.

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

Travail personnel : 5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Présentation plastique personnalisée de l'œuvre d'un architecte.

Présence et avancement de l'étude : 20 %

Présentation du travail en fin de semaine : 80 %

S3
L3.9 – OT12

OPTIONS THÉMATIQUES
LA PLUS HAUTE TOUR

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Y. ROUBY
M. DESSARDO

OBJECTIF

Un cours de sculpture et construction à l'échelle 1:1. L'objectif de ce cours, proposé par un ingénieur et un sculpteur, consiste à explorer la problématique de l'utilisation d'un matériau léger, simple, économique et peu résistant pour la construction d'une structure de moyenne échelle. La mise en forme du matériau (pliage, emboîtement, coupe), rendue nécessaire par l'interdiction d'aucun matériau à l'exclusion du carton, vise à faire explorer aux étudiants à échelle réelle les techniques de construction élémentaires, notamment celles touchant aux assemblages.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

Nbr d'étudiants max. pour cet enseignement : 35

CONTENU

L'exercice propose à chaque groupe d'étudiant de réaliser une structure verticale de plusieurs mètres de haut, destinée à être escaladée au terme de l'exercice, à partir d'un module matériel unique, la feuille de carton, les assemblages entre modules devant être réalisés sans colle.

Le choix du carton comme unique matériau répond à plusieurs contraintes:

- la conception mono-matière est une des stratégies d'éco conception;
- la contrainte du matériau unique permet d'aborder les différentes stratégies d'assemblage;
- le coût modeste du carton et un façonnage rapide à l'aide d'outils simples et abordables;
- en l'absence de colle, le carton est parfaitement biodégradable et recyclable.

L'idée de l'enseignement est de confronter les étudiants à une réalité constructive concrète qui va au-delà de la seule dimension structurelle, en englobant notamment une réflexion sur le façonnage (pliage, découpe, etc.) et l'expérimentation matérielle (les structures seront escaladées au terme des 5 jours de travail, et leur solidité/stabilité testée dans les faits par les étudiants eux-mêmes).

L'évaluation se fera sous une forme de compétition finale et prendra en compte, pour chaque solution :

- sa performance : l'altitude permise et la capacité à supporter le poids d'une personne;
- sa légèreté : un décompte du nombre de feuilles (quantité de matière) utilisées;
- son élégance : cohérence technique et esthétique de la solution adoptée.

ORGANISATION

Exercice se déroulant au cours de la semaine intensive de l'intersemestre, dans l'atelier volume et sous la verrière.
Réalisation en carton, techniques d'assemblages, présentation d'exemples.

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les modalités du contrôle des connaissances seront définies à la rentrée

Travail personnel : 5

S3
L.3.9 – OT13

OPTIONS THÉMATIQUES
INITIATION AU DESIGN ET
CONCEPTION DE FORMES
ARCHITECTONIQUES ÉLABORÉES

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. HANNEQUIN
R. HUNEAU
P. LAIDET

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif la recherche de pure morphologie, l'apprentissage des corrélations entre la pensée, la modélisation 3D et la représentation de l'objet, sa perception sous différentes lumières et sa mise en situation.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,25

CONTENU

Une recherche de pure morphologie, sans référence explicite à des modénatures architectoniques, mais suffisamment complexe et inattendue pour constituer deux curiosités géométriques au sens d'objets de collection, rares, originaux, recherchés, en tout cas des objets de design signés. Les éléments de composition (géométrie, proportions, matériaux, couleurs, décorations et inscriptions...) en feront des objets d'architecture de petite taille, des sculptures ou même des trophées d'architecture, en tout cas des objets de design signés.

Un exercice de style et de géométrie pour définir deux solides stables (la verticale de leur centre de gravité se situant à l'intérieur de leur polygone horizontal de base) et d'une seule pièce, solides destinés à être multipliés, assemblés ou moulés dans un ou plusieurs matériaux.

Ces objets d'architecture (l'un des deux) seront ensuite détournés et mis en situation sur des sites urbains, des élévations que nous vous proposons ou que vous choisirez.

Initiation aux logiciels rhinocéros 3D et Photoshop.

Réalisation d'une maquette à partir d'un développé du modèle 3D.

Expérimentation d'effets sous différentes lumières (directe, diffuse...).

Mise en situation et montage photo.

ORGANISATION

5 journées intensives de 8 heures en salle 305. Les cours d'informatique se dérouleront soit en salle informatique, soit sur des portables.

Planche esquisse de deux objets.

Dessins 2D (épure) et modélisation 3D (Rhinocéros).

Maquette.

Mise en situation (Photoshop).

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Matériel de dessin, calque d'étude, carnet de croquis, appareil photo numérique... dès la première séance.

Contrôle continu : 50 %

Examen final : 50 %

Travail personnel : 5

S3
L.3.9 – OT14

OPTIONS THÉMATIQUES
APPRENTISSAGE DE LA MAQUETTE
D'ARCHITECTURE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J. BERGNA
O. DROUIN
A. RAYNAUD

OBJECTIF

L'objectif est de fournir aux étudiants, en l'espace d'une semaine « intensive », le savoir-faire nécessaire à cette technique de représentation qu'est la réalisation de maquettes.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

CONTENU

Cette semaine intensive a pour but d'aborder l'enseignement de la maquette dès les premières années du Cycle licence. Quoi de plus évident, de plus indispensable et de plus formateur que la réalisation de maquettes : elle introduit au déchiffrement des plans, coupes et façades, à la compréhension des volumes et à l'appréhension des matériaux, et soulève bien des questions qui ne tiennent pas que de la réalisation en volume. Au même titre que le dessin « à la main » enseigné en début de cursus, nous sommes convaincus que l'apprentissage de la maquette est un des passages obligés de l'initiation aux études d'architecture. Cela répond à une double demande : celle des étudiants et celle des enseignants d'architecture qui utilisent beaucoup cette technique de représentation en volume.

ORGANISATION

Déroulement de la semaine :

- J1 – Présentation. Approche de la maquette par l'exemple : projection commentée d'un éventail de diapositives de maquettes (projets et bâtiments manifestes, architectes emblématiques, structures et charpentes, concours, stands, maquettes d'étude et de détail, travaux d'étudiants, etc.)
- J2 – Visite d'une exposition suivant l'actualité
- J3 – Cours : Réflexions préalables à la réalisation, buts et choix : échelles, matériaux, découpes, assemblages, etc. et exercice pratique (début)
- J4 – Exercice pratique (suite)
- J5 – Exercice pratique (fin), analyse et correction collective des travaux.

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

Travail personnel : 5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices pratiques à l'atelier de maquettes : progressivité des travaux demandés, apprentissage des machines, découverte de différents matériaux et techniques...

Contrôle continu : 50 %
Rendu final : 50 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

R. DE MARCO
P. HILAIRE

OBJECTIF

Initiation à la complémentarité et à la collaboration professionnelle.
Initier les étudiants à la complémentarité entre les différents arts de l'espace : architecture, paysagisme, urbanisme,
Initier à la collaboration professionnelle entre l'architecte et d'autres concepteurs de l'espace à travers l'introduction aux langages, aux démarches, aux champs d'action propres et à chaque champ professionnel
Approfondir la démarche et les outils de la conception architecturale à travers la confrontation et l'ouverture aux démarches et aux outils de la conception paysagère.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

CONTENU

Deux figures professionnelles, l'architecte et le paysagiste, sont aujourd'hui de plus en plus appelées à collaborer dans la conception des espaces – voire des architectures – contemporains. Cet optionnel propose aux étudiants d'explorer la complémentarité de ces deux métiers et de s'initier à la collaboration entre figures professionnelles différentes et complémentaires. Une courte histoire des deux métiers, la présentation des démarches et des outils de conception réciproques, l'explicitation de cas d'étude, permettront aux étudiants d'une part d'approfondir la démarche architecturale qu'ils sont en train d'apprendre tout au long de ces premières années de licence et, d'autre part, de s'ouvrir à la démarche et aux outils du paysagiste.

L'étude et la visite de réalisations conçues en binôme par des architectes et des paysagistes permettra d'illustrer la complémentarité des deux arts et les différents résultats de cette collaboration. Deux exercices courts permettront enfin d'explorer et d'expérimenter certaines des démarches et des outils présentés.

ORGANISATION

La semaine sera organisée selon les trois modes pédagogiques suivants : cours magistraux pendant les deux premiers jours ; visites de réalisations ; études de cas et exercices courts en atelier.

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

Travail personnel : 5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Journal de bord ; dessins, maquettes, planches.

Contrôle continu : 40 %

Rendu du journal de bord : 30 %

Rendu des exercices courts : 30 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. LOPEZ
E. LICHA

OBJECTIF

L'objectif de ce cours est de développer un regard sur l'espace public urbain à partir de l'idée d'accident, de vide, de rebut, d'inutilité. Les Petites Urbanités Libres sont à l'origine, un projet artistique imaginé par les membres du collectif Khta, qui proposait de questionner la façon dont nous regardons l'espace urbain. À travers un questionnement d'idées héritées du fonctionnalisme, nous chercherons à rendre visible un autre rapport possible à la ville, basée non pas sur des utilités, des fonctions ou des usages, mais sur des principes de non-utilité, de vide, d'accident ou de manque. Quel rapport établir à des espaces impensés et impensables que sont les accidents provoqués par l'évolution urbaine, par la propre planification urbaine et les usages ? Quelle attitude développer à leur égard ? Les rendre utiles ? Les raser ? Les combler ? C'est par le biais de ce regard décalé que nous cherchons à développer chez les étudiants une perspective critique des principes qui organisent notre relation à l'espace urbain.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

Nbr d'étudiants
max. pour cet
enseignement : 20

Modalités
pédagogiques :
TP : 35

CONTENU

Cet enseignement intensif s'inscrit dans la continuité d'une collaboration qui a eu lieu pendant l'année 2012 dans le cours de L2 en SHS avec les membres de la compagnie de théâtre KHTA. Les membres du collectif Khta furent invités à proposer aux étudiants de la Villette de partir à la découverte d'une autre manière de regarder l'espace public urbain. Loin des principes fonctionnalistes, mais aussi des discours critiques focalisés sur les formes d'urbanité qui seront nécessaires pour rendre la ville plus accueillante. Loin de ces discours, il a été question pendant ce TD de réfléchir aux espaces qui résultent non pas de la planification urbaine ou de la conception architecturale, mais de son contraire, des échecs, des erreurs, de l'entassement des espaces et des architectures. L'objectif de l'exercice n'était en aucun cas de proposer une « correction » de ces erreurs, mais d'approfondir notre compréhension de l'espace urbain en imaginant des dispositifs tout en remettant en question les rapports utilitaristes que nous entretenons avec l'espace urbain, afin de rendre ces espaces « qui ne servent à rien » plus accueillants, plus chaleureux, plus visibles, et à restituer, ne serait que par un geste, la dignité des lieux qui apparaissent aujourd'hui comme des « espaces rebuts ».

Forts de cette expérience, nous proposons aujourd'hui un enseignement intensif qui permettra d'approfondir ce que dans le cadre d'un TD de quatre heures, n'était qu'esquissé : comment penser la ville et l'urbain à partir des limites, des bords, des marges ? Quel statut donner à des espaces impensés ? Quelle importance octroyer à l'inutile, au non rentable. Les PLU, (petites urbanités libres) sont d'abord ces espaces inutiles qui ne sont jamais repérés car dépourvus d'usage et de fonction. Des bords, des trous, des entre-deux, sont des lieux où le regard du citoyen ne se pose jamais. Ils suscitent l'inquiétude, le dégoût, ou l'indifférence. En 2011, l'équipe du collectif KHTA convoque plus d'une vingtaine d'artistes pour investir un territoire du XXème arrondissement de Paris.

Fruit de ce résultat, des projets d'intervention furent exposés dans la rue invitant aux publics à s'interroger sur leur existence.

Le présent cours intensif s'inscrit donc dans une démarche qui vise à généraliser une enquête sur l'existence de ces espaces dans le territoire du XIII arrondissement.

ORGANISATION

L'exercice se réalisera en une séquence dont les phases sont les suivantes :

- Repérage
- Cartographie
- Définition
- Marquage
- recommandations

Tout au long du projet on fera des allers-retours entre du travail en petits groupes et des réunions collectives pour mettre en regards les travaux de chacun.

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

TD et TP sur place. Rendu finale.

Travail personnel : 5

L'ÎLE D'YEU, « PASSÉ/PRÉSENT/FUTUR »
D'UN TERRITOIRE INSULAIRE : ARCHITECTURE,
URBANISME, PATRIMOINE, PAYSAGE, GÉOGRAPHIE,
ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. P. LOPEZ DIAZ
D. COUILLARD

OBJECTIF

Comprendre un territoire insulaire :
- apprendre, développer, lire les scénarios historiques d'occupations territoriales, humaines et naturelles;
- identifier les périodes de construction à partir d'une lecture architecturale et urbaine des périodes stylistiques;
- comprendre et mesurer, l'importance des ressources territoriales, l'importance des matériaux locaux, dans la résultante technique et constructive du bâti et urbanisme insulaire;
- comprendre l'importance des enjeux sociaux/politiques, dans le choix architectural et des rapports de l'architecture et de l'urbanisme au territoire;
- comprendre les différences entre « nature », « nature artificielle », transformation du territoire, authentique et fausse culture, la culture pour le tourisme « artifice et contrefaçons »;
- faire une analyse parcellaire et étudier ses diverses sur le paysage, l'économie, la politique, le tourisme;
- mesurer, les avantages et les dangers, sur le patrimoine, générés par le phénomène récent du tourisme et les dangers issus des rénovations et réhabilitations inadéquates de l'architecture et de l'urbanisme qui en découle;
- expérimenter une méthode d'analyse et d'observation, historique sociale, géomorphologique, de typologie parcellaire. Cette méthodologie doit permettre une réhabilitation et des interventions d'entretien soutenables et respectueuses du patrimoine urbain et architectural;
- interpréter à l'heure du « Grenelle de l'environnement », le développement soutenable appliqué à ce territoire insulaire;
- Comprendre la vie sociale « insulaire » et autres mobiles.
Heureusement, l'île d'Yeu ne mesure que 7 km per 4 km, échelle de territoire idéale avec une unité indéniable, pour mener à bien cette analyse transverse, de 9 jours.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

Nbr d'étudiants max. pour cet enseignement : 35

CONTENU

Lundi et mardi, visite du territoire et analyses : architecture, urbanisme, patrimoine, paysage et géographie.
Mercredi, rencontre des élus locaux et associations concernées par notre démarche, expressions des besoins par ces diverses autorités locales.
Jeudi, vendredi, samedi, élaborations et mise en forme de présentation des 4 scénarios de projet.
Dimanche, journée libre.
Objectif de production, de 4 scénarios/projets et recommandations/propositions, de 4 groupes (de 3 étudiants).
Samedi 09/02 ou lundi 11/02 matin, présentation publique, verbale et informatique des 4 scénarios/projets et travaux, par les groupes, aux élus locaux et de divers partenaires associatifs, intéressés par nos analyses et recommandations.

ORGANISATION

Voyages aller/retour, en train (3h00), car (1h00) et bateau (0h45).
Séjours de 9 à 10 jours, sur place, suivant mise au point du planning, avec nos partenaires locaux.

Cout total de 90 euro maxi, comprenant l'hébergement et les visites culturelles. En sus, location de vélo.

Hébergement collectif, en chalet de 4 ou 6 places (chambre de 2 lits), équipés cuisines individuelles avec matériel, salon et SDB/ WC individuels. Ces chalets en proximité de la mer et du centre ville.

En complément des CM et TD, les visites d'inventaires et d'analyses du territoire.

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
7	28	1

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Note établie en résultat de la présentation publique verbale, avec moyens informatiques, par groupes thématiques de 4 étudiants d'analyses/études/projets, aux élus locaux et autres partenaires locaux, intéressés, par nos travaux, le samedi 09/02 ou le lundi 11/02.

ACQUIS RECOMMANDÉ

Ouvrages disponibles à la bibliothèque de l'ensapl :

- *Yeu & Noirmoutier, îles de Vendée*, Réd. Eric Coutureau, Hubert Maheux ; collab. Jean L'Helgouach ; fotogr. Patrice Giraud, François Lasa, Bernard Renou ; dess. Marc Brugier, François Corbineau. Nantes : Association pour le développement de l'Inventaire général (ADIG), 1994. 493 p. (Cahiers du patrimoine, 0762-1671 ; 34). ISBN 2-906344-42-7.

- *L'Inventaire Cahiers du patrimoine*, Coutureau Eric, Maheux Hubert - Yeu & Noirmoutier îles de Vendée, 1994.

- *L'Île d'Yeu*, Zodiaque, sans date In-8 (22x17 cm), 50 pages, illustrations en n&b,

- *Images du patrimoine Ile d'Yeu Vendée*, Imprimerie nationale, 1988.

PRÉPARATION À

Développer :

- l'observation et l'analyse méthodique, de la diversité du patrimoine, architectural, urbain et paysagé, de l'urbanisme organisé ancien et présent des bastides, en vue de sensibiliser à ces aspects, les futurs architectes, dans d'éventuels projets situés, dans des contextes similaires (ZPPAU) et zone de protection du littoral marin;

- la compréhension et la reconnaissance des typologies urbaines et architecturales historiques;

- la compréhension des enjeux du passé, des enjeux actuels, (économie, tourisme, désertification rurale, sous équipement/suréquipement, travail/chômage, démographie, transports);

- développe le sens critique des futurs architectes, face aux actions et projets de réhabilitations, de rénovations, de restaurations, d'adaptation du patrimoine aux usages actuels.

Ce module d'enseignement est une contribution, à une meilleure pensée créative future, des interventions de réhabilitations, de restaurations et de transformations, respectueuses de ces patrimoines urbains et architecturaux.

Travail personnel : 5

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Y. MAHIEU

OBJECTIF

Personne aujourd'hui ne conteste la nécessité de ne pas dilapider nos ressources. Cet enseignement a pour objectif d'instruire les rapports entre structure et forme, dans une optique minimaliste du point de vue de la matière.

L'objectif inavouable est de prendre du plaisir tout en mettant au point des morphologies et des schémas statiques sophistiqués.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,25

CONTENU

A la suite de la conférence introductive, dès la première après-midi, les étudiants testeront quelques premières manipulations. Cette pédagogie de projet via la manipulation n'exclura pas pour autant la théorie qui sera dispensée dans le cadre de mini (voir ?micro?) cours ?improvisés? en fonction des problématiques rencontrées par les étudiants.

Afin de ne pas perdre de temps (délais de commande ?) et d'avoir le matériel à disposition dès le premier jour, un package de fournitures sera fourni ?à priori?. Parmi ces fournitures : Bambous, Licra, Tulle déformable, câbles ou ficelles, sacs de sable (leste), poulies ?

Outre la nécessité d'utiliser les matériaux proposés (éventuellement complétés par des matériaux de récupération : tube carton ?) , la seconde contrainte est de respecter la logique d'optimisation, pour le reste, le champ est ouvert : Bidules ludiques, mobiles, transportables, transformables ?

ORGANISATION

Journée 1,
Matin : Conférence sur les structures légères. AM : Création des groupes, distribution de matériel, début des manipulations.

Journée 2,
Conception (essentiellement en maquette)

Journée 3 + 4,
Conception et réalisation du prototype.

Journée 5,
Mise en situation et présentation du prototype.

NOMBRE D'HEURES

COURS	TD	SEMAINE
-------	----	---------

7	28	1
---	----	---

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Présence, réalisation et présentation d'un prototype.

Travail personnel : 5

SEMESTRE 4

S4	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.4.10	Projet d'architecture	16
	Projet d'architecture	
	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	
	Langues vivantes	
	Ambiance 2	
L.4.11	Structure et dessin informatique	8
	Structure 2	
	Dessin informatique	
	Stage ouvrier et/ou chantier (3 ECTS)	
L.4.12	Histoire et Sciences humaines	5
	Histoire et théories de l'architecture	
	Sciences humaines et sociales	
	Perception et langage plastique	

L.4.10 PROJET D'ARCHITECTURE

4 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.4.10	Projet d'architecture	16			105	105	6,5	105	0,70	16
	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	14	21			21	1,5	21	0,10	
	Langues vivantes	14	14	14		28	2	14	0,10	
	Ambiance 2	14	21	9		30	2	21	0,10	
	TOTAL L.4.10		56	23	105	184	12	161	1	

Objectif

L'apprentissage du projet sollicite les moyens de représentation détaillée, les aspects techniques de la structure, la maîtrise des éléments de la construction, de la mise en oeuvre des matériaux et de la géométrie. Le cours de théories portant sur le rôle de la technique en architecture nourrit la réflexion critique et l'apport des références historiques sur la période du « long XIXème siècle ». La démarche est renforcée par l'organisation d'exercices transversaux avec les enseignements de construction. L'unité comprend les cours de langues (anglais, espagnol, italien, allemand) qui précisent le vocabulaire technique de l'architecture et de la pratique projet. Les enseignements de construction approfondissent la connaissance de la structure globale de l'édifice, des matières et matériaux, et des produits de l'industrie utilisés dans le bâtiment.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
P. GERME P. DE BECK S. JOLY P. JEAN P. QUINTARD-HOFSTEIN A. PORTNOÏ O. CHASLIN L. GUEDJ P. CREMONINI Y. ROUBY N. LAURENT H. LUANCO	L'initiation au projet d'architecture en deuxième année s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. En deuxième année les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	
Coefficient de pondération : 0,70	Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser.
Nbre de semaine : 16	L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.
Modalité pédagogique : PROJET	ORGANISATION
	Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 6,5 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.
NOMBRE D'HEURES	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS
SEMESTRE SEMAINE	
105 6,5	Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.
Travail personnel : 105	

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
P. GERME P. CHAVANNES	Au cours des 6,5 heures hebdomadaires d'enseignement, ce cours comblera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.
Coefficient de pondération : 0,70	
Nb. d'étudiant(e)s pour cet enseignement : 28	
Nbre de semaine : 16	ORGANISATION
Modalité pédagogique : PROJET	Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun sont assurés dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et individuelles.
NOMBRE D'HEURES	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS
SEMESTRE SEMAINE	Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche.
105 6,5	Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.
Travail personnel : 105	

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. DE BECK
B. BANCEL

OBJECTIF

« Avec des matériaux inertes, sur un programme plus ou moins utilitaire que vous débordez, vous avez établi des rapports qui m'ont ému. C'est l'architecture ». Le Corbusier, Vers une architecture.

Les moyens concrets susceptibles de conduire vers ce débordement espéré sont :

- le Genius loci, dont la rencontre engendre une résonance avec le site,
 - la structure, qui permet l'alchimie de la matière et de la lumière,
 - la géométrie, qui est projection de l'esprit humain sur le monde,
 - la plastique, modelage qui procède de la physique des corps.
- L'atelier tentera d'explorer ces moyens.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Programme: une institution dans un lieu urbain stratégique.

Trois sites aux contraintes urbaines puissantes sont proposés, les étudiants choisissent intuitivement, en fonction de leurs affinités.

Très concret, le programme part d'une liste de surfaces établie par une municipalité. L'enjeu est de répondre aux « exigences » formulées, tout en déplaçant la question vers le champ de l'architecture.

Il s'agit de comprendre comment l'architecture est capable d'abriter, de révéler, d'amplifier les activités humaines.

L'énoncé est formulé d'emblée pour amorcer la réflexion et donner aux étudiants le temps de l'errance, légitime dans tout processus de conception.

Aucune distinction ne sépare le travail d'analyse et le travail de projet.

L'atelier est ponctué par des exposés permettant une approche intuitive des structures architecturales.

Une présentation intermédiaire engage les étudiants à produire un état complet du projet, qui servira de base à un travail de reprise.

ORGANISATION

L'atelier se déroule généralement autour d'une grande table. Sur base volontaire, chaque étudiant présente ses esquisses aux enseignants et à ses condisciples. La présence autour de la table est libre mais vivement encouragée ; elle est une clef fondamentale permettant l'évolution de chacun. En séance : croquis, maquettes d'étude, dessins, partiels mais précis, de formalisation.

Présentations intermédiaires : résumé de la réflexion et jeu complet de dessins.

Présentation finale : dessins exhaustifs de rendu et maquette exprimant le projet.

Archivage : book A3 synthétisant le projet (texte, dessins, photos).

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

105	6,5
-----	-----

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

Travail personnel :
105

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. JOLY
C. GILBERT DE CAUWER

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,70

Nb. d'étudiant(e)s pour cet enseignement : 28

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
105	6,5

Travail personnel :
105

OBJECTIF

L'initiation au projet d'architecture en deuxième année s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. En deuxième année, les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.

CONTENU

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. Le module tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.

ORGANISATION

Le projet de 2ème semestre amènera les étudiants à aborder l'habitat dans des combinaisons et des échelles plus complexes et dans une situation réelle. Cet exercice sera jalonné de visites et d'explorations de lieux de Paris dont la matière est l'habitat, allant de l'expérience sensible à la restitution raisonnée, permettant de stimuler et nourrir leur imaginaire d'une grammaire urbaine et architecturale présente dans la ville telle qu'elle est et d'appréhender concrètement et au travers de la restitution de relevés la mesure de l'espace. Au cours des 6,5 heures hebdomadaires d'enseignement le module combinera des cours de construction et de représentation à même d'accompagner la mise en forme du projet. Visites, recherches et analyses de réalisations significatives feront l'objet d'affichage et d'exposés présentés par les étudiants. La présence hebdomadaire est nécessaire. Le suivi et l'évolution de chacun est assuré régulièrement sous la forme de présentations et de corrections partagées et individuelles.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Projets, exposés, analyses
Contrôle continu : 20%
Jurys spécifiques de fin d'exercice : 80 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

N. LAURENT
H. LUANCO

OBJECTIF

L'enseignement se fonde sur des exercices qui mettent l'étudiant en situation de projection en abordant des sujets simples et une mise en contexte réel limité. Des thématiques ou des questions simplifiées sont proposées pour que l'étudiant découvre, expérimente et maîtrise différents modes de conception et les outils nécessaires à l'élaboration et à la cohérence d'un projet architectural. Il s'agit aussi d'apprendre à l'étudiant à découvrir et à structurer les étapes de son travail et du processus de projet qu'il développe, tout en le guidant dans cette démarche en fonction de sa personnalité.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nb. d'étudiant(e)s pour cet enseignement : 28

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
105	6,5

Travail personnel :
105

CONTENU

Pour l'exercice de projet, le travail porte sur les points suivants :

- Recherche de référents culturels et de référents architecturaux tous choisis par l'étudiant en rapport avec le thème et le sujet de l'exercice.

- Recherche et manipulation sur des thèmes architecturaux (voire urbains) en rapport avec l'exercice.

- Travail sur le trinôme fonction/intention(s)/forme qui nourrit le développement de la réponse apportée par l'étudiant.

- Traitement de thèmes spécifiques en fonction du sujet, sur le programme, sur l'usage, sur les questions constructives, sur les matériaux et la fabrication de l'architecture ou encore sur l'innovation.

Les choix de site, du sujet et du programme sont porteurs de sens et qualifient fortement la pédagogie et les objectifs poursuivis par les enseignants, les contenus cherchant toujours à solliciter chez l'étudiant le développement d'un travail personnel et son désir d'architecture moteur de l'exercice.

Le projet portera sur un équipement permettant d'expérimenter le travail volumétrique et spatial, soit en relation avec la structure par points porteurs, afin de différencier les parties structurelles de l'enveloppe et les parois constitutives des espaces intérieurs, soit sur les liens sensibles entre structure, enveloppe, lumière et matière. Il s'agira aussi de s'interroger et prendre position sur la façon dont un tel édifice se présente, se représente et se perçoit dans son environnement.

ORGANISATION

Notre pédagogie de l'apprentissage du projet s'appuie sur un travail régulier et exigeant de la part de chaque étudiant. Une grande importance est accordée au contrôle continu et la présence hebdomadaire de l'étudiant. A chaque correction, l'étudiant présente documents d'études, documents graphiques, maquettes, ..., demandés par les enseignants. Il constitue un cahier d'études avec tous ses documents de recherche et de travail et conserve ses maquettes d'études. Le rendu final est un exercice à part entière où l'étudiant apprend à exposer son travail et à le synthétiser sous différentes formes (présentation orale, dessins, maquette, note écrite ...).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La correction du travail de chaque étudiant est hebdomadaire et personnalisée et s'effectue devant l'ensemble du groupe.

Contrôle continu : 100%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. JEAN
F. FAUCONNET

OBJECTIF

Le projet d'architecture est la synthèse entre la pensée et la concrétisation spatiale ; la forme n'est pas un préalable mais le résultat d'une mise en cohérence des intentions, des questions d'usage, du contexte et de l'espace construit.

En première année, l'étudiant aborde l'espace architectural principalement par la culture et l'analyse de composants spatiaux.

En deuxième année, nous proposons, par des exercices simples, de développer une démarche architecturale posant la pensée comme préalable et le projet comme lieu de synthèse des questions :

- la préoccupation de l'usage est présente dans tous les exercices ;
- le contexte est abordé dans des environnements volontairement simplifiés pour être intégrés dans les projets ;
- la concrétisation de l'espace se traduit par la hiérarchie et la qualification des ambiances ; l'aspect constructif est développé dans le dernier exercice par l'utilisation d'un matériau concret : le bois.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

CONTENU

Par des questions simples, l'imaginaire de l'étudiant est stimulé et confronté à son vécu, à notre héritage culturel, à la modernité ; il doit faire les choix, en conscience, pour aboutir par sa démarche à la cohérence du projet ; c'est la quête de l'autonomie.

Les exercices proposés développent une croissance dans la complexité des thèmes abordés et leur spatialité :

- Fonction – usage – ambiance
- Espace et déplacement du corps
- Espace – structure – matière
- Rapport dedans/dehors
- Espace enveloppe – espaces de transition – environnement
- Le plein – le vide
- Géométrie de l'espace

Modalité pédagogique :
PROJET

ORGANISATION

Notre enseignement se propose de développer les outils de réflexion, de représentation et de communication.

La matinée est consacrée à l'acquisition critique des connaissances ; des exposés sont dispensés en alternance avec des visites architecturales dans Paris en relation avec la thématique des exercices. L'après-midi est le temps du projet. Les exercices font l'objet d'une présentation approfondie et chaque semaine un exposé développe un aspect de la question en rapport avec l'avancement de l'exercice. Les recherches pour les étudiants, ciblées sur les thèmes abordés, se font par petits groupes.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
105	6,5

Travail personnel :
105

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Pour chaque exercice, les étudiants produisent un texte d'intention, des maquettes aux différentes étapes de progression du projet, des documents graphiques, un cahier de la démarche, un cahier de présentation, une synthèse.

Ils exposent oralement leur travail ; l'analyse critique par les étudiants est développée ; les corrections individuelles sont collectives.

Contrôle continu : 100 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P.QUINTARD-HOFSTEIN
G. CLÉMENT

OBJECTIF

Les projets de 2ème année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple: donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale. Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux premiers de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple « réponse » en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

CONTENU

Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères:

- la relation au site, au paysage et au territoire;
- la qualité des séquences d'approche et d'entrée;
- la qualité du mouvement et des circulations;
- la richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle;
- la relation entre la structure et la spatialité;
- la géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion;
- la perception spatiale et la découverte de l'émotion.

ORGANISATION

Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter.

Cinq exercices sont proposés au cours de l'année et ont but une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le cinquième propose un programme d'équipement public « situé ». La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du plan et de la coupe, l'espace vertical, la spatialité intérieure, Le plaisir de la manipulation.

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
105	6,5

Travail personnel :
105

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Textes d'intentions.

Analyse architecturale, carnet de croquis obligatoire, dessins: 2D, perspectives, maquettes d'études et maquettes finales, manipulations spatiales, présentations écrites et orales.

S4
L.4.10 – PA07

APPRENTISSAGE DU PROJET
D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. PORTNOÏ
E. SALAZAR

OBJECTIF

Au cours des 7 heures hebdomadaires d'enseignement, l'enseignement combinerà des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

CONTENU

Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.

Nbre de semaine : 16

ORGANISATION

Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonneront la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
105	6,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche.
Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

Travail personnel :
105

S4
L.4.10 – PA08

APPRENTISSAGE DU PROJET
D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

O. CHASLIN
D. GABBARDO

OBJECTIF

Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes, il est proposé aux étudiants d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et de développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive - cerner et comprendre la tâche dans sa complexité - ainsi que spéculative - proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

CONTENU

Des principes génératifs de la forme architecturale, au lieu :
1. Travail dirigé partagé avec les autres groupes de projet et avec l'enseignement de la construction autour de l'immeuble d'habitation (4 semaines).
2. Des habitations collectives associées à un petit équipement public (projet long, par étapes cadrées). La journée de travail s'organise en trois temps : un premier moment – plus ou moins long – de débat autour de ce que nous appellerons d'une « question du jour » proposés par deux ou trois étudiants, suivi d'apports de forme variée (exposés d'étudiants et/ou d'enseignants, visites, etc.) puis d'une discussion collective sur l'avancement de vos démarches de projet.

ORGANISATION

Analyse d'exemples pour former un corpus pour le projet ; échanges, jurys et expositions avec autres groupes de projet. Si la production vise la prise de position à travers une proposition concrète, une place importante est accordée à la constitution d'un dossier restituant la démarche, et incluant également les notes concernant toutes les contributions de l'étudiant à l'échange collectif (exposés, questions, travaux transversaux, etc.).

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
105	6,5

Travail personnel :
105

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 100 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. GUEDJ
K. NOUSIAINEN

OBJECTIF

La 2e année est une année charnière, tout est encore ouvert pour l'étudiant dans la constitution de son propre univers de références. Cette année doit permettre à partir des thématiques/programmes – habiter et équiper la ville – de poursuivre le travail d'analyse architecturale, apprendre à manipuler et à formaliser des espaces dans un site, comprendre la notion de typologie, se confronter à des programmes simples qui articulent plusieurs échelles d'espaces, proposer des solutions constructives et avoir une approche des matériaux.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
105	6,5

Travail personnel :
105

CONTENU

Le deuxième semestre a pour thème habiter la ville. Il est divisé en trois exercices.
Un projet court : un logement idéal, sur la base d'une forme géométrique simple. Proposition de typologie et d'assemblages horizontal ou vertical. Articulation entre la notion de typologie et de la constitution d'un tissu urbain.
Un exercice d'analyse architecturale sur la base d'un corpus de logements. Le travail d'analyse est mené conjointement avec le projet long, il fait partie du projet.
Un projet long : sur un site proche de l'école constitution d'une pièce urbaine abritant une quarantaine de logements et un espace public.

ORGANISATION

Cours thématiques, visites de sites et bâtiments, exposés d'étudiants, affichages hebdomadaires, corrections individuelles et en groupe. Chaque semaine les étudiants reçoivent un « menu » qui résume le travail réalisé, précise le rendu pour la semaine suivante, indique des conférences, ouvrages, bâtiments, sites internet en lien avec la problématique du projet.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu, rendus et corrections hebdomadaires. Tenue d'un carnet de croquis tout au long de l'année. Jurys intermédiaires et jurys finaux.

S4
L.4.10 – PA10

APPRENTISSAGE DU PROJET
D'ARCHITECTURE

Groupe de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CREMONINI
E. VEIT

OBJECTIF

L'initiation au projet d'architecture en deuxième année s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux.
En deuxième année les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

CONTENU

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser.

L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 6,5 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
105	6,5

Travail personnel :
105

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Y. ROUBY
A. KILIAN

OBJECTIF

En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
105	6,5

Travail personnel :
105

CONTENU

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CHABARD
V. NÈGRE

OBJECTIF

Ce cours inaugural introduit à l'histoire des théories et des doctrines de l'architecture. Organisé de manière thématique, il interroge une série de notion de base qui sont autant de mots courants du vocabulaire architectural et que les étudiants ont souvent déjà intuitivement adoptés dès la première année : espace, projet, échelle, programme, contexte, etc. Il s'agit alors d'ouvrir ces « mots valises », d'analyser leur apparition dans la langue des architectes, de faire la généalogie des différents points de vue, débats intellectuels et postures projectuelles qu'ils ont suscités, de les confronter à d'autres notions plus anciennes auxquelles ils se sont substitués. L'enjeu de cet enseignement est de présenter l'architecture comme un champ théorique, comme une culture discursive en prise permanente avec la conception architecturale. Revisitant les ouvrages et les édifices canoniques mais aussi des objets plus anonymes ou vernaculaires, le cours est fondé sur deux partis pris : produire, d'une part, un propos volontairement transhistorique qui, en évitant tout anachronisme et en posant des jalons chronologiques, traverse plusieurs contextes historiques et aborde systématiquement la situation contemporaine ; d'autre part, examiner l'architecture à la fois du dedans, comme un champ disciplinaire spécifique, et du dehors, comme une pratique hautement soumise à des déterminants externes (économique, social, politique, technologique, etc.) ; donc interroger sans cesse l'architecture dans son autonomie comme dans son hétéronomie.

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,10

Nbre de semaine : 1

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
21	1,5

Travail personnel :
21

CONTENU

1. Introduction : théorie ou doctrines
2. Architecture
3. Espace
4. Histoire
5. Projet
6. Échelle et proportion
7. Contexte et situation
8. Programme
9. Flexibilité et polyvalence
10. Corps et paysage
11. Structure et enveloppe
12. Transparence 1 : le vitrail et la serre
13. Transparence 2 : matérialité et ambiguïtés

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen écrit

S4
L.4.10 – LA

LANGUES VIVANTES
ANGLAIS

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

G. LLOYD JONES
(8 GROUPES)

OBJECTIF

L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une oeuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.

OBLIGATOIRE

CONTENU

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,10

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. Le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé. L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets.

ORGANISATION

Le travail s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Travail personnel :
21

Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés.
Présence et contrôle continu : 50 %
Examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale : 25 %
Examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours : 25 %

S4
L.4.10 – LD

LANGUES VIVANTES
ALLEMAND

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. KLIER-TEISSEIRE

OBJECTIF

L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une oeuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.

OBLIGATOIRE

CONTENU

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,10

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. Le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé. L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets.

ORGANISATION

Le travail s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Travail personnel :
21

Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés.
Présence et contrôle continu : 50 %
Examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale : 25 %
Examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours : 25 %

S4
L.4.10 – LE

LANGUES VIVANTES
ESPAGNOL

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J.-L. MORALES

OBJECTIF

L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une oeuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.

OBLIGATOIRE

CONTENU

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,10

Nbre de semaine : 14

Modalité
pédagogique :
CM 1
TD 1

Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. Le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé. L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets.

ORGANISATION

Le travail s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Travail personnel :
21

Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés.
Présence et contrôle continu : 50 %
Examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale : 25 %
Examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours : 25 %

S4
L.4.10 – LI

LANGUES VIVANTES
ITALIEN

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M.-A. PALUMBO

OBJECTIF

L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une oeuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.

OBLIGATOIRE

CONTENU

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,10

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. Le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé. L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets.

ORGANISATION

Le travail s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Travail personnel :
21

Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés.
Présence et contrôle continu : 50 %
Examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale : 25 %
Examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours : 25 %

S4
L.4.10 – AM

AMBIANCE 2

Cours magistral

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J.-P. FRANCA
M. DIAZ LOPEZ

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de compléter l'enseignement des semestres précédents sur les notions liées au confort visuel, de mettre en évidence les paramètres du confort et leur incidence sur le projet en vue d'une réelle maîtrise des ambiances et de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,10

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 3

CONTENU

1. La lumière
2. Phénomènes relatifs à la vision humaine
3. Le confort visuel
4. Le projet et la lumière naturelle
5. Les différentes sources de lumières artificielles
6. Les luminaires

ORGANISATION

Cours magistraux.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
21	2

Travail personnel :
21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'examen partiel et terminal.

L.4.11 STRUCTURE ET DESSIN INFORMATIQUE

8 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
	Structure 3	14	21	9		30	2	21	0,20	
L.4.11	Dessin informatique	14		49		49	3,5	42	0,40	8
	Stage ouvrier et/ou chantier (3 ECTS)							105	0,40	
	TOTAL L.4.11		21	58		79	5,5	168	1	

Objectif

L'enseignement de structure approfondit les structures en général et la technologie des édifices en béton. L'enseignement des représentations introduit les outils informatiques de dessin appliqués au projet d'architecture. L'unité comprend le stage « ouvrier » qui place l'étudiant au coeur de la mise en oeuvre et de la fabrication, ou le stage « chantier » qui se présente comme le lieu d'observation des relations entre les différents acteurs du bâtiment.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S4
L.4.11 – ST

STRUCTURE 2

Cours magistral

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. POIRIER
R. ARLOT

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif et dans la suite du cours de l'UEL1 - Initiation aux structures/ Technologie de l'édifice 1 - d'aborder à nouveau, sur des cas un peu plus complexes (en trois dimensions et non plus en plan) les bases de la statique, à travers la compréhension du fonctionnement de divers systèmes structurels. Il permet d'être capable de faire des choix structuraux, de concevoir une structure simple en ayant pensé ses types de liaisons, son degré de staticité et ses contreventements, pouvoir se représenter et calculer la répartition et le type d'effort dans un élément de structure, faire du dimensionnement simple.

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,20

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :

CM 1,5
TD partagés
Architecture/Construction
35h
dont 9h de Construction

CONTENU

Thèmes abordés :

10. Structures tendues : réseaux de câbles et membranes
12. Structures comprimées : voûtes, coupes et coques
13. Arcs-et-câbles
14. Treillis dans l'espace
15. Poutres
16. Cadres

ORGANISATION

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière, avec deux séances de travaux dirigés (6 heures et 3 heures) en petits groupes.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
30	2

Travail personnel :
21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.

Contrôle continu (TD et travaux personnels) : 33 %

Examen final : 67 %

S4
L.4.11 – DI01

DESSIN INFORMATIQUE

Cours magistral

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

D. BEAUTEMS (2 GRPS)
C. MALBRAND (2 GRPS)
CH. PAPIN (2 GRPS)
S. BERNDT
J. PION (2 GRPS)
H. CORNIER

OBJECTIF

Acquérir une autonomie dans l'utilisation des outils informatiques de dessin 2D et 3D appliqués au projet d'architecture.

OBLIGATOIRE

CONTENU

PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,40

Apprendre à maîtriser deux logiciels de conception de projets d'architecture, l'un spécifiquement dédié à l'architecture, l'autre plus généraliste.

Nbre de semaine : 14

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 2

Cours et travaux dirigés pendant le déroulement de l'enseignement. La promotion est divisée en deux ensembles. Le premier ensemble suit ce cours au premier semestre tandis que l'autre suit le module : UEL 3,7, géométrie des projections. Et inversement au deuxième semestre.

NOMBRE D'HEURES

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

Contrôle continu, exercices, contrôle final.

Travail personnel :
42

L.4.12 HISTOIRE, SCIENCES HUMAINES ET EXPRESSION PLASTIQUE

6 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.4.12	Histoire et théories de l'architecture	14	21			28	2	21	0,30	6
	Sciences humaines et sociales	14	21	7		28	2	28	0,35	
	Perception et langage plastique	14		49		49	3,5	14	0,35	
	TOTAL L.4.12		49	56		105	7,5	63	1	

Objectif

La démarche historique poursuit la connaissance de la tradition classique, du traité d'architecture moderne, du système des ordres de Serlio à Vignole, et à la notion de « licence » dans la théorie de l'architecture du XVI^{ème} siècle. La démarche des sciences humaines décline l'approche anthropologique et sociologique de l'espace urbain autour des notions de représentations et images de la ville. La formation plastique concourt à diversifier les modes d'expression multi-médias et à impliquer les étudiants dans la conception de lieux ou d'espaces et des phénomènes ambiants qu'ils recouvrent.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1^{ère} session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S4
L.4.12 – HA01

HISTOIRE ET THÉORIES
DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE
XVIII^e - XIX^e SIÈCLES

1/2 Promotion

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

K. BOWIE

OBJECTIF

Permettre aux étudiants d'acquérir une orientation de base concernant l'histoire de l'architecture et des villes de cette période ; les introduire aux principaux débats concernant sa relecture et sa ré-interprétation contemporaines.

OBLIGATOIRE

CONTENU

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,30

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 2

Le cours aborde l'histoire de l'architecture et des formes urbaines de cette période surtout par rapport aux bouleversements épistémologiques et techniques liés aux Lumières et à ce qu'on appelle la « révolution industrielle », avec leurs conséquences et développements qui se prolongent tout au long du XIX^e siècle jusqu'à la Grande Guerre. Il ambitionne donc d'aborder l'ensemble des territoires dont le cadre bâti est touché par -- ou exprime -- ces phénomènes : l'Europe et ses empires nationaux, les Etats-Unis. Surtout, il s'agit de donner une idée de l'extraordinaire dynamisme, richesse et diversité de la production architecturale et urbaine de cette période, transformée par l'émergence de nouvelles modes de connaissance aussi bien du passé (archéologie, historicisme...) que du monde physique et naturel. L'apparition de nouveaux programmes (musées, bibliothèques, grands magasins, gares...) va de pair avec l'émergence de nouveaux publics dans cette période marquée par de si profondes transformations économiques, sociales, politiques.

NOMBRE D'HEURES

ORGANISATION

SEMESTRE **SEMAINE**

28 2

Cours magistraux 1/2 promotion

Travail personnel :
21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen sur table 100 %

S4
L.4.12 – HA02

HISTOIRE ET THÉORIES
DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE - XIXÈME SIÈCLE

1/2 Promotion

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. NÈGRE

OBJECTIF

Permettre aux étudiants d'acquérir une orientation de base concernant l'histoire de l'architecture et des villes de cette période ; les introduire aux principaux débats concernant sa relecture et sa réinterprétation contemporaines.

OBLIGATOIRE

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,30

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 2

CONTENU

Le cours aborde l'histoire de l'architecture et des formes urbaines de cette période surtout par rapport aux bouleversements épistémologiques et techniques liés aux Lumières et à ce qu'on appelle la « révolution industrielle », avec leurs conséquences et développements qui se prolongent tout au long du XIXème siècle jusqu'à la Grande Guerre. Il ambitionne donc d'aborder l'ensemble des territoires dont le cadre bâti est touché par - ou exprime - ces phénomènes : l'Europe et ses empires nationaux, les Etats-Unis. Surtout, il s'agit de donner une idée de l'extraordinaire dynamisme, richesse et diversité de la production architecturale et urbaine de cette période, transformée par l'émergence de nouvelles modes de connaissance aussi bien du passé (archéologie, historicisme...) que du monde physique et naturel. L'apparition de nouveaux programmes (musées, bibliothèques, grands magasins, gares...) va de pair avec l'émergence de nouveaux publics dans cette période marquée par de si profondes transformations économiques, sociales, politiques.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

ORGANISATION

Cours magistraux 1/2promotion

Travail personnel :
21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen sur table 100 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. MIRANDA

OBLIGATOIRE

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

28	2
----	---

Travail personnel :
21

OBJECTIF

Expérimentation de dispositifs de représentation de phénomènes urbains étudiés, d'actions et de mouvements générés.

CONTENU

Les contenus seront structurés autour de quelques thématiques majeures : rapports entre la morphologie sociale et la morphologie spatiale (Marcel Mauss). Ils seront envisagés aussi bien du point de vue de la longue durée, que du point de vue contemporain des transformations rapides susceptibles de remanier les cadres conceptuels et institutionnels usuels (ils pourront être illustrés par des « cas » précis, ou sur des « terrains » spécifiques).

Approches comparatives des grands modes de structurations culturelles des rapports entre les Langages (oral, écrit alphabétique/phonématique, écrit sémantique/sémiologique). Représentations (cultures iconophiles, iconophobes, figuratives, non figuratives, etc.), les Territorialisations (parcours, déplacements, itinéraires, migrations, etc.) et leurs conséquences sur les modes de spatialisation. Dynamiques interculturelles : impérialismes, colonialismes, exotismes, modernismes, post-modernisme... On montrera ce que certaines formes de la Modernité liées aux avant-gardes artistiques doivent à la découverte, mais aussi à la méconnaissance, des cultures non occidentales, et à leurs ré-interprétations. Ces démarches permettront de repérer les implicites culturels occidentaux sous-tendant les méthodes « d'analyse directe » des espaces architecturaux (proxémique, espace perspectif, etc.), et leur prétention à l'universalité.

ORGANISATION

Des problématiques transversales seront abordées, notamment au travers des exercices de contrôle continu, visant à la mise en oeuvre des concepts et des méthodologies de base dans le rendu d'un travail personnel en fin de semestre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendu d'un travail personnel en fin de semestre ou bien partiel ainsi qu'un dossier.

S4
L.4.12 – SH02

**INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE
URBAINE**

1/2 Promotion

LA VILLE, SES USAGES, SES ACTEURS
PERSPECTIVES SOCIO-URBANISTIQUES

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J. ZETLAOUI-LÉGER

OBJECTIF

Faire appréhender les apports des sciences sociales, et en particulier de la sociologie urbaine dans la compréhension des relations entre espaces et sociétés à partir de concepts, notions, méthodes outils qui se sont structurés tout au long du XX^{ème} siècle jusqu'à la période contemporaine. Les travaux sur l'analyse des usages de l'espace et leur prise en considération dans les modes de production architecturaux et urbains seront plus précisément abordés.

OBLIGATOIRE

CONTENU

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Les mutations qu'ont connues les villes européennes depuis le XIX^{ème} siècle ont suscité une volonté d'organiser de façon rationnelle, technique et fonctionnelle l'espace qui a conduit à reconsidérer la pratique de l'architecture et de l'urbanisme. Alors que les réflexions sur l'aménagement de l'espace se sont accompagnées de discours théoriques ou visionnaires sur la société, la ville est devenue objet d'études voire d'action pour les sciences sociales. Celles-ci ont cherché à établir les relations entre évolutions sociétales et modes d'intervention sur l'espace en même temps qu'elles ont posé la question de leur propre contribution à ce champ. Au fil du XX^{ème} siècle, elles vont se mettre à jouer un rôle croissant dans la production de connaissances sur la ville, sur ses transformations, ses usages et ses acteurs. Elles vont aussi apporter un point de vue critique sur les logiques de planification, de programmation et de construction à l'oeuvre, en mettant en évidence les enjeux politiques et économiques qui leur sont sous-jacents. Les architectes vont être à la fois sujets et parties prenantes de ces réflexions.

Modalité pédagogique :

CM 1,5

TD 0,5

ORGANISATION

En prenant l'exemple de la fabrication de la ville à travers celle des équipements et de ses espaces publics, le cours vise à montrer comment la production et la transformation des espaces urbains sont liées à une pluralité de facteurs traduisant les évolutions d'une société. Au cours de cet enseignement, les notions et concepts liés à la demande sociale d'architecture ou d'urbanisme, aux rapports des groupes sociaux ou individus à l'espace habité seront discutés. Des méthodes d'analyse des usages, pratiques et représentations de l'espace seront présentées. Elles pourront être mobilisées au cours du travail que les étudiants seront amenés à conduire pour valider le cours.

NOMBRE D'HEURES

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

SEMESTRE SEMAINE

28

2

Présence, prise de notes, lecture d'ouvrages, d'articles.

Travail personnel :

21

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. LOPEZ

OBJECTIF

La thématique de cette année tournera autour de l'appréhension sociologique de l'espace public urbain. À partir des approches sociologiques et anthropologiques, nous aborderons les questions liées au voisinage, aux nouvelles pratiques citadines, à la participation citoyenne, aux conflits et aux transformations dans l'habiter. Les étudiants se saisiront des questions liées aux pratiques contemporaines de l'espace publique à partir des études de cas en France et à l'étranger.

OBLIGATOIRE

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

28	2
----	---

Travail personnel :
21

CONTENU

C'est à partir de l'analyse de situations concrètes qu'on verra progressivement se dessiner et se préciser un certain nombre de questions politiques, économiques et morales, relatives aux formes contemporaines de l'espace public. Les situations de tensions, de troubles, les crises et les disputes donneront des entrées particulièrement précieuses pour comprendre les normes et attentes qui régissent les relations en public. C'est cette articulation fondamentale entre lieux et liens qu'on essaiera de saisir à partir d'études empiriques et des lectures théoriques. Les étudiants réaliseront une enquête exploratrice de terrain comme partie de leur évaluation.

ORGANISATION

On travaillera à partir d'une sélection de textes, notamment ethnographiques (des descriptions de situations), mais aussi plus théoriques. La lecture, l'exposition des idées ainsi que la participation au débat font partie de l'évaluation. Parallèlement, les étudiants réaliseront une enquête de terrain sur un site à Paris.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Assistance obligatoire, enquête de terrain en groupe et partiel.

Assiduité : 20 %

Partiel : 40 %

Travail Final : 40 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
C. GARRIER C. DENNEULIN F. PINATEL P. VACHON S. NAVA H. REIP M. GRYGIELEWICZ B. SEGERS L. FALZON B. DEBOMBOURG C. BAGOT	Cet enseignement a pour objectif l'approfondissement du semestre 3, en explorant des conceptions de lieux ou d'espaces et les phénomènes ambiants qu'ils recouvrent, explorations utilisant les acquis des différentes pratiques plastiques abordées antérieurement. L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres précédents et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques.
OBLIGATOIRE	CONTENU
GROUPES	L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu...) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en première année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.
Coefficient de pondération : 0,35	
Nbre de semaine : 14	
Modalité pédagogique : TD 3,5	ORGANISATION
	Cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants, et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.
NOMBRE D'HEURES	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS
SEMESTRE SEMAINE	
49 3,5	Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.
Travail personnel : 14	

S4
L.4.12 – PP01

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
LE CORPS DANS LA VILLE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. GARRIER

OBJECTIF

Réflexion et manipulation de l'image et de divers outils (infographie, photographie, dessin...). Utilisation de la photographie argentique et numérique

OBLIGATOIRE

CONTENU

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,35

Après des cours d'histoire de la photographie et l'étude de différents artistes contemporains, la projection et la visites d'expositions.

Nbre de semaine : 14

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
TD 3,5

Réalisation d'un projet photographique ayant pour thème « le corps dans l'espace de la ville ».
Réalisation de photographies soit en Slide show soit en tirage argentique.

NOMBRE D'HEURES

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

SEMESTRE SEMAINE

49 3,5

Contrôle continu : 50 %
Examen final : 50 %

Travail personnel :
14

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. DENNEULIN

OBLIGATOIRE

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

Travail personnel :
14

OBJECTIF

Utiliser les outils graphiques et plastiques afin de traduire des aspects d'environnements urbains dans lesquels nous nous serons immergés au préalable. Découvrir des démarches d'artistes, des réflexions d'auteurs sur la ville, s'en inspirer pour aiguïser sa propre curiosité et sa capacité d'inventer des formes.

CONTENU

Après une période d'observation de la ville par des marches et des visites de différentes natures, nous étudierons spécifiquement la couleur et comment elle peut être exploitée dans un projet de mise en espace. Il s'agira par une série d'exercices, de faire l'expérience des matériaux bruts et des outils graphiques et plastiques pour élaborer de nouvelles formes, objets ou installations. Collages, assemblages, retouches d'images, utilisation de peinture et de pigments, de résine, de bétons colorés mais aussi tissus, plastiques, éclairages...

Ces recherches plastiques devraient avoir en commun de rêver l'espace public, l'environnement proche, avec une grande part donnée à l'utopie et au poétique. Une grande importance sera donnée à l'étude d'artistes plasticiens mais aussi chorégraphes, musiciens, illustrateurs, scénographes dans les relations qu'ils entretiennent avec la couleur.

ORGANISATION

Visite d'expositions

Approche technique des outils graphiques et plastiques

Histoire contemporaine de l'art

Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.

Exercices et rendu final

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et évaluation sur exercices et rendu final

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

F. PINATEL

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

Travail personnel :
14

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'approfondissement du semestre 3, en explorant des conceptions de lieux ou d'espaces et les phénomènes ambiants qu'ils recouvrent, explorations utilisant les acquis des différentes pratiques plastiques abordées antérieurement.

L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres précédents et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques.

CONTENU

L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu...) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en première année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants, et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

S4
L.4.12 – PP04

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
LECTURE / RELECTURE DE L'ESPACE URBAIN

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P.VACHON

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

OBJECTIF

L'objectif de ce cours est de travailler sur le regard, la perception et la re-transcription de l'espace urbain.

CONTENU

L'enseignement se composera d'une série d'exercices où l'étudiant devra apprendre à l'aide d'une pratique du dessin, mais aussi de la photographie, de la sculpture à regarder, analyser et restituer des éléments observés dans le but d'en changer leur mode de représentation initiale.

Un premier temps théorique : présentation du sujet, discussion, réflexions communes et présentation également d'artistes qui ont traité ces problématiques dans le domaine des arts plastiques (dessin, sculpture, installation, photo, vidéo).

Par la suite, des visites d'expositions pourront être envisagées.

Un second temps pratique : l'étudiant sortira de l'enceinte de l'école afin de définir un périmètre de travail fait d'éléments urbains qu'il observera.

De retour en atelier, il entamera par l'expérimentation d'outils plastiques une Re-lecture des éléments collectés.

ORGANISATION

Analyse du sujet, références artistiques, visites d'exposition

Prospection sur le terrain, puis travail en atelier .

Dessin, photographie, volume.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

Travail personnel :
14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
S. NAVA	Cet enseignement permet de gagner en autonomie et en précision, de développer des capacités critiques et discursives, d'affirmer sa capacité d'utiliser les outils acquis précédemment avec acuité, adéquation. Il en va là d'une sorte de liberté : maîtriser les contraintes pour mieux les torde à sa guise, chercher ce qu'il est possible, dans chaque question posée, de s'approprier. En quelques sortes, il sera question de développer une parole, l'autonomie de ses propositions, de son discours face aux préoccupations exposées. Il s'agit de s'éloigner d'une attitude de « réponse » à des exercices donnés et de chercher à formuler, au sein du cadre donné par le cours, des propositions singulières dans lesquelles l'étudiant démontrera ses capacités à lier approche pratique et approche conceptuelle, compréhension du médium utilisé et capacité d'analyse de sa propre production.
OBLIGATOIRE	CONTENU
GROUPES	Autour de questions afférentes au corps dans l'espace, le semestre se partagera en deux « blocs ». Une première partie s'articulera autour d'un travail de volume et d'expérimentation de matériaux. Dans l'espace de l'atelier, observer et retranscrire via des formes « parlantes » des rapports de présence, de postures dans l'espace. Explorer un lieu familier, réfléchir à la façon dont on l'habite, retranscrire cette manière d'être dans des formes. La seconde partie du semestre sera principalement constituée par un atelier de dessin d'après modèle. Loin d'une recherche de représentation académique du corps, le travail d'observation portera sur la compréhension des masses, des vides, des éléments structurels qui « tiennent » une pose. Comment un corps est dans l'espace, articulé, construit.
Coefficient de pondération : 0,35	ORGANISATION
Nbre de semaine : 14	Les séances en atelier seront ponctuées de visites d'expositions.
Modalité pédagogique : TD 3,5	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS
NOMBRE D'HEURES	Série d'exercices. Contrôle continu : 100 %
SEMESTRE SEMAINE	
49 3,5	
Travail personnel : 14	

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

H. REIP

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

Travail personnel :
14

OBJECTIF

L'enseignement dans ce cours consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.

CONTENU

Quelques thématiques seront abordées au travers d'exercices :

- Une approche des phénomènes lumineux et de leur diffraction, de l'impact de la couleur dans l'espace architectural.
- Une réflexion sur les notions telles que le collage photographique, le cadrage, le travelling et de la présence de l'image dans l'espace urbain
- Une appréhension de la dimension sculpturale d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques.

Ces exercices permettront à l'étudiant d'approfondir les techniques de représentations. En abordant la photographie, le collage, le dessin, la sculpture, le graphisme, ils envisageront la manière la plus appropriée de développer un travail singulier. Parallèlement, ces exercices pourront s'appuyer sur des écrits de quelques figures majeures de l'art du xxe siècle et des analyses de leurs œuvres (Paul Thek, Dan Graham, Orozco, Marcel Duchamp...).

ORGANISATION

Dessins, collages, photographies, vidéo, textes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Rendus intermédiaires à la fin de chaque exercice.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. FALZON

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

OBJECTIF

«L'action» comme moyen de représentation. Cette proposition a pour objet l'approche du phénomène spatial à travers notamment l'observation et l'expérience de la création in situ. Le corps étalon sera l'outil de référence. Unité de mesure sensoriel, sujet de connaissance, il sera l'enjeu de mises en situation diverses à la rencontre des pratiques in situ.

CONTENU

Les pratiques in situ constituent un corpus pertinent, fondé sur « l'acte d'espace », que nous aborderons comme suit :

- Exposé du corpus et pertinence par rapport aux problématiques artistiques contemporaines de «re-présentation » et de production des oeuvres, qui tendent à valoriser la création d'espace, et l'interactivité des espaces d'action et de réception.

- Expérimentation et mise en évidence du caractère phénoménologique de l'espace. /

- Exploration et évaluation de la relation de dépendance constitutive entretenue entre une action et un lieu dans la poïétique de l'oeuvre in situ. /

L'étudiant approchera le phénomène spatial par la pratique. Plusieurs exercices d'espaces seront proposés : dirigés, semi-dirigés puis libres. Chacun de ces exercices fera l'objet d'un projet qui devra être exposé à l'aide de moyens de représentation choisis ou imposés et dont la pertinence sera justifiée. Les médias seront ensuite confrontés à la réalisation des intentions. Suivra un exercice critique sous forme de discussions portant sur les problématiques liées à l'adéquation des outils de représentation à « l'action d'espace ».

Nous entendons par oeuvres in situ, les oeuvres empruntées entre autres aux registres du happening, de la performance, du minimal art, du land art, du théâtre de rue, de l'environnemental art, de la scénographie urbaine, de l'art contextuel, de l'installation et au site specific-art. Nous évaluerons au fur et à mesure des expériences l'apport que ces démarches plastiques prodiguent à la conception et à la préfiguration architecturale, paysagère et urbaine.

ORGANISATION

Nous alternerons travaux en extérieur et en salle, exercices de perception et d'action puis restitution et discussions. Captation des séances de rendus. Plusieurs sorties collectives et individuelles seront proposées (exposition, danse, concerts, visite d'architecture). Le projet long de fin de semestre sera soumis dès les premières séances afin de faire évoluer les intentions au regard de l'apprentissage et de la « réalisation » de la notion d'espace.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEM-AINE
49	3,5

Travail personnel :
14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu, présentations intermédiaires et finalisées de chacune des expériences.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

B. SEGERS

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5

Travail personnel :
14

OBJECTIF

Ce cours de plastique est un cours de représentation matérielle. L'objectif est double : accompagner l'étudiant qui se constitue une méthode de fabrique du document au sens large et le conduire vers une production d'objets sensibles et matériels.

CONTENU

Une succession d'exercices est conçue comme une approche physique progressive de l'oeuvre ou du document. Chacun des exercices constitue un paramètre qui permet de décrire et définir la représentation en même temps qu'il constitue une entrée possible pour une création consciente. Les exercices peuvent varier d'une année sur l'autre, dans tous les cas ils intègrent une progression pour constituer une fois réunis à la fin de l'année un tout cohérent. Exemples d'exercices :

- le format;
- la matière;
- la forme – l'échelle 1/1 – l'objet La fabrique est matérielle, l'enseignement du document est élargi à l'objet et elle tourne autour de l'explicitation et des opérations mises en oeuvre dans la fabrique et la monstration.
- wiki : production de documents et mise en ligne La fabrique se fait en continu grâce au wiki, site internet d'écriture collaborative. Ce site permet de capitaliser les travaux, ainsi chaque année les étudiants déposent leurs travaux à côté de ceux des années précédentes. Le wiki permet de concrétiser la nécessaire continuité de la production, il permet la collaboration et amorce le travail en réseau.

Adresse : www.gloshmol.com/ouarpo/index.php?title=L39-art_ENSAPLV

ORGANISATION

Nous travaillons en atelier, à l'atelier maquette et sur le wiki. L'année s'articule autour de 4 à 6 exercices.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les semestres sont rythmés par des rendez-vous en salle où l'étudiant présente son travail. L'évaluation se base sur la présence de l'étudiant au rendez-vous, sur le travail produit durant ces rendez-vous et en dehors, et sur la pertinence et le plaisir de cette production. La contribution au wiki participe de cette évaluation.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

B. DEBOMBOURG

OBJECTIF

Cet enseignement prolonge et concrétise le semestre 3 sur la pratique du dessin et du volume à travers une démarche contextuelle.

Un projet d'installation / sculpture éphémère sur site, de la conception à la réalisation finale.

Aborder une lecture critique et sensible de l'espace, être capable de développer une stratégie d'approche et de réalisation face aux contraintes d'une situation.

Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans la réalité, c'est l'occasion de se tester. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.

Entrer dans la réalité par un projet avec une stratégie sensible à l'espace.

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

CONTENU

Un cours axé sur la pratique avant tout, de la phase de conception à la réalisation sur site.

Une vraie expérience de terrain.

En regard des réalisations éphémères de Thomas Hirschhorn, Tadashi Kawamatta, Gordon Matta Clark, Christo et les réalisations des supermarchés Best de l'agence Site dirigé par James Wines, nous nous efforcerons de poursuivre une réflexion audacieuse sur les questions de l'oeuvre d'art contextuelle, mais aussi les questions liées à la commémoration, le rapport à l'histoire et les liens formels et symboliques qui s'établissent dans la ville.

ORGANISATION

Travail en atelier et sur site, cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes. Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

49	3,5
----	-----

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travail personnel :

14

S4
L.4.12 – PP10

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M. GRYGIELEWICZ

OBJECTIF
Le contenu de cet enseignement sera défini à la rentrée.

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

49	3,5
----	-----

Travail personnel :
14

S4
L.4.12 – PP11

PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
PRATIQUES VIDÉO

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. BAGOT

OBJECTIF

Permettre à chacun d'acquérir un langage graphique et plastique personnel, de développer sa sensibilité par l'observation et le geste. Ce n'est pas l'exactitude du mode de représentation qui est prépondérante mais l'intention présente dans le trait et la matière. La perception du sujet ou de l'objet dans l'espace nécessite un travail du regard et l'acquisition d'une méthode par une pratique gestuelle intensive. Cette approche concourt à une véritable compréhension de la construction de l'espace. Le dessin sur papier, avec ses tâtonnements et ses accidents, est plus propice à l'expression de l'imaginaire et de l'inconscient. La grande improvisation qu'il permet est complémentaire des modes de représentations numériques.

OBLIGATOIRE

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,35

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 3,5

CONTENU

Nature morte

Passer de l'observation d'un objet à sa représentation dessinée avec une grande attention portée au contour, à la volumétrie, aux rapports d'échelle, au contraste, au flou/net, aux avant/arrière-plans, c'est-à-dire le travail de composition.

Modèle vivant

Rendre compte des forces, aplombs, équilibre/déséquilibre constitutifs du corps - statique ou en mouvement. Etablir des rapprochements entre ossature du corps et structure d'un bâtiment, en étant conscient du désir, attraction/répulsion, suscité par le modèle.

Drapés

Voiler un corps ou un objet permet de passer du vu au non-vu. Les plis du drapé, générés par ce qu'il recouvre, suscitent de la fiction. Les contrastes ombre/lumière créés par le drapé favorisent l'évolution du trait vers une écriture poétique.

Végétaux

Observer et retranscrire la richesse, la diversité et la complexité formelles infinies du végétal. Analyser les ramifications, les textures et user de la couleur pour rendre sensible les variations du cycle végétal selon le rythme des saisons.

Musée

Se confronter aux oeuvres antiques, modernes et contemporaines pour découvrir le langage formel des différentes époques et établir des analogies esthétiques. S'exercer à la dualité figuration/abstraction.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

49 3,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu 40%
Dessin en cours de semestre 30%
Projet de fin de semestre 30%

Travail personnel :
14

PREMIER CYCLE ANNÉE 3

LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

La troisième année est organisée :
– en 3 unités d'enseignements au semestre 5 et
– 4 unités d'enseignements au semestre 6.

Les enseignements de troisième année assurent une progressivité des acquisitions. L'enseignement du projet permet de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat individuel et/ou collectif dans un site urbain constitué. Après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et les dispositifs de groupement, les liens formateurs entre la ville et le logement pourront se concrétiser.

Au semestre 6, l'enseignement de projet a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le rapport existant entre le projet urbain et le projet architectural et permet de situer leur savoir-faire dans la fabrication de la ville. Il apporte les éléments de culture urbaine nécessaire à la connaissance des principes de la ville traditionnelle, condition pour comprendre la ville actuelle en analysant ses sources théoriques et pratiques. Tous les enseignements sont organisés autour du projet architectural et des disciplines qui concourent à l'architecture. Ils conduisent au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

Cette année comporte également le stage de première pratique, d'une durée de trois semaines qui doit être effectué pendant l'inter-semestre.

Enfin, un rapport d'études est demandé ; il s'agit d'un travail écrit soumis à une soutenance.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour équilibrer les groupes de projet, une commission d'enseignants étudie les différents voeux et équilibrent les différents groupes de projet. Les autres enseignements sont choisis en fonction du propre emploi du temps composé par l'étudiant.

La troisième année est différente des deux premières années, dans la mesure où les étudiants émettent des voeux afin de choisir leurs groupes, avec un ordre préférentiel de choix pour permettre une répartition équilibrée des groupes, et leurs parcours.

Par ailleurs, un étudiant peut débiter son semestre 5 par l'enseignement de l'informatique puis au semestre 6 s'inscrire à l'enseignement de démarches plastiques. Dans tous les cas, l'inscription à l'enseignement d'histoire de l'architecture moderne et contemporaine est obligatoire au semestre 5.

LES SÉJOURS À L'ÉTRANGER

Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la première année du second cycle, mais un départ en troisième année du premier cycle est possible.

En tout état de cause, une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.

LE STAGE DE PREMIÈRE PRATIQUE

De manière complémentaire au stage « ouvrier et/ou chantier », le stage de « première pratique » doit

contribuer à « *appréhender la diversité des pratiques professionnelles* ».

D'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), valant 3 crédits ECTS, le stage doit être pensé en complémentarité et permettre la découverte d'autres acteurs, d'autres thématiques, d'autres domaines d'intervention, d'autres échelles...

L'éventail des structures d'accueil possibles est très large, la maîtrise d'oeuvre exercée à titre privé et libéral, et appliquée à l'édification de bâtiments n'étant qu'une activité professionnelle parmi d'autres.

Ce stage peut être effectué dans toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'étude, de protection, de valorisation, etc. de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage.

Sa validation intervient au semestre 6 en L.6.19 « Stage et Rapport d'études » sous réserve de la remise de la fiche de validation de stage et de la production d'un rapport de stage conforme aux indications données dans le « guide des stages ».

L'OBTENTION DU DIPLÔME

Le premier cycle s'achève par l'élaboration et la soutenance d'un rapport d'études individuel présenté devant des équipes pédagogiques responsables de l'unité d'enseignement L.6.19.

Cette soutenance permet de présenter la synthèse des travaux académiques et des stages réalisés par l'étudiant au cours de son premier cycle d'études.

C'est la validation par un jury de l'ensemble des unités d'enseignement obtenues dans ce cycle qui permet la délivrance du Diplôme d'Etude en Architecture conférant le grade de Licence.

SEMESTRE 5

S5	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.5.13	Projet d'architecture	14
	Architecture de l'édifice	
	Cours transversal : l'habitat collectif	
	Langues vivantes	
L.5.14	Construction	9
	Construction générale 3	
	Ambiance 3	
	Analyse constructive	
L.5.15	Informatique ou Expression plastique et Histoire	7
	Informatique OU	
	Démarche plastique	
	Histoire	

L.5.13 PROJET D'ARCHITECTURE

14 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
	Architecture de l'édifice	16			120	120	7,5	120	0,70	
L.5.13	Cours transversal : l'habitat collectif	14	21	7		28	2	21	0,15	14
	Langues vivantes	14	14	14		28	2	14	0,15	
	TOTAL L.5.13		35	21	120	176	11,5	155	1	

Objectif

L'enseignement de projet développe l'approche globale et approfondie de l'édification autour de la question de l'habitat individuel et collectif dans un site urbain constitué. Le cours transversal permet la constitution d'un savoir théorique et historique pour comprendre les enjeux contemporains de la production et conception de logements urbains. L'enseignement des langues (anglais, espagnol, italien, allemand) développe la lecture, l'oral et l'écrit autour du commentaire de projet, et poursuit l'objectif de préparer les étudiants à l'ouverture culturelle dans la perspective d'échanges et de pratiques européennes.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. CORNU
B. GAUDIN
M. BOURDIER
R. HÉRITIER
P. LEITNER
E. MOURIER
D. HENRY
V. BROSSY
S. JOLY
M. KETTOFF

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat individuel et/ou collectif dans un site urbain constitué. Après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et les dispositifs de groupement, les liens formateurs entre la ville et le logement pourront se concrétiser. Il sera développé une approche la plus large possible du sujet afin notamment de mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisi jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant. La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

CONTENU

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Le projet s'élaborera par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement...). Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent.

Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet :

- le tracé des rues de Paris et de banlieue;
- les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine;
- la façade : composition, expression, les systèmes constructifs, le détail;
- le développement durable, etc.

Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre.

Les groupes de projets orientent le contenu détaillé de leurs enseignement en fonction des spécificités de chacun sur la base d'une matrice commune.

ORGANISATION

Un cours transversal de 2 heures (21 heures de cours encadrées + 7 heures de TD encadrées) - commun à tous les étudiants de l'année – traitera de l'architecture du logement collectif.

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
120	7,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

Travail personnel :
120

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. CORNU
T. ELEFTERIOU

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat collectif dans un site urbain constitué.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

CONTENU

Une approche la plus large possible du sujet est développée afin notamment de mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisi jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant.

La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville. Le projet s'élaborera par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement...).

Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent.

Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet : tracé des rues de Paris ; les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine ; la façade : composition, expression. Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre.

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
PROJET

Les groupes PA01 et PA02 travaillent en étroite concertation. Les cours du matin constituent le tronc commun aux deux groupes. Une partie de l'après midi est consacrée à une synthèse commune.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

120 7,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

Travail personnel :
120

ÉQUIPE ENSEIGNANTE B. GAUDIN P. BOUVIER	OBJECTIF L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat collectif dans un site urbain constitué.
OBLIGATOIRE AU CHOIX GROUPES Coefficient de pondération : 0,70 Nbre de semaine : 16	CONTENU Une approche la plus large possible du sujet est développée afin notamment de mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisi jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant. La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville. Le projet s'élaborera par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement...).
Modalité pédagogique : PROJET	Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent. Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet : tracé des rues de Paris ; les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine ; la façade : composition, expression. Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre.
NOMBRE D'HEURES SEMESTRE SEMAINE 120 7,5	ORGANISATION Les groupes PA01 et PA02 travaillent en étroite concertation. Les cours du matin constituent le tronc commun aux deux groupes. Une partie de l'après midi est consacrée à une synthèse commune.
Travail personnel : 120	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

S5
L.5.13 – PA03

ARCHITECTURE DE L'ÉDIFICE
L'HABITATION EN SITUATIONS MÉTROPOLITAINES

Groupes de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. BOURDIER
C. SECCI

OBJECTIF

OBSERVATIONS IN SITU : reconnaître les formes d'habitation (espaces et manière d'habiter) à partir d'un travail de terrain ;
DÉMARCHE : travailler sur le processus de densification d'un tissu d'habitation ;
SPATIALITÉ : s'essayer à concevoir des espaces d'habitation et évaluer leurs qualités ;
ENJEUX : à partir des projets d'habitation produits en cours, oser énoncer des enjeux tant locaux que métropolitains, en vue de se préparer à un débat public.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Nbre d'étudiants max. pour cet enseignement : 36

Modalité pédagogique :
CM 15
TD 105

CONTENU

Un des phénomènes de la métropole parisienne en matière de logement réside dans le constat que les familles (couches moyennes et défavorisées) ont de plus en plus de difficultés à se loger dans Paris intra-muros. De ce fait, elles se dirigent vers les communes de la première couronne parisienne et parfois bien plus loin.

Le secteur de travail retenu est celui des Murs-à-Pêches dans le Haut Montreuil. Il est soumis à de fortes pressions foncières, en partie liées à la construction de logements. Or, ce secteur est déjà fortement occupé, non pas par du logement, mais par de nombreuses activités organisées par un tissu associatif très actif.

La démarche collective s'appuiera sur l'hypothèse de travail suivante : habiter le Haut-Montreuil, mais hors les Murs-à-Pêches.

Partant de là, il s'agira de comprendre et reconnaître les situations d'habitat existantes (typologie, morphologie, manière d'habiter) en les questionnant à partir de projets ponctuels portés par une action a priori anodine : l'ajout d'un logement dans des sites choisis.

L'ensemble de ces petites actions participera à un travail collectif qui tentera d'esquisser les modifications plus générales induites sur les tissus d'habitat dans le Haut-Montreuil.

L'objectif est de construire les éléments d'un débat autour de la question suivante : comment un processus de densification du tissu existant peut-il absorber la demande en logements attendue dans le Haut-Montreuil et quelles formes peut-il prendre ?

ORGANISATION

Fondé sur des échanges initiés en 2000 avec le tissu associatif (APUM : Atelier Populaire Urbain de Montreuil et MAP : Association des Murs-à-Pêches), cet enseignement propose :

- un travail d'observations in situ et la rencontre d'associations ;
- des projets-tests et d'autres projets plus développés ;
- des situations de séminaire, de lectures collectives et de cours sur l'habitation ;
- la préparation d'un débat public auprès d'acteurs locaux en fin de semestre.

Importants liens et échanges avec le tissu associatif de Montreuil

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
120	7,5

Travail personnel :
120

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le « projet comme démarche » (50% de contrôle continu) et « le projet comme réponse » (50 % pour les rendus de chaque étape marquante).

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

R. HÉRITIER
P. MARTIN

OBJECTIF

Cet enseignement a pour but l'initiation à la conception architecturale d'un lieu d'habitation. Ce lieu est d'abord entendu comme individuel, puis comme collectif. Il s'agira donc d'appréhender également le passage d'une échelle à l'autre en intégrant des logiques constructives et urbaines différentes.

Dans les deux cas, il sera envisagé la conception d'unités d'habitation de dimensions courantes dans une échelle de coûts moyens. L'exercice aura donc comme objectif d'introduire des valeurs architecturales et environnementales dans un contexte commun. La démarche sera progressive.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
CM 48
TD 112

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
120	7,5

Travail personnel :
120

CONTENU

Premier temps fort : la maison. Durée : 4 à 5 semaines

L'habitat sera abordé par une approche de l'espace intérieur d'un logement. L'étudiant devra recourir à son expérience personnelle et aux études socio logiques contemporaines pour exprimer une intention à la fois poétique et plausible en rapport avec le cycle biologique humain et les modes de vie. L'enseignement débute par la visite d'une villa de référence. Un relevé des lieux les plus marquants de la villa, sous forme de croquis perspectif est demandé. Pour l'élaboration de la maison, dans un premier temps, l'étudiant définira les qualités des lieux, puis dessinera une perspective intérieure définissant l'ambiance et les vues qu'il souhaite donner à l'habitation implantée sur un terrain imaginaire. Partant de ses dessins, il construira le volume de la maison imaginée et en réalisera une maquette au 1/20e.

Deuxième temps fort : un assemblage de dix habitations. Durée : 4 à 5 semaines

Il procédera ensuite à des assemblages de logements de tailles variables, construits à partir du type initial pour constituer un ensemble semi-collectif de dix habitations sur une parcelle contrainte de type « dent creuse », à Paris, arrondissements périphériques ou 1ère couronne de la région parisienne (Montreuil). Une maquette du projet au 1/100e est à insérer dans une maquette de site qui sera réalisée collectivement.

Projet complexe : mixité habitat – petit équipement de quartier.

Durée : 5 à 6 semaines.

Sur un terrain contigu, l'étudiant réalisera un projet dense comprenant un ensemble collectif d'habitations (nombre : 40) et un petit équipement collectif : bibliothèque de quartier. Le projet sera abordé à l'échelle urbaine pour mettre en rapport le programme avec les potentialités du terrain : le voisinage –notamment l'habitat– la desserte, l'orientation, le relief, les contraintes induites par la mixité de l'opération, etc. Le rendu demandé sera complet : plans, coupes, façades. Une maquette du projet de l'étudiant au 1/100° sera à insérer dans la maquette du site.

ORGANISATION

Cours, travaux dirigés, visites.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu (notation des trois projets demandés) : 100 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. LEITNER
C. DENERIER

OBJECTIF

Développer dans le cadre de Paris une conscience critique des notions de qualité de vie, de densité, d'intensité, de complexité, d'écologie, de partage, d'identité, etc. – Comprendre les interactions entre les différents types de tissus urbains parisiens et l'espace public, entre la qualité de l'habitation et celle de la ville. – Analyser les mécanismes et développer des enjeux spatiaux, sociaux et environnementaux. – Identifier des lieux pertinents d'intervention pour le projet. – Concevoir de l'habitat qui répond aux problématiques et aux exigences développées auparavant, notamment en matière de réduction de consommation d'espace et d'énergie, de variété des modes de vie et de contribution à la culture et à l'identité parisienne plus généralement.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

CONTENU

Paris devient-il « une ville comme les autres » ? Dans cet atelier de projet, il s'agit de prendre conscience du fait que la qualité de vie ressentie par l'habitat résulte en grande mesure de l'interdépendance entre configuration spatiale et topologique de l'immeuble d'habitation et celle de l'espace public : distances et accès, rapports et échanges visuels, physiques et sonores, intégration/ participation ou isolement, etc. Mais il s'agit également de s'interroger sur l'identité de Paris, son mécanisme de fabrication et son évolution future. C'est dans ces deux contextes que le terme « Paris compact » doit prendre son sens. Loin de signifier la seule quête de la plus grande densité, il attire l'attention sur une des caractéristiques les plus frappantes de la capitale, celle qui rend la vie urbaine de Paris si particulière, indépendamment du vocabulaire architectural. Nous nous intéressons donc de manière ouverte et non dogmatique aux multiples formes d'interaction et identités présentes à Paris. Les « tissus urbains parisiens » sont ici les tissus d'habitation de Paris et de sa région, tout comme « espace public » signifie rue et plus généralement sphère publique. Nous ferons appel aux étudiant(es) de développer des problématiques personnelles au sein de sites (quartier) identifiés auparavant.

ORGANISATION

3 modalités d'enseignement :
– quelques cours matinaux développant la problématique et les concepts clefs de cet enseignement;
– 1 ou 2 visites de site (quartier existant ou en cours d'aménagement);
– atelier de projet.

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

120 7,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Travaux d'analyse
Projet

NOTA : L'enseignement s'adresse à des étudiants motivés et prêts à faire de cet atelier un lieu de d'écoute, de réflexion et de production partagés.

Contrôle continu : 65 %
Rendu final : 35 %

Travail personnel :
120

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
E. MOURIER M. SAIMPET	Ce studio se propose de tester la capacité d'une situation urbaine à développer les rapports entre espace public, espaces collectifs, espaces privés extérieurs, espaces privés intérieurs. Le programme s'attache à préserver la mixité d'une ville très dense comme Paris ; il comporte du logement principalement, avec une variété de typologies et de populations, ainsi que des commerces ou activités : comment faire coexister des programmes et des usages différents, comment organiser cette complexité, dans une composition cohérente ? Il s'agira de faire entrer lumière et soleil, d'établir des transitions et des vues sélectives depuis l'espace public vers l'intérieur du terrain et depuis l'intérieur de la parcelle vers la ville. Une réflexion sera menée sur l'aménagement du terrain, la mutualisation d'activités et de moyens (énergie ...), la possibilité d'espaces partagés. Les qualités environnementales des espaces extérieurs et des logements seront le fil conducteur des résolutions du projet.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	La question architecturale et urbaine de ce studio est celle du traitement de l'angle, expression d'une hiérarchie entre deux rues, articulation de corps de bâtiments, séquence urbaine, définition d'un intérieur habité. Le processus du projet suit une démarche par itération, articulant en permanence trois échelles (la ville, la parcelle, les logements). Le travail sur les espaces, les usages, les détails, est un travail unitaire et cohérent. Ce travail vise la création de nouveaux modes de groupement, de nouvelles formes d'habiter privilégiant l'interpénétration intérieur/extérieur, de nouvelles gradations du public au privé, de nouveaux usages, comme par exemple l'utilisation différenciée ou saisonnière de certains lieux. L'étude du logement aborde les questions d'usage, de distribution, de seuil, de séquence spatiale, d'organisation horizontale ou en duplex, de rangement, de qualification des espaces, de partitions internes permettant la circulation de l'air et de la lumière ? Les qualités du logement sont recherchées dans l'orientation multiple, le séjour traversant, la lumière, les vues, les dilatations spatiales, de grands espaces extérieurs (terrasse, balcon, loggia ?) dotés d'un réel usage, l'éclairage et la ventilation naturels pour les salles de bain ? La question de l'enveloppe mobilise les relations à l'extérieur, les échanges thermiques, lumineux, acoustiques, et même énergétiques, l'épaisseur et l'usage, le langage et l'expression architecturale. Les connaissances de base liées à la qualité environnementale et au développement durable, à la ville et au logement, seront dispensées aux étudiants sous forme de cours. L'étude de typologies exemplaires, quelques visites et l'analyse d'immeubles de logements situés à proximité, ainsi qu'une série d'exercices accompagneront le démarrage et le développement du projet.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	
Nbre de semaine : 16	
Voyage d'études en Suisse	
Nbre d'étudiants max. pour cet enseignement : 25	
Modalité pédagogique : PROJET	
NOMBRE D'HEURES	ORGANISATION
SEMESTRE SEMAINE 120 7,5	Argumentaire : texte + croquis + bilans environnementaux avec coupes et schémas spécifiques (soleil, vent). Dessins géométraux (plans, coupes, élévations, détails) avec, en parallèle, perspectives, coupes-perspectives, croquis ? Maquettes conceptuelles, d'étude et de développement du projet. Maquette du site réalisée en groupe, avec insertion des maquettes des projets individuels. Etude parcelle dans la ville 1/500° + 1/200° + partie développée au 1/100°, 1/50°, 1/20°.
Travail personnel : 120	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS
	Contrôle continu avec cahier de projet ; rendus intermédiaires et rendu final. Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Présence obligatoire à chaque cours.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

D. HENRY
P. HANNEQUIN
J.-B. EYRAUD

OBJECTIF

Cet enseignement devra conduire l'étudiant à acquérir la maîtrise des outils de conception et des savoirs fondamentaux du projet architectural en y incluant les contraintes urbaines et environnementales. Nous aborderons la question de l'architecture comme discipline, en précisant que le projet architectural prend en considération des apports critiques-éthique d'une part et des apports esthétiques-techniques d'autre part. L'étudiant pourra au final aborder la question du logement en proposant une architecture contemporaine en privilégiant la qualité de vie des habitants.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Voyage d'études en Italie

Nbre d'étudiants max. pour cet enseignement : 30

CONTENU

Nous proposons aux étudiants un processus et une méthodologie de conception pour produire le qualitatif de l'espace architectural. Par une approche critique, apportée par les enseignants, les étudiants pourront concevoir des édifices par une écriture et une lecture du projet en maintenant le sens d'une « idée architecturale ». Cet enseignement consacré au logement proposera aux étudiants de faire deux projets avec des sites urbains donnés par les enseignants.

– Un projet court d'une dizaine de logements, dans un premier temps, pour acquérir les diverses typologies de logements et leurs articulations dans « l'espace » ainsi que l'insertion d'une architecture dans un lieu urbain.

– Un projet long d'un îlot pour permettre aux étudiants de pouvoir concrétiser l'ensemble des contraintes et difficultés de la densité urbaine, de la mixité sociale et programmatique pour ce type d'opération urbaine. Nous intégrerons dans cet îlot les apports du développement durable (qualité environnementale) avec son aspect technique et économique.

Nous insisterons sur la méthode de travail, du passage de l'idée architecturale (le sens) aux croquis et esquisses du projet. Nous proposerons aux étudiants la maîtrise de certains outils informatique (Rhino) pour produire une représentation de qualité. Nous envisageons de faire un voyage d'une semaine en Italie, à Florence.

ORGANISATION

À partir d'exemples architecturaux, nous tenterons de saisir les évolutions de la conception architecturale contemporaine sur la question du logement. Une série de cours se fera sur les outils informatiques, mise en forme et représentation du projet. La question des enjeux du « développement durable et haute qualité environnementale » sera l'objet d'une série de cours.

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

120 7,5

Travail personnel :
120

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les projets seront présentés sur des formats A1
Contrôle continu : 50 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. BROSSY
C. BAPST

OBJECTIF

Le logement se comprend comme « raison urbaine ». Le but de cet enseignement est, après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et son mode de groupement, de mettre en évidence les liens formateurs entre la ville et le logement.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

CONTENU

Le logement et la ville se répondent. Ce lien d'intimité est formateur du logement et prépondérant. Le semestre est consacré, par deux projets orientés en site urbain, au décryptage et à l'organisation de cette relation complexe :

La Villa Urbaine :

- analyse du tissu urbain;
- réaction d'un espace public traversant;
- groupement de maisons de ville;
- standard et répétition;
- intégration d'équipements;
- hiérarchie des espaces.

Parcelle étroite :

- analyse du tissu urbain et déterminant de situation;
- circulations verticales et occupation de la parcelle;
- logements collectifs;
- rapport au sol et progression dans la hauteur;
- hiérarchie des espaces.

Par la démarche du projet, on traverse les notions d'habitabilité, d'orientation, de sens, d'urbanité.

ORGANISATION

Ce travail est conduit sur plusieurs échelles pour aboutir aux coupes épaisses où le détail est l'ultime point de cohérence de la démarche globale.

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

120	7,5
-----	-----

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

Travail personnel :
120

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. JOLY
C. LABBÉ
I. TAILLANDIER

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

120 7,5

Travail personnel :
120

OBJECTIF

L'enseignement propose de réinvestir les fonctions et usages du logement et de les confronter à des typologies diverses (simplex, duplex, traversant, mono-orienté...). Ce travail s'effectue sous la forme de dessins, maquettes, perspectives.

CONTENU

La première étape consiste à proposer 3 logements idéaux après une réflexion sur la trame, en prenant en compte les contraintes du logement social. Sont abordées ici, les notions de mesure, de transition, de dilatation, de projection, mais aussi d'usage. Ce travail est volontairement non situé à l'exclusion de l'orientation.

La deuxième étape propose, à partir des logements étudiés, de travailler la notion d'assemblage. Sont abordés ici la mécanique des assemblages et les regroupements autour des réseaux verticaux. Le travail du projet est accompagné de cours magistraux et de diffusions d'informations dimensionnelles et réglementaires. Bien que toujours non situé, l'exercice propose de réfléchir sur la notion de rapport au ciel, sur le statut des espaces (public/ privé-partagé/privé) et sur les prolongements du logement.

La troisième étape propose de réinvestir le travail effectué dans la conception d'un immeuble d'une vingtaine de logements à Paris ou en région parisienne où sont abordés les notions de rapport au sol, de transition de l'espace public à l'espace privé, d'usage, de structure et d'enveloppe.

ORGANISATION

Le travail de projet est complété par des recherches et restitutions d'opérations exemplaires.

La proposition pédagogique est celle de l'accompagnement pas à pas du processus de projet.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. KETOFF
M. PETIT

OBJECTIF

L'architecte est considéré comme maître d'oeuvre, son rôle est donc de coordonner tous les intervenants dans l'acte de bâtir afin de tendre vers l'oeuvre d'art.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,70

Nbre de semaine : 16

CONTENU

Sur la base d'une programmation mixte : espaces publics, commerces, lieux de travail et logements, l'étudiant travaille sur une part de territoire faisant partie d'un Plan de Rénovation Urbaine (P.R.U.), en ce cas, la partie Sud de la ville de Beauvais.

Après la compréhension du plan de rénovation urbaine au moyen des outils propres à l'architecte : analyse, programmation, quantitatif, géométrie, tracé (liste non exhaustive), le travail de projet peut alors commencer.

Il faudra composer avec les transitions allant de l'espace public (voirie) au plus privé (logement).

Le cours est l'occasion de se familiariser avec les règles essentielles de l'urbanisme et les logiques qui peuvent en découler.

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
PROJET

Des visites et rencontres avec les services techniques de la ville de Beauvais seront organisées.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
120	7,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

Travail personnel :
120

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. MOLEY

OBLIGATOIRE

PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 21
TD 7

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

28 2

Travail personnel :
21

OBJECTIF

Ce cours vise à faire connaître et à comprendre les tendances typologiques marquant la conception architecturale du logement en habitat collectif et semi-collectif. Il permet d'apprendre à identifier et à comparer des références pertinentes, afin de développer le sens critique et la culture nécessaires à la pratique du projet de logement et de sensibiliser à la continuité historique de cette culture et aux questions qu'elle pose aussi bien au projet qu'à la recherche.

CONTENU

Il s'agit de développer la culture architecturale qu'implique le projet de logement. La conception de ce dernier, dans ses aspects tant pratiques que théoriques, a en effet suscité, tout au long de son histoire, des tendances de production courante plutôt stables et des projets novateurs le plus souvent inscrits dans des filiations d'idées, avec des thématiques récurrentes et pour beaucoup toujours fécondes. Le projet de logement ne peut dès lors se montrer ignorant de ses antécédents sédimentés sans ruptures et de ses tendances typologiques actuelles, en prétendant relever de la pure création. Programme des cours : - Le plan du logement dans ses tendances dominantes - Les conceptions moins fréquentes du plan - Les formes de flexibilité et d'évolutivité - L'immeuble linéaire à dessertes verticales - L'immeuble linéaire à dessertes horizontales - Les plots - Types à cour d'entrée et types à redans - Parcelles minces ou profondes - Assemblages et hybridations - Immeubles-villas et Immeubles-gradins - Habitat intermédiaire et individuels superposés - Mixité typologique au sein d'une même opération - Figures micro-urbaines du plan-masse Chaque cours éclaire les origines historiques, les typologies étudiées et leurs évolutions, puis fait le point sur leurs tendances actuelles, à partir de cas de figure significatifs, montrés, commentés et confrontés.

ORGANISATION

L'enseignement est dispensé sous forme de cours magistral en amphithéâtre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

S5
L.5.13 – LA

LANGUES VIVANTES
ANGLAIS

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

G. LLOYD JONES

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'élargissement de la compétence linguistique acquise par l'étudiant au cours des années précédentes. L'enseignement aborde la thématique du projet urbain et met l'étudiant en situation d'utiliser la langue étrangère pour le commentaire, l'analyse et la critique des projets urbains.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :

CM 1
TD 1

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE **SEMAINE**

28 2

Travail personnel :
14

CONTENU

L'enseignement aborde les structures et le vocabulaire concernant le paysage urbain et la complexité de la relation entre le projet et son territoire. Il aborde les thèmes tels que limite, mixité, densité, continuité, rupture, échelle, l'accessibilité, le plein et le vide, l'espace public etc. Des textes et exemples de projets urbains seront étudiés afin d'acquérir et approfondir ce langage. Des films et autres supports visuels seront exploités à l'appui de cet apprentissage.

ORGANISATION

L'enseignement s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en vue de la constitution d'un portfolio en langue étrangère. Présence et contrôle continu (50 %), élaboration d'un portfolio et présentation orale de ce document. Le portfolio devra comporter un choix de projets que l'étudiant a conçu durant les trois années d'études.

S5
L.5.13 – LD

LANGUES VIVANTES
ALLEMAND

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. KLIER-TEISSEIRE

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'élargissement de la compétence linguistique acquise par l'étudiant au cours des années précédentes. L'enseignement aborde la thématique du projet urbain et met l'étudiant en situation d'utiliser la langue étrangère pour le commentaire, l'analyse et la critique des projets urbains.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :

CM1
TD1

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE **SEMAINE**

28

2

Travail personnel :
14

CONTENU

L'enseignement aborde les structures et le vocabulaire concernant le paysage urbain et la complexité de la relation entre le projet et son territoire. Il aborde les thèmes tels que limite, mixité, densité, continuité, rupture, échelle, l'accessibilité, le plein et le vide, l'espace public etc. Des textes et exemples de projets urbains seront étudiés afin d'acquérir et approfondir ce langage. Des films et autres supports visuels seront exploités à l'appui de cet apprentissage.

ORGANISATION

L'enseignement s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en vue de la constitution d'un portfolio en langue étrangère. Présence et contrôle continu (50 %), élaboration d'un portfolio et présentation orale de ce document. Le portfolio devra comporter un choix de projets que l'étudiant a conçu durant les trois années d'études.

S5
L.5.13 – LE

LANGUES VIVANTES
ESPAGNOL

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J.-L. MORALES

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'élargissement de la compétence linguistique acquise par l'étudiant au cours des années précédentes. L'enseignement aborde la thématique du projet urbain et met l'étudiant en situation d'utiliser la langue étrangère pour le commentaire, l'analyse et la critique des projets urbains.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :

CM1
TD1

CONTENU

L'enseignement aborde les structures et le vocabulaire concernant le paysage urbain et la complexité de la relation entre le projet et son territoire. Il aborde les thèmes tels que limite, mixité, densité, continuité, rupture, échelle, l'accessibilité, le plein et le vide, l'espace public etc. Des textes et exemples de projets urbains seront étudiés afin d'acquérir et approfondir ce langage. Des films et autres supports visuels seront exploités à l'appui de cet apprentissage.

ORGANISATION

L'enseignement s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE **SEMAINE**

28 2

Travail personnel :
14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en vue de la constitution d'un portfolio en langue étrangère. Présence et contrôle continu (50 %), élaboration d'un portfolio et présentation orale de ce document. Le portfolio devra comporter un choix de projets que l'étudiant a conçu durant les trois années d'études.

S5
L.5.13 – LI

LANGUES VIVANTES
ITALIEN

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M.-A. PALUMBO

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif l'élargissement de la compétence linguistique acquise par l'étudiant au cours des années précédentes. L'enseignement aborde la thématique du projet urbain et met l'étudiant en situation d'utiliser la langue étrangère pour le commentaire, l'analyse et la critique des projets urbains.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

CONTENU

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,15

L'enseignement aborde les structures et le vocabulaire concernant le paysage urbain et la complexité de la relation entre le projet et son territoire. Il aborde les thèmes tels que limite, mixité, densité, continuité, rupture, échelle, l'accessibilité, le plein et le vide, l'espace public etc. Des textes et exemples de projets urbains seront étudiés afin d'acquérir et approfondir ce langage. des films et autres supports visuels seront exploités à l'appui de cet apprentissage.

Nbre de semaine : 14

ORGANISATION

Modalité pédagogique :
CM 1
TD 1

L'enseignement s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

NOMBRE D'HEURES

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

SEMESTRE	SEMAINE
28	2

28

2

Travail personnel :
14

Exercices en vue de la constitution d'un portfolio en langue étrangère. Présence et contrôle continu (50 %), élaboration d'un portfolio et présentation orale de ce document. Le portfolio devra comporter un choix de projets que l'étudiant a conçu durant les trois années d'études.

S5
L.5.13 – LJ

LANGUES VIVANTES

Groupes

JAPONAIS

FORMATION « LANGUE ET COMMUNICATION JAPONAISES »

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

NEKO INSTITUTE

OBJECTIF

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants à la fois d'acquérir les bases de la langue japonaise et, par le biais de la langue, de s'ouvrir à la spécificité de la communication japonaise.

OBLIGATOIRE AU CHOIX

CONTENU

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,15

L'enseignement proposé s'articule essentiellement autour de deux grands axes :

- introduction à la langue japonaise;
- les conversations utiles dans les situations de la vie quotidienne.

Nbre de semaine : 14

Chacun de ces apports linguistiques sera intimement associé à un éclairage culturel sur la communication et la société japonaises.

La formation sera ludique et participative afin d'aiguiser chez les étudiants leur curiosité pour la communication à la japonaise et susciter chez eux l'envie de s'exprimer en japonais.

Nbre d'étudiants max. pour cet enseignement : 15

Cette formation est destinée en priorité aux étudiants sélectionnés pour partir en mobilité au Japon en M1, afin de les préparer à ce qui les attendra sur place, mais également à tous les autres étudiants de L3 intéressés par cette formation.

Modalité pédagogique :

CM 1
TD 1

ORGANISATION

Acquérir les syllabaires japonais hiragana et katakana.

Acquérir les bases de la langue japonaise permettant la tenue d'une conversation simple dans les situations de la vie quotidienne auxquelles des étudiants peuvent être confrontés lors d'un éventuel séjour en mobilité au Japon.

Sensibiliser les étudiants à la spécificité de la communication à la japonaise.

Lever les freins nés des a priori et peurs des étudiants face à cette expérience qui attend ceux qui partiront étudier au Japon.

Donner aux étudiants l'envie de parler japonais et de découvrir la spécificité de cette communication à la japonaise.

Le mode pédagogique de transmission des connaissances s'appuiera sur la spécificité du public concerné à savoir des étudiants en architecture et de leur rapport particulier à la question spatiale. Au-delà des cours classiques, des exercices particuliers seront proposés (calligraphie, etc.).

NOMBRE D'HEURES

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

SEMESTRE SEMAINE

28

2

Contrôle continu (50%), contrôle final (50%)

Travail personnel :

14

L.5.14 CONSTRUCTION

9 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.5.14	Construction générale 3 (structure)	14	21			21	1,5	21	0,30	9
	Ambiance 3	14	21			21	1,5	21	0,30	
	Analyse constructive	14		42		42	3	14	0,40	
	TOTAL L.5.14		42	42		84	6	56	1	

Objectif

Les enseignements visent à faire acquérir aux étudiants la culture technique en vue de la maîtrise constructive du projet. L'enseignement de construction approfondit les structures en général et la technologie des édifices en béton. L'enseignement d'ambiance complète les notions hygrothermiques liées à la qualité de l'air. Le temps alloué aux travaux dirigés permet de mener une analyse constructive détaillée et d'organiser la visite de chantiers.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

F. GAUBIN

2 GROUPES
OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,30

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

21	1,5
----	-----

Travail personnel :
21

OBJECTIF

La relation entre les choix technologiques et l'expression architecturale des projets sera mise en évidence, en particulier pour les programmes de logements. De la même manière, les questions relatives à la mise en oeuvre et leurs conséquences sur le projet. L'objectif plus général est de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet. Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline.

CONTENU

Il s'agit de compléter l'enseignement des semestres précédents sur la question des structures en général, et la technologie constructive des édifices en béton (les filières bois et charpentes métalliques seront étudiées en UE L.6.18). Deux fascicules sont supports de cours, l'un fait une synthèse sur la mécanique des principales structures utilisées pour les édifices, l'autre concerne les structures en béton : rappel sur le matériau béton, caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives. Typologie des systèmes constructifs, de production et de mise en oeuvre, les performances, le dimensionnement des principaux ouvrages. Ce programme se prolonge au semestre 6 avec 2 autres ouvrages concernant le bois et l'acier.

ORGANISATION

Les cours magistraux sont hebdomadaires. Le fascicule et sa mise sur le site Internet facilite la prise de notes et le travail sur le cours à la maison

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen écrit : 100 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. BERGER

OBJECTIF

La relation entre les choix technologiques et l'expression architecturale des projets sera mise en évidence, en particulier pour les programmes de logements. De la même manière, les questions relatives à la mise en oeuvre et leurs conséquences sur le projet. L'objectif plus général est de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet. Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline.

2 GROUPES
OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,30

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

CONTENU

Il s'agit de compléter l'enseignement des semestres précédents sur la question des structures en général, et la technologie constructive des édifices en béton (les filières bois et charpentes métalliques seront étudiées en UE L.6.18). Deux fascicules sont supports de cours, l'un fait une synthèse sur la mécanique des principales structures utilisées pour les édifices, l'autre concerne les structures en béton : rappel sur le matériau béton, caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives. Typologie des systèmes constructifs, de production et de mise en oeuvre, les performances, le dimensionnement des principaux ouvrages. Ce programme se prolonge au semestre 6 avec 2 autres ouvrages concernant le bois et l'acier.

ORGANISATION

Les cours magistraux sont hebdomadaires. Le fascicule et sa mise sur le site Internet facilite la prise de notes et le travail sur le cours à la maison

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

21	1,5
----	-----

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen écrit : 100 %

Travail personnel :
21

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J.-P. FRANCA
M. LOPEZ - DIAZ

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de compléter l'enseignement des semestres précédents sur les notions liées au confort hygrothermique, et relatif à la qualité de l'air. Il permet de mettre en évidence les paramètres du confort thermique et leur incidence sur le projet pour une réelle maîtrise des ambiances et de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,30

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 9

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
21	1,5

Travail personnel :
21

CONTENU

Thèmes abordés :
– rappels des notions d'échange de chaleur;
– isolation de l'enveloppe;
– confort hygrothermique;
– air humide et ventilation;
– condensations au niveau de l'enveloppe.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'examen partiel et terminal.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J.-P. FRANCA
L. BERGER
M. BOUTABBA-HABBES
Y. ROUBY

OBJECTIF

Cet enseignement en petit groupe a pour objectif de :

- poursuivre la démarche initiée dans les semestres précédents sur la notion de travaux dirigés partagés avec l'architecture pour mettre en évidence la relation entre choix constructifs et conception architecturale.
- compléter les enseignements théoriques par des travaux dirigés à caractère plus transversal.

Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,40

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 42

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
42	3

Travail personnel :
14

CONTENU

Il est défini avec les enseignants des enseignements. Il comporte des analyses constructives d'édifice déjà construits ou en cours de construction à travers l'observation du chantier. Il alterne des visites de chantier, des exercices courts (esquisses, évaluations, expérimentations...) thématiques.

ORGANISATION

Documents graphiques et notes écrites précisés pour chaque groupe.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous forme de contrôle continu et par évaluation du travail demandé.

INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET HISTOIRE

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.5.15	Informatique OU	14	21	35		56	4	49	0,60	7
	Démarches plastiques	14		98		98	7		0,60	
	Histoire	14	28	14		42	3	28	0,40	
	TOTAL L.5.15		28 ou 49	49 ou 112		98 ou 140	7 ou 10		1	

Objectif

L'enseignement de l'informatique (1/2 promotion) fournit les connaissances pour produire des images de synthèse fixes et animées représentant le projet architectural et urbain. La formation artistique (1/2 promotion) pose les démarches plastiques comme productrices d'espaces ; l'enjeu et la réflexion d'ordre esthétique se situent dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux. La démarche historique renoue avec la période moderne abordée en première année et introduit la période contemporaine ; elle propose d'analyser les courants de pensée, les pratiques sur l'architecture et la ville et la fabrique du projet après 1950.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

INITIATION À LA PRODUCTION
D'IMAGES DE SYNTHÈSE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

F. GUÉNA
J. BESCOS
F. COUSSON
L. MARIANI
A. MORAND
R. NUNES
J. PION

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de fournir les connaissances en termes de savoir et de savoir-faire pour produire des images de synthèse représentant le projet. Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de s'adapter à n'importe lequel des logiciels auxquels il est susceptible d'être confronté lors de son cursus à l'école et dans son activité professionnelle.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

3 GROUPES

Coefficient de pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 2,5

Groupe 1

J. PION/F. COUSSON/
F. GUÉNA

Groupe 2

L. MARIANI/A. MORAND

Groupe 3

J. BESCOS/R. NUNES

CONTENU

L'enseignement comporte trois parties :

1. Rappels de modélisation en 3D (volumique et surfacique) Contenu du cours: Il s'agit de rappeler les principes de la modélisation volumique et surfacique et du calcul des projections abordés en 2e année. Travaux dirigés : Modélisation de scènes architecturales, objets des futurs calculs d'illumination.
2. Interactions lumières-matières. Contenu du cours: Types et propriétés des projections, des couleurs, des lumières et des matériaux. Techniques algorithmiques (possibilités et limites) : Ombrages (Gouraud Phong), Raytracing, Radiosity, Photon mapping, etc. Travaux dirigés : Visualisations extérieures et intérieures (lumière naturelle et artificielle), Visualisation du paysage (terrain, végétation, eau etc.).
3. Traitement d'images et réalité augmentée. Contenu du cours: Techniques basiques (calques, masques, détourage, filtres, etc.). Retrouver les paramètres de prise de vue à partir d'une photo de l'environnement (position du photographe etc.). Insertion d'une projection d'un modèle virtuel dans une image du réel et traitement des interactions virtuel/réel (ombres, réflexions, etc.). Enregistrement, formats d'images et compression. Travaux dirigés : Insertion de vues d'un projet architectural dans son environnement.

ORGANISATION

Documents graphiques et notes écrites précisés pour chaque groupe.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

56 4

Travail personnel :
49

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous forme de contrôle continu et par évaluation du travail demandé.

S5
L.5.15 – HA

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
MODERNE ET CONTEMPORAINE

1/2 Promotion

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

NN
E. MITTMANN

TD :
C. CALANDRA
K. POLYCHRONIADI
T. WATKIN

OBLIGATOIRES AU CHOIX

3 GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,40

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 2
TD 1

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

43 3

Travail personnel :
28

OBJECTIF

Le cours développe une histoire critique de l'architecture du xxe siècle en restituant les courants doctrinaux, la production des architectes de ce siècle dans leur contexte politique et social, dans leur contexte culturel et artistique, et enfin dans l'histoire des idées de la période. Il s'agit de construire cette « histoire critique » par un regard croisé sur les courants de pensée et les oeuvres, ainsi que par l'analyse de notions. Après une première découverte de l'architecture du XXème siècle dans les cours d'histoire de 1ère année, dans les enseignements de projet et de théorie, ce cours plus spécialisé emprunte une démarche thématique et chronologique à la fois ; il approfondit des notions et des problématiques transversales à cette période.

CONTENU

Le cours aborde la production architecturale du xxe siècle par trois thèmes transversaux :

1. Art et architecture : des avant-gardes « historiques » aux nouvelles avant-gardes des années 1960 et 1970
2. Modernité, classicisme et tradition
3. Expressions nationales, régionales et « révisions critiques » de l'architecture du XXème siècle, de l'après-guerre à la fin du XXème siècle.

Au sein de la production architecturale du XXème siècle, le cours s'arrête d'abord sur les avant-gardes architecturales et artistiques, leurs apports et leurs échecs (1er thème). L'accent est ensuite mis sur les différentes composantes de la « modernité architecturale » du xxe siècle, et non sur le seul Mouvement moderne. À travers les oeuvres de plusieurs architectes de ce siècle, le cours expose la diversité des courants et des approches voire, les contradictions internes de l'architecture moderne ; il développe les différentes expressions d'une architecture en dialogue permanent avec la tradition, d'une « modernité sans avant-garde » qui constitue la majeure partie de l'héritage de cette période (2e thème). Ainsi, il s'intéresse particulièrement aux développements de l'architecture dans les années 1930 et 1940, en les situant dans leurs contextes politiques et idéologiques. Enfin, il s'arrête sur la seconde moitié du xxe siècle en explicitant différentes manifestations de la « crise » du langage moderne, en développant la notion de « révision critique » du modernisme depuis l'après-guerre et en la déclinant dans plusieurs pays européens, et celle de « régionalisme critique » (3ème thème). Il aborde la fin du modernisme, à travers les remises en question par les artistes et les architectes des années 1960 et 1970 et la question du langage, fondatrice des positions post-modernes.

ORGANISATION

2 heures de cours magistral par semaine et un TD de 1 h 30 la semaine sur 2 (12 groupes pour la promotion entière).

Les TD sont communs avec le cours L 515 HA A (Mme Elke MITTMANN).

La présence est obligatoire. Un calendrier des TD est distribué en début d'année.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Analyses de textes et de projet en T.D (exposé+rendu) ; présence et participation au TD ; partiel en fin de semestre.

Partiel portant sur le cours magistral : 60 %.

TD : 40 %

S5**L.5.15 – DP**

DÉMARCHES PLASTIQUESGroupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. GRYGIELEWICZ
S. NAVA
E. LICHA
V. JOUVE /H. REIP
C. GARRIER
M. DESSARDO

OBJECTIF

Cette unité d'enseignement réunit une série d'enseignements posant les démarches plastiques comme productrices d'espace. L'enjeu de ces démarches se situe dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,60

CONTENU

Elle propose, outre la pratique de telles démarches, une réflexion d'ordre théorique et esthétique.

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

ORGANISATION

L'enseignement est dispensé sur une journée continue d'atelier pour permettre l'expérimentation personnelle et la recherche d'une maîtrise des réflexions et techniques acquises aux semestres précédents.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
98	7

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 100 %

Travail personnel :
14

S5
L.5.15B – DP01

DÉMARCHES PLASTIQUES
ART PLASTIQUE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. GRYGIELEWICZ

OBJECTIF

Développer un regard critique et sensible sur l'espace public. L'aborder comme un territoire d'exploration qui recèle des espaces perpétuellement mobiles, à imaginer, à habiter, à prendre, à partager. Le réel qui s'offre à notre regard et à nos gestes est le fruit de notre perception, ainsi sa teneur en vérité peut s'édifier sur sa découverte progressive et renouvelée, c'est-à-dire sur une fiction.

Ce qui nous amènera à appréhender dans toute sa diversité la notion de « document fiction » et à interroger le processus de création.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

ORGANISATION

Expérimenter individuellement et collectivement différentes manières de traverser l'espace public : sous la forme du reportage, sous l'emprise de l'amour (ou de haine), à la dérive, en révolte ; en changeant à chaque fois d'attitude, et en choisissant le rendu/l'expression en fonction du point de vue adopté.

Les expérimentations seront accompagnées par des déambulations urbaines, visites d'expositions, des analyses d'œuvres, des lectures, des projections de films, qui permettront aux étudiants de se confronter à des démarches d'artistes, philosophes, poètes, anthropologues...

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

4 rendus. Un rendu par étape de travail. Medium libre.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

98 7

Travail personnel :
14

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. NAVA

OBJECTIF

Envisager un territoire, sa représentation, son occupation et son activation via des moyens plastiques.
Le cours se déploiera dans des exercices et expérimentations où s'articuleront la mise en oeuvre et en relation des différents outils (concrets et conceptuels) acquis au cours des années précédentes au regard des préoccupations et désirs propres de l'étudiant. Se confronter à des questions de retranscription pour trouver sa propre écriture.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

CONTENU

Le cours se déploiera en deux parties sur le semestre, pour aborder la notion de territoire par deux approches différentes mettant chacune en question l'idée du site.

Dans un premier temps, il s'agira de considérer le déplacement qui s'opère dans la représentation d'un territoire donné. Comment transférer un territoire et ses caractéristiques dans un objet construit hors de lui ? La carte est l'objet le plus évident pour incarner ce transfert, et la représentation cartographique constituera le point de départ de l'élaboration d'un « objet-site » dans lequel nous tenterons le « transfert » de ce territoire.

Ainsi, du territoire de départ, de son observation et de sa représentation cartographiée, les recherches mèneront à la construction d'un objet hybride entre livre, sculpture et maquette qui deviendra à son tour véritable lieu. Un objet-livre-architecture activant différents niveaux de représentation, de la cartographie au texte, de la page imprimée à la page découpée, du pop-up book à la maquette, explorer comment, dans un objet hybride fait de papier, collages, dessins, textes, pliages, recouvrements... il est possible d'installer l'idée d'un lieu.

Ainsi concevoir un objet dont la structure, la conception les articulations, les qualités physiques, de taille, de mécanique, établies à partir de la représentation d'un territoire, forment un site à part entière à son tour.

La deuxième partie du semestre consistera en une série d'exercices courts autour de la définition de territoires par des formes plastiques d'occupation et des gestes. Entre installation in-situ et performances, dans un rapport au langage et aux postures, il s'agira d'expérimenter par petits groupes la manière dont une ou des présences déterminent des territoires et conditionnent notre rapport à ceux-ci. Comment des corps situés dans des lieux produisent des espaces discursifs.

ORGANISATION

Exercices en atelier, individuels et en groupe.
Visites d'exposition.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

98 7

Travail personnel :
14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Participation au cours / présence 30%
Évaluation des travaux réalisés 70%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

E. LICHA

OBJECTIF

Sensibilisation au potentiel de la vidéo et du film pour l'analyse et la compréhension de l'espace urbain.
Acquérir les bases techniques pour la réalisation et le montage d'un film.
Élaborer un regard critique sur les choix de cadrage, de montage et de narration.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

CONTENU

Lier le regard, l'espace et le temps et les maîtriser, voilà une des fonctions du cinéma à laquelle nous nous intéresserons.

À partir de deux des principaux mouvements de caméra (le traveling et le panoramique) et d'un type de plan (le plan séquence) nous verrons comment le fait de filmer permet de nous positionner (physiquement, socialement, politiquement, éthiquement...) dans un espace donné.

Cours d'analyse filmique pour mettre au point les outils critiques pour l'approche de l'image en mouvement en lien avec l'espace urbain.

Réalisation d'exercices permettant d'explorer la grammaire du filmage. Comment les mouvements de la caméra que nous opérons permettent de «dire» quelque chose de ce que nous filmons.

Apprentissage du montage comme une écriture. Le montage pose la question du point de vue, de l'orientation du regard du spectateur. Quel sens donner à cette orientation? L'image en mouvement permet-elle «d'expliquer» l'espace ou de le complexifier?

ORGANISATION

Le semestre sera découpé en 3 exercices sur :

1. Le traveling
2. Le panoramique
3. Le plan séquence

et d'un projet final de film ou d'installation vidéo qui permettra de s'initier au montage et de synthétiser les apprentissages du semestre.

Chaque séance commencera par une présentation de films ou d'extraits de films, suivie d'une discussion collective.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

98 7

Travail personnel :
14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

3 rendus d'exercices
un rendu final sous forme de film ou d'installation vidéo, avec carnet de bord (texte / images)

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. JOUVE
H. REIP

OBJECTIF

Il s'agira ici de réaliser un court film d'animation.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

CONTENU

Les sujets des films sont très libres mais pour les étudiants en demande d'un encadrement plus dirigé, il sera demandé un travail autour d'un lieu, entendu au sens large (une architecture, un espace urbain ou une table ?) et une mise en question de la nature de ce lieu par le mouvement et le montage. Le film d'animation ou dessin animé, induit un rapport à l'image (le cadre) et à la vitesse. Il sera donc question de mettre en mouvement les images fixes à travers des supports très variés tels que la photographie, le dessin, la pâte à modeler etc...

ORGANISATION

Au travers de références au film expérimental (Oskar Fischinger, Norman McLaren, Martin Arnold).

L'exercice se décomposera en 4 temps:

- Ecriture d'un scénario.
- Réalisation d'un story board
- Tournage
- Montage

Engagement dans le projet, qualité du travail tout au long de l'année, évaluation finale avec jury des films réalisés et produits.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
98	7

Travail personnel :
14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Composition, cadres, montages sur final cut ou adobe première

S5
L.5.15B – DPO5

DÉMARCHES PLASTIQUES
INTERVENTION DANS LA VILLE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. GARRIER

OBJECTIF

La cohérence et la complémentarité des divers modes d'expressions (écrit, oral, graphique, audio-visuel infographique.)
La réflexion, la recherche, la maîtrise de concepts, l'autonomie de l'étudiant.
Réalisation de travaux à l'aide des « nouvelles technologies » (dvd, cd rom, vidéo...).

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

CONTENU

À partir de concepts définis au début du semestre et de consultation de réalisations de différents travaux d'artistes dans la ville, il s'agira pour chaque étudiant de faire individuellement ou en groupe (trois étudiants maximum) une proposition de réalisation plastique dans/sur la ville. Le choix du site, son analyse, sa lecture poétique constituant une première phase du travail par des dessins, photographies, prélèvement de matériaux... L'intervention dans la ville peut-être durable ou éphémère, elle contribue à la relecture et définition de l'espace dans lequel elle s'inscrit. Cette transformation peut-être en osmose ou en opposition avec le lieu. Tous les matériaux et médiums demeurent au choix de l'étudiant et doivent être cohérents par rapport à la problématique de chacun. Réalisation d'un DVD/CD ROM

ORGANISATION

Réalisation de vidéos de photographies ou de dessins.
Réalisation d'un DVD/CD ROM.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
98	7

Travail personnel :
14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 50 %
Examen final : 50 %

S5
L.5.15B – DPO6

DÉMARCHES PLASTIQUES
RÉPARER (DÉMARCHE PLASTIQUE, SCULPTURE)

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. DESSARDO

OBJECTIF

Purpose : a contextual toolbox. This program is an introduction to the praxis of sculpture, video, drawing and photography as parts of a toolbox helping to analyze reality. It aims to explore our environment through concrete forms of language, shaping the very material and flesh of the physical world which is altogether encompassing, supporting, constituting and inspiring us.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,60

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

CONTENU

Ce cours aborde la pratique de la sculpture (fût-ce sous une forme éphémère), de la vidéo, du dessin et de la photographie comme outils d'analyse du réel. Il s'agira d'explorer notre environnement au moyen de langages concrets qui modèlent directement la matière du monde physique qui nous porte, nous constitue et nous inspire. Ces pratiques seront mises au service de l'acte de « réparer » qui sera au début une occupation anodine liée au bricolage ou à un exercice, tel le jogging. Cette pratique évoluera pour s'adapter à des réparations plus personnelles et intimes, pour aboutir ensuite à des réparations d'une autre échelle, réparations urbaines, paysagères, voire sociales ou culturelles. Le tout, à partir de l'acte très simple d'essayer faire fonctionner encore un peu...

ORGANISATION

Le cours, divisé en trois parties, sera fondé sur des règles de jeu conçues collectivement à chaque début de semestre. Il sera rythmé par des visites d'expositions d'art contemporain et des présentations d'artistes liés aux thèmes explorés. Nous utilisons ces expositions comme une matière première et un point de départ. Nature des travaux demandés: Vidéo, dessin, sculpture, photo.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

98 7

Travail personnel :
14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 66,6 %
Rendu final : 33,3 %

SEMESTRE 6

S6	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.6.16	Projet d'architecture	12
	Ville, analyse urbaine et édifice	
	Cours transversal : formes urbaines	
L.6.17	Histoire et Sciences humaines	3
	Histoire de l'architecture et de la ville	
	Philosophie	
L.6.18	Informatique ou Expression plastique et Construction	8
	Démarche plastique	
	Construction générale 4	
	Ambiance 4 Acoustique	
	Ambiance 4 Technologies	
L.6.19	Rapport de stage et Rapport d'études	7
	Stage de première pratique (3 ECTS)	
	Rapport d'études et soutenance	

L.6.16 PROJET D'ARCHITECTURE

12 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.6.16	Ville, analyse urbaine et édifice	16				112,5	112,5	7	112	0,85
	Cours transversal : formes urbaines	14	21	7			28	2	21	0,15
	TOTAL L.6.16		21	7		112,5	140,5	9	133	1

Objectif

L'enseignement de projet développe la réflexion sur l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, allant de l'échelle territoriale à l'architecture d'un édifice, il propose de fournir les outils méthodologiques d'analyse urbaine et le corpus de connaissances nécessaires à la conception des projets urbains dans le contexte critique de la ville contemporaine. Le cours transversal permet aux étudiants d'identifier les relations entre projet urbain et projet d'architecture afin de situer leur savoir-faire et leur positionnement pour la fabrication de la ville.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. BOURDIER
P. GERME
M. NORDSTROM
J. NJOO
O. DROUIN
J. BERGNA
B. CHAUDHURI
S. DENISSOF
J.-M. CHANTEUX
V. BROSSY
P. JEAN

OBJECTIF

L'objectif est de fournir les outils méthodologiques et le corpus de connaissances permettant aux étudiants de concevoir des projets urbains dans le contexte critique de la ville contemporaine et de se projeter en développant un positionnement face à l'observation de la ville telle qu'elle est.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,85

Nbre de semaine : 16

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Cet enseignement a pour ambition de développer une réflexion sur l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, allant de l'échelle territoriale à l'architecture d'un édifice. Il propose de réfléchir à la notion même d'évolution d'un site dans le temps, du point de vue de sa spécificité, de ses caractères et des programmes qui pourraient s'y inscrire pour le transformer. On redécouvre aujourd'hui que la ville se construit à partir de formes urbaines projetées et dessinées et que l'espace urbain est forcément l'espace critique où on interroge l'Architecture et où se fabrique la Ville.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de projet.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

112,5	7
-------	---

Travail personnel :
112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le contrôle des connaissances se fait sous forme de contrôle continu.

S6
L.6.16 – PA01

VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
LES ÉCHELLES DE LA VILLE
(ERASMUS)

Groupes de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. BOURDIER
F. GANTOIS
B. NAVINER

OBJECTIF

Le « projet urbain » n'est pas une nouvelle méthode de planification. C'est avant tout une démarche. Cette démarche propose de s'intéresser à la ville sociale mais aussi la ville physique et d'observer leurs transformations pour être à même d'en proposer de nouvelles. Les discours et les pratiques du « projet urbain » sont multiples. On tentera d'en élucider la signification.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,85

Voyage d'études en Italie
à Gênes en mai 2010

Nb. d'étudiants max : 32

Nbre de semaine : 15

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 6

CONTENU

La question des « échelles de la Ville » sera le fil conducteur du semestre de travail.

À PROPOS DU « PROJET URBAIN »

Le « projet urbain » diffère de la superposition ou de la juxtaposition d'objets architecturaux ou de modèles urbains. Il se définit, par défaut, par rapport au projet architectural en s'en distinguant à trois niveaux : l'échelle spatiale (entendue comme un rapport à une surface de territoire) ; l'échelle temporelle (stigmatisée par la notion de phasage) ; la logique d'acteurs (leur pluralité et leur nombre important).

LE VISIBLE ET SON ÉCRITURE

Observer, dessiner, se déplacer, observer, dessiner... afin de saisir, par le dessin organisé en séquence, l'espace du lieu dans sa lumière et sa géométrie. Le dessin sera considéré comme moyen de représentation mais surtout comme mode d'investigation.

DES MOTS POUR LE DIRE

Le travail de réflexion et de production autour du « projet urbain » sera l'occasion pour les étudiants de clarifier leur propre discours en apprenant à poser une problématique, à structurer un propos et à se familiariser à l'utilisation de concepts.

DES THÈMES POUR INTERPRÉTER PUIS PROJETER

Les étudiants seront invités à construire leur propre démarche autour de thèmes qui, pour certains, seront traités lors de conférences et, pour d'autres, émergeront de leur interprétation des sites retenus, tels que : limite, échelle, identité, mixité, densité, etc.

Erasmus-Socrates :

Cette UEL6.16 (semestre 6) se donne également comme mission de préparer les étudiants à une éventuelle mobilité (Erasmus ou autre) au semestre 7 : accueil d'étudiants étrangers en mobilité ; travail en équipes mixtes ; voyage d'études à l'étranger ; enseignement bilingue (français-anglais), préparation culturelle pour candidat au stage Erasmus ou autre ; accueil de conférenciers enseignants étrangers en mobilité, etc.

ORGANISATION

La composition pluridisciplinaire de l'équipe encadrante explique les modes pédagogiques à l'oeuvre :

1. Les exercices de projet ;
 2. La lecture collective de texte de référence et les cours théoriques sur la ville ;
 3. La pratique du dessin comme outil d'investigation et de figuration ;
 4. La pratique du bilinguisme (anglais/français) dans l'enseignement.
-

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112,5	7

Travail personnel :
112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le semestre sera ponctué par les rendus de deux exercices successifs d'interprétation et de projection à des échelles territoriales différentes et prendra fin avec un exercice de bilan personnel.

Le « projet comme démarche » (50 % de contrôle continu) et « le projet comme réponse » (50 % lors du rendu de chaque phase).

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. GERME
P. BOUVIER

OBJECTIF

L'objectif de ce projet clôturant la licence est de procurer les savoirs et savoir-faire articulant projet d'édifice et projet urbain. La notion de « tissu urbain » permet d'envisager comme système d'interactions entre bâti, parcellaire, voirie et espace public, la constitution de la ville tant au niveau de l'analyse et de la description des villes qu'au niveau du projet. Les activités proposées entrelacent projet et analyse aux échelles de l'agglomération de la ville et du tissu urbain et utilisent des représentations allant du 1/25000^e au 1/100^e.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,85

Nbre de semaine : 15

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Consolider réparer transformer : Nous interrogeons la capacité d'évolution et de transformation des tissus urbains en articulant plusieurs échelles de temps et d'espace. Nous travaillons sur une aire urbaine dont le tissu est anciennement constitué mais dégradé (1^{re} couronne). Il s'agit de consolider, de révéler et de compléter la ville existante en croisant trois approches :

1. Le développement de la rue ordinaire et d'un projet de maillage et d'espace public ;
2. Le développement d'une « centralité » résidentielle ou de quartier ;
3. La formalisation des typologies d'édifices et de leurs combinaisons, d'une part, des processus de recompositions parcellaires, d'autre part, susceptibles de permettre l'évolution et le renouvellement du tissu urbain.

LA RUE ORDINAIRE

Le travail sur le tissu urbain est encadré par l'articulation de l'espace public et de l'espace privé (découpage et relation). La qualité de la simple rue de desserte résidentielle est au cœur de la formation des villes et de leur paysage. L'expérimentation simultanée du projet de la voie, du parcellaire, et du bâti permet d'explorer et d'utiliser leurs interactions.

LA HIÉRARCHIE URBAINE

Le projet urbain inscrit et révèle le territoire de la ville par une hiérarchie qui le découpe : hiérarchie viaire, hiérarchies des espaces publics particuliers, hiérarchies monumentales. La question d'une échelle intermédiaire (le quartier, le voisinage) permet d'introduire à la réflexion sur la relation rue ordinaire/ville.

L'ÉDIFICE COMME COMPOSANTE D'UN TISSU URBAIN

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. La question du logement est traitée à l'échelle de l'unité résidentielle (maison, villa, immeuble) et de sa parcelle. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie) et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.) Au contraire d'un processus linéaire de projet, chaque séquence de travail a une certaine autonomie et tend à télescoper les échelles de projet et de représentation : on commence au 1/200^e et au 1/100^e sur les questions typologiques et de distribution des immeubles et d'architecture de l'espace public, on imbrique les échelles du 1/25 000^e au 1/200^e dans le travail d'analyse, on finit au 1/2 000^e et au 1/500^e sur les questions de tissu urbain.

ORGANISATION

Le travail proposé se compose en quatre séquences mêlant le projet et l'analyse : Séquence 1 : analyser et comprendre la grande échelle, Séquence 2 : « la rue ordinaire », expérimentation de projet, Séquence 3 : analyser et comprendre l'échelle du quartier et son tissu urbain, Séquence 4 : consolider le tissu urbain, réparer et transformer.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

112,5	7
-------	---

Travail personnel :
112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Représentations conventionnelles du projet, dessin à la main et dessin numérique, présentation écrite.

Contrôle continu : 50 %

Jury final : 50 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. NORDSTROM
P. MARTIN

OBJECTIF

Pour ce dernier semestre du cycle licence, nous proposons à l'étudiant une démarche mêlant de façon étroite l'analyse et le projet : l'observation et la description d'une série de fragments d'une ville pour tenter de la comprendre dans sa globalité et une approche de projet permettant d'explicitier la stratégie globale par le développement plus approfondi de certains fragments représentatifs choisis.

Les objectifs de l'enseignement sont les suivants :

Faire comprendre que les outils d'analyse sont les mêmes que ceux du projet, que le projet est potentiellement contenu dans le regard posé sur la ville ;

Stimuler la créativité de l'étudiant pour inventer des outils qui articulent l'analyse et le projet ;

Susciter un intérêt à combiner les sources, confronter les informations existantes et les observations in situ pour développer un esprit critique et curieux ;

Articuler les échelles d'étude différentes dans la conception de l'édifice dans la ville. L'urbanisme devenu trop souvent purement réglementaire et économique. Le « projet urbain » est un des éléments de réponse pour définir une stratégie de recomposition des territoires péri urbains, re-qualifier les espaces publics et implanter de façon logique et cohérente les équipements structurants de la Ville.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 24

Nbre de semaine : 15

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Exploration d'une série de fragments de Paris sur l'axe historique nord-sud (partie du cardo) depuis la Seine jusqu'au boulevard périphérique, servant de prétexte pour l'appréhension de l'Histoire de la Ville à travers d'une série de « petites histoires ». Cet axe nord-sud rencontre entre la Seine et le Boulevard Périphérique différents systèmes transversaux (toutes les enceintes de Paris et ce qu'elles sont devenues : boulevards, métro aérien, périphérique, gares ?) formant des points où l'histoire de Paris se concentre.

Analyse de ces croisements dans leur état actuel, mais aussi questionnement sur leur formation. Etude des flux, de la morphologie du bâti, des typologies du tissu, observation des usages, de leurs empreintes sur les lieux, des populations qui les fréquentent, de leurs trajets?

Exploration et multiplication des outils d'analyse et de représentation de la ville et de sa complexité, combinaison des outils conventionnels et non conventionnels par leur complémentarité : immersion dans l'espace urbain, photographie, cartographie, maquette, croquis, coupe-perspective, film, expression par diagramme, synthèse libre?

La stratégie du projet découlera des constats de l'analyse de l'axe, le franchissant ou l'accompagnant. Il s'agira d'un programme mixte mêlant équipements et logements, qui sera traité simultanément à plusieurs échelles. Echelle du projet dans la ville, celle de l'étude d'un logement, de la typologie, celle du fonctionnement des équipements, de leur articulation avec le quartier ?

ORGANISATION

Ce cours combine travail de groupe et travaux individuels : il est important qu'il y ait partage des informations et complémentarité des travaux.

La présence à chaque cours est obligatoire : il sera demandé aux étudiants une restitution hebdomadaire des travaux sur des supports variés (accrochage, projections, exposés courts...) suivie de discussions. Des cours et des projections ponctuels en rapport avec les thèmes abordés accompagneront le projet.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112,5	7

Travail personnel :
112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 50%, jury de fin de projet 50%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J. NJOO
R. BOURSIER

OBJECTIF

La mobilité de l'homme est un état de fait qui change nos rapports à la ville et à l'architecture. Nous interrogerons ce phénomène en nous intéressant aux divers espaces de transit qui fabriquent la ville d'aujourd'hui et qui ponctuent de plus en plus notre quotidien. Routes, autoroutes, gares, aéroports, hôtels, stations services, parkings, centres commerciaux? autant d'escaliers qui transforment le territoire urbain et les rythmes de ceux qui y vivent et le parcourent. Comment traiter ces lieux (ou ces non-lieux) vécus dans l'éphémère et la distraction ? Comment les considérer comme autre chose que de simples lieux de « passage » dans la ville ?

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPE

Coefficient de pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 24

Nbre de semaine : 15

Modalité pédagogique :
PROJET

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
112,5	7

Travail personnel :
112

CONTENU

Nos réflexions se focaliseront sur les enjeux de mobilité dans le cadre du Grand Paris et plus particulièrement le rôle potentiel des stations de métro dans la requalification des territoires périurbains de la capitale. A l'horizon du métro Grand Paris Express et à l'instar de l'étude prospective « Station Osmose » menée par la RATP en 2010 sur les stations de métro du XXI^e siècle, nous explorerons comment ces futurs pôles d'échanges peuvent être porteurs d'une certaine conception d'urbanité que nous qualifierons du métropolitain.

ORGANISATION

Le projet sera structuré en trois séquences ponctuées par des conférences, restitutions et rendus. Les cours se déroulent sur une journée complète chaque semaine, accompagnées et nourries par des exposés et discussions collectives.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et restitutions 20%, rendu intermédiaire 30%, rendu final 50%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J. BERGNA
O. DROUIN
A. RAYNAUD

OBJECTIF

Faire travailler les étudiants sur un territoire réel, avec des contraintes définies à l'avance, en leur imposant la prise en compte des données environnementales du lieu choisi.

La maison des BaBaYaGas, une maison de femmes âgées, autogérée, citoyennes et solidaires, pleinement autonomes, refusant l'assistanat, elles gèreront leur maison elles mêmes, n'acceptant d'aide extérieure que le moins possible pour pallier leurs forces déclinantes ! En s'inspirant de cet exemple, chaque étudiant, construira son scénario personnel puis un projet à Montreuil, rue de l'église, pour un équipement de séjour intergénérationnel de 35 retraités et 5 étudiants, ouvert sur la ville.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 30

Nbre de semaine : 15

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Devant la déferlante des troisièmes et quatrièmes âges, il y a urgence à trouver d'autres solutions que le maintien à domicile à tout prix, souvent dans la solitude, et /ou, le placement en catastrophe, et à quel prix ! Les âges de la vieillesse, les montants des retraites, les différentes formes d'hébergement, les coûts surprenants, souvent exorbitants, rendent impossible pour la majorité des retraités l'accès à une maison médicalisée !

5 AXES de recherches préparatoires :

Visiter et étudier une M de R «» classique «» + recherche bibliographique d'exemples pertinents.

Visiter et étudier une M de R ou un équipement innovant par son fonctionnement. ex : le Balloir à Liège, ex : la M de R + crèche + centre d'aide par le travail à Villeveque (49).

Etudier un système de construction à ossature bois ou métal,

Etudier un système thermique qui tende à l'autonomie énergétique de cette maison, donc au minimum respectez les normes RT2012, ou plutôt PASSIV HAUS. donc fortes isolations et recyclages des énergies.

Étudier des bâtiments à fonctionnement BIO-CLIMATIQUES, il existe même des M de R bio-climatiques !

Enfin le projet ! après rédaction du scénario, choix des matériaux, choix des systèmes énergétiques, étudier 5 solutions d'implantation au 1/500ème, conformes aux réglementations en vigueur, dont le POS, en attente du PLU, respects des prospects, des vues, des accès « pompiers », des pourcentages divers.

ORGANISATION

Cours théoriques, séminaires, diaporamas, travail en atelier.

- 5 maquettes au 1/500ème

- 5 panneaux A1 pour les recherches

- 5 panneaux A1 pour les esquisses d'avant projet

- 5 panneaux A1 pour le projet avec détails techniques, énergétiques et environnementaux.

- maquette au 1/200ème à encadrer dans notre maquette du quartier

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

112,5 7

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Un projet long. Rendre un dossier format A4 à la fin du semestre illustrant tous les travaux. Contrôle continu : 50% - Rendu projet : 50%.

Bibliographie : LEFEVRE Pierre, *Architectures durables*, ed edisud, Voyages dans l'europe des villes durables, ed Certu/Puc, HUBNER Peter, *Building as a Social Process*, GAUZIN-MULLER, l'ARCHITECTURE ECOLOGIQUE / ed Le moniteur.

Travail personnel :
112

S6
L.6.16 – PA07

VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
ARCHITECTURE, VILLE,
ENVIRONNEMENT, PAYSAGE

Groupes de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

B. CHAUDHURI
F. SOUCARRAT

OBJECTIF

Acquérir une culture urbaine et architecturale au service du projet par l'observation et la compréhension de la ville telle qu'elle est, plus riche que toutes les théories urbaines:

- amener les étudiants à exercer leur regard, expérimenter l'espace et sa mesure, passer de l'impression à la compréhension;
- stimuler et rationaliser leur imaginaire spatial et encourager l'usage d'un bagage urbain et architectural de référence pour procéder dans le projet par analogie;
- développer leur esprit critique.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 30

Nbre de semaine : 15

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Une exploration thématique d'un quartier de Paris :

- la diversité des événements urbains qui le jalonnent ;
- la présence de la géographie, les traces parcellaires, le dessin du ciel ;
- l'habitat comme matériau ordinaire ou ponctuation singulière.

Cet exercice sera restitué sous forme de cartes, croquis, relevés en plans et coupes afin d'établir un portrait.

Le Projet consistera à concevoir un ensemble de logements sur un des sites étudiés en développant :

- la qualité domestique individuelle (des manières multiples d'habiter) ;
- le rapport de ces multiples individualités pour former une identité commune cohérente ;
- le rapport du bâtiment à l'espace urbain : ce que l'édifice offre à la ville.

Des visites sur le thème de l'habitat à Paris délimiteront l'élaboration du projet.

ORGANISATION

Exercice 1 : exploration, arpentage, carnet de croquis, cartes, photos, relevés en plans et coupes, recherches historiques. Affichage, exposés, corrections. Délai 3 semaines.

Projet : première étape : mise en place, implantation, volumétrie, concepts urbains, morphologie, typologie : sous forme de maquette de volume, croquis, texte. Délai 3 semaines

Développement du projet : plan au sol (RdC), plans étages, coupes, façades, matière, détails, documents 1/200e, 1/100e, 1/50e, maquette 1/100e.

En parallèle, restitution des visites sur le thème de l'habitat à Paris : typologies, composition, matière sous forme de croquis, relevés, photos et textes. Affichage et exposés.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

112,5 7

Travail personnel :
112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Analyses, Exposés, Projets Contrôle continu : 20 %
Jurys spécifiques de fin d'exercices : 80 %

S6
L.6.16 – PA08

VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
ARCHITECTURE, VILLE,
ENVIRONNEMENT, PAYSAGE

Groupes de projet

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. DENISSOF
D. BRAULT

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiants, dans un délai très court, à l'analyse critique des phénomènes urbains en vue de concevoir des projets, à la fois, à l'échelle de la ville et à celle d'un édifice. L'intérêt pédagogique consiste à transmettre aux étudiants les connaissances théoriques sur l'histoire de la ville, son organisation et son évolution, leur apporter des outils méthodologiques d'analyse graphique et tridimensionnelle pour leur apprendre à établir un débat permanent entre la réflexion et la représentation. L'étude portera sur l'articulation entre ville-région, ville-banlieue et ville-petite couronne.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de
pondération :
0,85

Nb.d'étudiants max :30

Nbre de semaine : 15

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Ce groupe de projet s'inscrit dans un contexte de développement de la ville de Paris et sa région. D'une part, nous sommes face à un territoire régional, constitué d'une métropole, de villes nouvelles satellites, de parcs de loisirs et d'un réseau de transport européen et international et d'autre part, face à une ville qui s'étend au-delà de son périphérique. C'est dans cette réalité spatiale que nous avons choisi la Porte de Pantin, le périphérique et la commune de Pantin, comme lieu d'expérimentation. Dans le cadre de cet enseignement les étudiants seront amenés à élaborer une analyse critique spatiale et socioculturelle des procédures d'interventions existantes. À l'issue de ces analyses graphiques les étudiants choisiront un thème d'étude concret et devront, en fonction des situations complexes rencontrées, établir, sur la base de diagnostics argumentés, des propositions urbaines ou architecturales pour tenter d'apporter des réponses pertinentes.

ORGANISATION

Le groupe de projet comporte des interventions théoriques et des séances d'élaboration des documents graphiques et maquettes.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

112,5 7

Travail personnel :
112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 50 %

Examen final : présentation des travaux graphiques et maquette : 50 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J.-M. CHANTEUX
NN

OBJECTIF

Cet enseignement s'inscrit dans les directives générales de la plaquette. Il permet de :

- développer la réflexion sur «l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, allant de l'échelle territoriale à l'architecture d'un édifice» et «la notion même d'évolution d'un site dans le temps, du point de vue de sa spécificité, de ses caractères et des programmes qui pourraient s'y inscrire pour le transformer».

- fournir des «outils méthodologiques d'analyse urbaine» en s'appuyant sur les cours «formes urbaines» et «histoire de l'urbanisme : doctrines, projets, politiques urbaines», et en les prolongeant par des cours et des exposés théoriques ;

- acquérir les premiers rudiments pour concevoir des projets urbains liés à l'édifice «dans le contexte critique de la ville contemporaine».

- prendre en compte le «déjà là» (paysages, habitats, édifices façonnés par les hommes) pour projeter de nouvelles formes urbaines avec sensibilité et intelligence.

Il s'agit en 4 mois de permettre aux étudiants d'affiner leur regard et leur compréhension des territoires urbains, d'appréhender de manière critique les discours, les théories, les acteurs de l'aménagement urbain et les outils pour «faire de la ville», de préciser et d'affirmer leur démarche personnelle en découvrant la maîtrise d'outils de projection de l'échelle urbaine.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 30

Nbre de semaine : 15

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Nous travaillons depuis 2006 sur les territoires entre villes centres et périphéries. D'abord le nord est de Paris, entre la porte du Pré St Gervais et Ro-mainville / Pantin, puis la banlieue d'Angers, et depuis l'année dernière nous sommes revenus à Paris. Nous avons choisi cette fois les territoires qui s'étendent à l'est entre la Seine et les voies ferrées de Bercy à Alfortville, territoires enclavés mais réactivés par l'ouverture de la nouvelle ligne de tramway.

Partant d'une découverte associant l'approche sensible, l'arpentage du terrain à la recherche documentaire, il s'agit peu à peu d'identifier les potentialités du site, de définir des stratégies spatiales et temporelles pour les révéler et de travailler par la combinaison/association de formes

liées à des usages et de concevoir quelques morceaux de villes habitables. D'un bout à l'autre du semestre on interrogera les idées et notions de limite, identité, mobilité, densité, mixité, développement durable dans un mouvement critique et performatif.

On attachera une importance au paysage appréhendé au sens large [tout ce qui fait et nourrit le regard] afin de ne pas réduire la fabrique de ville au bourrage du foncier disponible.

Permettre à chaque étudiant de trouver, élaborer, maîtriser les outils adéquates pour la conception et la communication du projet urbain comme du projet architectural constitue pour ce dernier semestre de licence une exigence de l'enseignement.

ORGANISATION

Travail en atelier hebdomadaire du jeudi toute la journée le matin cours théorique ou exposés, l'après midi atelier avec corrections individualisées et une fois par mois rendus.

Nous insistons sur l'apprentissage du travail en groupe tout en développant l'autonomie de chacun (à la fois rendus collectifs et individuels)

Une progression en plusieurs étapes :

- Découverte du site et de son territoire environnant par une immersion dans le site ; l'arpentage et la représentation (croquis, photos, films) sont les leviers de cette première appréhension. Cette approche donne lieu dans les jours qui suivent à la présentation d'une planche A1 individuelle dans laquelle chaque étudiant retranscrit, communique ce qu'il a perçu, ressenti sur le site.

- Analyse du site et du territoire dans lequel il s'inscrit ; analyse s'intéressant autant aux données sociales qu'aux données physiques ; recherches systématiques des différentes données topographiques, géographiques, climatologiques, environnementales, sociologiques, démographiques, économiques et historiques. Ce travail à l'échelle du territoire et de l'ensemble des réseaux se concrétise sous la forme de cartes et plans. A l'échelle du site une investigation précise à partir des plans et cartes anciennes vient construire une connaissance des évolutions du réseau viaire, du parcellaire et du bâti. Le travail de recherche est partagé entre les différents groupes. Travaillant à 6 ou 7, chaque groupe a un mois pour produire sur son thème d'enquête une connaissance du site et du territoire présentée sous la forme de plusieurs planches A1 (5 à 8) et de maquettes. Dans le même temps chaque étudiant doit produire une planche individuelle A1 d'intentions, idées, concepts, propositions, esquisses sur le site.

- Propositions urbaines pour le site, chaque groupe réduit de 3 à 4 sur la base des investigations précédentes va développer des propositions d'interventions sur une zone plus restreinte en puisant dans les multiples pratiques et savoirs sur la ville, en se positionnant par rapport aux différents enjeux politiques, sociaux, environnementaux, paysagers et avec ses capacités de maîtrise et de développement de formes riches de potentialités pour un « Habiter » de qualité. Cette phase (1 mois) débouche sur la réalisation de plusieurs planches A1 et maquettes présentant leurs propositions spatiales et temporelles sur le site.

- Projet architectural, à partir de là, chaque étudiant individuellement va développer, pendant un mois, un élément (petit équipement, ensemble de logements, aménagement d'espaces publics et / ou paysagers) de ce projet urbain jusqu'à produire des propositions au 1/100 (plans, coupes et élévations) voir au 1/50 pour les détails et maquette d'étude.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

112,5	7
-------	---

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu

4 rendus sur un semestre : rendu individuel de la première approche, rendu en groupe d'analyse du territoire et du site avec la planche individuelle d'intentions et rendu en groupe (plus réduit) de propositions pour le site et le dernier rendu individuel du projet architectural. Entre les 3 derniers rendus, viennent se glisser 2 journées entières consacrées à des travaux individuels sur table (TT1 une mini centralité et TT2 l'édifice et l'espace public) et chaque étudiant seul ou à plusieurs doit faire un exposé sur des questions théoriques fixées avec les enseignants.

La régularité, la capacité de travailler en équipe et la progression individuelle tant dans la maîtrise des outils graphiques que dans les présentations écrites et orales sont prises en compte.

Travail personnel :
112

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

V. BROSSY
C. BAPST

OBJECTIF

Le logement se comprend comme « raison urbaine ». Le but du semestre est, après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et son mode de groupement, de mettre en évidence les liens formateurs entre la ville et le logement.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,85

Nb. d'étudiants max : 30

Nbre de semaine : 15

Modalité pédagogique :
PROJET

CONTENU

Le logement et la ville se répondent. Ce lien d'intimité est formateur du logement et prépondérant. Le semestre est consacré, par deux projets orientés en site urbain, au décryptage et à l'organisation de cette relation complexe :

La Villa urbaine :

- analyse du tissu urbain;
- réaction d'un espace public traversant;
- groupement de maisons de ville;
- standard et répétition;
- intégration d'équipements;
- hiérarchie des espaces.

Parcelle étroite :

- analyse du tissu urbain et déterminant de situation;
- circulations verticales et occupation de la parcelle;
- logements collectifs;
- rapport au sol et progression dans la hauteur;
- hiérarchie des espaces.

Par la démarche du projet, on traverse les notions d'habitabilité, d'orientation, de sens, d'urbanité.

ORGANISATION

Ce travail est conduit sur plusieurs échelles pour aboutir aux coupes épaisses où le détail est l'ultime point de cohérence de la démarche globale.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

112,5 7

Travail personnel :
112

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
P. JEAN J. LIPSKI C. LABBE	Cet enseignement considère que la maîtrise du travail sur le logement est acquise quant au dimensionnement et aux assemblages.
OBLIGATOIRES AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Est proposé à l'étude un ensemble urbain en cours de réalisation en région parisienne. Après une analyse urbaine du site et une analyse critique des études réalisées ou en cours, l'enseignement propose une investigation contextuelle des formes que la ville peut prendre sans exclusive ni a priori. Ce travail s'effectue par groupe de 4 et se concrétise par un schéma d'intervention commun sous forme d'une maquette et par l'établissement de règles communes. Chacun développe alors individuellement dans ce cadre, un projet d'une soixantaine de logements. Une confrontation hebdomadaire des 4 projets permet de maîtriser l'évolution de l'ensemble. L'enseignement porte sur la cohérence entre la morphologie urbaine énoncée et la typologie des bâtiments proposée, croisées par une réflexion sur les pratiques et usages de la ville et du logement. Les outils de conception et de restitution sont habituels : (plans, coupes, élévations, perspectives et maquettes). Les échelles traitées au cours de ce travail vont de l'échelle urbaine au détail de façade. L'ambition de cet enseignement est de créer les conditions d'un travail en équipe tout en développant l'autonomie de chacun. Il a pour objectif, en fin de cycle de Licence, de valider la capacité de chacun à conduire une idée, de son énoncé à sa formalisation, dans un projet d'architecture.
Coefficient de pondération : 0,85	
Nbr.d'étudiants max :30	
Nbre de semaine : 15	
Modalité pédagogique : PROJET	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS
NOMBRE D'HEURES	La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
SEMESTRE SEMAINE	
112,5 7	
Travail personnel : 112	

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

G. GRIBÉ

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le rapport existant entre projet urbain et projet architectural afin de leur permettre de situer leur savoir-faire dans la fabrication de la ville. Il apporte les éléments de culture urbaine nécessaire à la connaissance des principes de la ville traditionnelle, condition pour comprendre la ville actuelle en analysant ses sources théoriques, doctrinales et pratiques. Il aborde les techniques de l'analyse territoriale en vue de sa prise en compte dans le projet.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 0,5

CONTENU

Le cours intitulé « Architecture de la ville » aborde la formation de la ville européenne ainsi que les méthodes de l'urbanisme employées de la fin du XIXème siècle jusqu'à nos jours en insistant sur le débat actuel autour de la densité et de la ville étalée. Il ne prétend pas faire des élèves des historiens de la ville ni des urbanistes mais leur apporte des connaissances suffisantes pour mieux comprendre le cadre urbain dans lequel ils devront intervenir. Il entend également leur permettre, dans le cadre de leur travail, d'utiliser certaines méthodes d'analyse provenant des différentes disciplines de l'urbanisme et de mieux situer leur intervention dans un territoire concret et dans un processus complexe où les différents acteurs qu'ils rencontrent ne parlent pas tous le même langage. Construit à partir de l'histoire de la ville européenne (illustré de nombreuses diapositives), il est organisé de la façon suivante : - un balayage chronologique présentant des formes urbaines de la ville antique aux Z.A.C. actuelles en insistant sur le résultat spatial et en présentant à chaque fois la méthode de création initiale et le devenir du lieu. - des approches thématiques mettant toujours en avant les rapports qu'entretiennent ville et architecture des bâtiments, présentant à différentes époques : fondations, régulations, interventions ponctuelles, substitutions, etc.

Déroulement du cours, programme indicatif :

- « L'architecture contre la ville ». La place de l'architecture dans la fabrication de la ville;
- « Manières de penser l'urbanisme ». Les différents modes de fabrication des villes;
- l'analyse au service du projet. Relation analyse et projet ; éléments de cartographie urbaine, « morphogenèse », analyse synchronique;
- le logement comme matière de la ville. Chronologie jusqu'en 1850;
- la question du logement au péril de la ville. De 1850 à l'institutionnalisation du logement social aujourd'hui;
- déclinaison monographique. Londres, Vienne, Amsterdam, Berlin, Francfort;
- des grands ensembles à Val d'Europe. De l'après-guerre à la fin du XXème siècle;
- précisions sur un état présent. Deux milliards de personnes vivent dans des bidonvilles, Dubaï, Shanghai...;
- anachronique des utopies. De Platon au Grenelle de l'environnement;
- l'état, le maire et l'architecte. Responsabilités et compétences des acteurs de l'aménagement et de la ville, en France.

ORGANISATION

Deux exercices :

- « Quatrième de couverture » d'un ouvrage pris dans la bibliographie du cours ; travail individuel
 - Représentation d'un dispositif urbain, élément d'architecture de la ville ; travail à deux.
-

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

28	2
----	---

Travail personnel :

21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

100 % sur les deux exercices

L.6.17 HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES

3 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	14	21			21	1,5	21	0,50	3
	Philosophie	14	21			21	1,5	21	0,50	
	TOTAL L.6.17		42			42	3	42	1	

Objectif

L'objectif de cette unité d'enseignement est de poursuivre la formation dans les domaines liés de l'histoire, de la philosophie et des sciences humaines, d'une part de proposer d'autre part les moyens d'une réflexion critique tout en introduisant par ses contenus, les méthodes mises en oeuvre et les travaux demandés, à une démarche de recherche.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1re session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S6
L.6.17 – HA

**HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA VILLE**

1/3 Promotion

HISTOIRE DE L'URBANISME : DOCTRINES, PROJETS,
POLITIQUES URBAINES

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M.BÉDARIDA / I.GRUDET
P. CHABARD
E. MITTMANN

OBJECTIF

Au moment où commence, l'enseignement du projet urbain, ce cours a pour objectif de constituer un corpus de références historiques communes. Il vise à stimuler une mise en perspective au regard des contextes actuels.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/3 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

CONTENU

Le cours porte sur l'histoire de l'urbanisme, depuis son émergence en tant que discipline au milieu du XIXe jusqu'à la fin du XXe siècle, à travers les positions théoriques, les projets et les politiques urbaines dans plusieurs contextes nationaux. Il met l'accent sur la transformation des modèles et des doctrines jusqu'à aujourd'hui et sur les liens complexes entre formes urbaines, discours et contextes socio économiques. Il propose un développement à la fois chronologique et thématique, de l'art urbain à la ville fonctionnelle, reconstruction et villes nouvelles, de la planification rationnelle au projet urbain et aux stratégies contemporaines, ville diffuse et ville compacte.

ORGANISATION

Cours magistraux. Une bibliographie et trois textes de référence seront distribués durant le cours
CM 1/3 promotion

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

21 2

Travail personnel :
21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen sur table 100 %

S6
L.6.17 – HA01

**HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA VILLE**

1/2 Promotion

INTRODUCTION À L'HISTOIRE
DES VILLES ET DE L'URBANISME,
DE L'ANTIQUITÉ AU XVIII^e SIÈCLE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CHABARD
M. BEDARIDA
I. GRUDET
V. DIDELON

OBJECTIF

Au moment où commence, l'enseignement du projet urbain, ce cours a pour objectif de constituer un corpus de références historiques communes. Il vise à stimuler une mise en perspective au regard des contextes actuels.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

CONTENU

Le cours porte sur l'histoire de l'urbanisme, depuis son émergence en tant que discipline au milieu du XIX^e jusqu'à la fin du XX^e siècle, à travers les positions théoriques, les projets et les politiques urbaines dans plusieurs contextes nationaux. Il met l'accent sur la transformation des modèles et des doctrines jusqu'à aujourd'hui et sur les liens complexes entre formes urbaines, discours et contextes socio économiques. Il propose un développement à la fois chronologique et thématique, de l'art urbain à la ville fonctionnelle, reconstruction et villes nouvelles, de la planification rationnelle au projet urbain et aux stratégies contemporaines, ville diffuse et ville compacte.

ORGANISATION

Cours magistraux. Une bibliographie et trois textes de référence seront distribués durant le cours
CM 1/3 promotion

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

21 2

Travail personnel :
21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen sur table 100 %

S6
L.6.17 – HA02

**HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA VILLE**

1/2 Promotion

INTRODUCTION À L'HISTOIRE
DES VILLES ET DE L'URBANISME,
DE L'ANTIQUITÉ AU XVIII^e SIÈCLE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CHABARD
M. BEDARIDA
I. GRUDET
V. DIDELON

OBJECTIF

Au moment où commence, l'enseignement du projet urbain, ce cours a pour objectif de constituer un corpus de références historiques communes. Il vise à stimuler une mise en perspective au regard des contextes actuels.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

CONTENU

Le cours porte sur l'histoire de l'urbanisme, depuis son émergence en tant que discipline au milieu du XIX^e jusqu'à la fin du XX^e siècle, à travers les positions théoriques, les projets et les politiques urbaines dans plusieurs contextes nationaux. Il met l'accent sur la transformation des modèles et des doctrines jusqu'à aujourd'hui et sur les liens complexes entre formes urbaines, discours et contextes socio économiques. Il propose un développement à la fois chronologique et thématique, de l'art urbain à la ville fonctionnelle, reconstruction et villes nouvelles, de la planification rationnelle au projet urbain et aux stratégies contemporaines, ville diffuse et ville compacte.

ORGANISATION

Cours magistraux. Une bibliographie et trois textes de référence seront distribués durant le cours
CM 1/3 promotion

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

21 2

Travail personnel :
21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen sur table 100 %

S6
L.6.17 – HA03

**HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA VILLE**

1/2 Promotion

INTRODUCTION À L'HISTOIRE
DES VILLES ET DE L'URBANISME,
DE L'ANTIQUITÉ AU XVIII^e SIÈCLE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CHABARD
M. BEDARIDA
I. GRUDET
V. DIDELON

OBJECTIF

Au moment où commence, l'enseignement du projet urbain, ce cours a pour objectif de constituer un corpus de références historiques communes. Il vise à stimuler une mise en perspective au regard des contextes actuels.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,15

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

CONTENU

Le cours porte sur l'histoire de l'urbanisme, depuis son émergence en tant que discipline au milieu du XIX^e jusqu'à la fin du XX^e siècle, à travers les positions théoriques, les projets et les politiques urbaines dans plusieurs contextes nationaux. Il met l'accent sur la transformation des modèles et des doctrines jusqu'à aujourd'hui et sur les liens complexes entre formes urbaines, discours et contextes socio économiques. Il propose un développement à la fois chronologique et thématique, de l'art urbain à la ville fonctionnelle, reconstruction et villes nouvelles, de la planification rationnelle au projet urbain et aux stratégies contemporaines, ville diffuse et ville compacte.

ORGANISATION

Cours magistraux. Une bibliographie et trois textes de référence seront distribués durant le cours
CM 1/3 promotion

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

21 2

Travail personnel :
21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Examen sur table 100 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

A. TUSCHER

OBJECTIF

Définir l'esthétique philosophique et montrer en quoi elle se distingue d'autres approches (historique, stylistique, sociologique, etc.) du phénomène artistique. Examiner les différences entre l'architecture et les autres disciplines artistiques afin de déterminer, d'une part, l'applicabilité des concepts esthétiques au domaine architectural et, d'autre part, le degré d'indépendance des concepts architecturaux.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

CONTENU

Nous présenterons d'abord les enjeux de l'esthétique philosophique en architecture. Puis, nous poserons quelques problèmes métaphysiques et ontologiques spécifiques, avant de passer à des questions concernant l'expérience architecturale proprement dite. Enfin, nous discuterons de la question du jugement esthétique en architecture. Procédant du général au particulier, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse aux problèmes suivants: Qu'est-ce que l'architecture ? Est-elle une forme artistique ? Le cas échéant, comment se distingue-t-elle des autres arts ? L'architecture a-t-elle une essence ? Quelles sont les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un artefact soit qualifié de « travail architectural » ? Comment faisons-nous l'expérience de l'architecture ? Les connaissances théoriques préalables influencent-elles la perception et le jugement porté sur une oeuvre architecturale ? Toutes ces questions seront étudiées non seulement sur la base de textes anciens, mais également à partir de travaux philosophiques contemporains, en particulier ceux d'orientation analytique.

ORGANISATION

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral. L'assistance au cours est obligatoire. Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel en lien avec les notions abordées en cours.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

21	1,5
----	-----

Travail personnel :
21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu (présence): 25 %
Travail personnel: 75 %

S6
L.6.17 – PH02

PHILOSOPHIE
THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

1/2 Promotion

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

X. BONNAUD

OBJECTIF

Architecture et philosophie : représentation de l'espace. Susciter la réflexion des étudiants à propos de la notion d'espace à partir de quelques questionnements fondamentaux sur la sensation, la perception, la représentation spatiales. Cet enseignement a pour objectif d'analyser la manière dont la perception de l'espace se modifie en fonction de l'évolution des techniques et des modes de vie (de production, de création, de communication) qui transforment notre mode d'action et de pensée.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

CONTENU

Nous étudierons tout particulièrement la notion d'inconscient visuel, compris à la fois comme l'ensemble des perceptions visuelles qui échappent à la vie ordinaire, mais qui se révèlent dans certains arts, et comme l'ensemble des sensations non visuelles qui colorent la perception de l'espace. La modification du rapport à la ville tient autant aux transformations qui affectent les modalités de la perception qu'aux transformations de la ville elle-même. Les unes ne peuvent se comprendre sans les autres.

ORGANISATION

La méthode du cours consiste à donner aux étudiants qui abordent la relation de la philosophie à l'architecture, des éléments précis et diversifiés, qui leur permettent de se faire une idée des approches qui peuvent les intéresser. Nous étudierons donc d'abord des textes de Benjamin sur la perception distraite en architecture et au cinéma, et sur les protocoles d'une expérience de l'effet des drogues sur la vision, la transformation des échelles et points de vue dans la déambulation. Nous aborderons ensuite d'autres approches de l'inconscient visuel : la relation entre perception et angoisse, à partir de Lacan (le vide et l'angoisse) et Heidegger (l'idée de tonalité d'un lieu, l'ennui). Enfin, nous montrerons que le sujet moderne de la perception construit une relation nouvelle entre la vue et le toucher, avec Merleau-Ponty et Deleuze. Ces lectures seront mises en relation avec des documents cinématographiques, photographiques, littéraires, etc. Nous suivrons en cela la démarche des auteurs convoqués, ancrée dans l'étude d'expériences et de lieux précis.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
21	1,5

Travail personnel :
21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu (fiche de lecture), et rédaction d'un texte de synthèse (les exigences seront précisées en tout début de cours).

L.6.18

8 ECTS

INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET CONSTRUCTION

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.6.18	Informtique OU	14	21	35		56	4	49	0,50	8
	Démarche plastique	14		98		98	7		0,50	
	Construction générale 4	14	21			21	1,5	21	0,25	
	Ambiance 4 Acoustique	14	10,5	4,5		15	1	15	0,125	
	Ambiance 4 Technologies	14	10,5	4,5		15	1	15	0,125	
	TOTAL L.6.18			23 ou 42	43 ou 107		107 ou 149	7,5 ou 10,5	51 ou 100	

Objectif

L'enseignement de l'informatique (1/2 promotion) fournit les connaissances pour produire des images de synthèse fixes et animées représentant le projet architectural et urbain. La problématique des structures est développée autour des matériaux bois et acier et montre la relation entre choix technologique et expression architecturale. L'enseignement d'ambiances approfondit les notions liées au confort visuel en vue de la maîtrise des dispositifs et apports de lumière naturelle et artificielle dans le projet. La formation artistique (1/2 promotion) pose les démarches plastiques comme productrices d'espaces ; l'enjeu et la réflexion d'ordre esthétique se situent dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
F. GAUBIN	La problématique générale de la conception des structures étudiée dans l'UE L5.14 se trouve ici développée sur les choix des matériaux bois et acier. Il s'agit de montrer la relation entre choix technologique et expression architecturale et de mettre en évidence les questions relatives à la mise en oeuvre et leur incidence sur le projet. Développer la culture technique spécifique des matériaux « à ossatures » en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.
OBLIGATOIRES AU CHOIX	CONTENU
1/2 PROMOTION	CONSTRUCTION BOIS
Coefficient de pondération : 0,25	La filière bois et ses enjeux spécifiques. Matériaux bois et dérivés du bois, caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives Typologie des systèmes constructifs, de production et de mise en oeuvre, les performances, le dimensionnement des principaux ouvrages.
Nbre de semaine : 14	CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Modalité pédagogique : CM 1,5	La filière industrielle de production et son histoire. Profils et produits en acier et aluminium Procédés de transformation, d'usinage, et d'assemblage Caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives Typologie des systèmes constructifs et dimensionnement. Mixité bois ou béton, Performances. Eléments de dimensionnement.
NOMBRE D'HEURES	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS
SEMESTRE SEMAINE	
21 1,5	Contrôle final : 100 %
Travail personnel : 21	

ÉQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
L. BERGER	La problématique générale de la conception des structures étudiée dans l'UE L5.14 se trouve ici développée sur les choix des matériaux bois et acier. Il s'agit de montrer la relation entre choix technologique et expression architecturale et de mettre en évidence les questions relatives à la mise en oeuvre et leur incidence sur le projet. Développer la culture technique spécifique des matériaux « à ossatures » en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.
OBLIGATOIRES AU CHOIX	CONTENU
1/2 PROMOTION	CONSTRUCTION BOIS
Coefficient de pondération : 0,25	La filière bois et ses enjeux spécifiques. Matériaux bois et dérivés du bois, caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives Typologie des systèmes constructifs, de production et de mise en oeuvre, les performances, le dimensionnement des principaux ouvrages.
Nbre de semaine : 14	CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Modalité pédagogique : CM 1,5	La filière industrielle de production et son histoire. Profils et produits en acier et aluminium Procédés de transformation, d'usinage, et d'assemblage Caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives Typologie des systèmes constructifs et dimensionnement. Mixité bois ou béton, Performances. Eléments de dimensionnement.
NOMBRE D'HEURES	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS
SEMESTRE SEMAINE	
21 1,5	Contrôle final : 100 %
Travail personnel : 21	

ÉQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF
S. BALEZ		Cet enseignement a pour objectif de compléter l'enseignement des semestres précédents sur les notions liées au confort visuel, de mettre en évidence les paramètres du confort et leur incidence sur le projet en vue d'une réelle maîtrise des ambiances et de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.
OBLIGATOIRES AU CHOIX		CONTENU
1/2 PROMOTION		
Coefficient de pondération :	0,25	
Nbre de semaine :	14	
Modalité pédagogique :		ORGANISATION
CM 1,5		Cours magistraux.
NOMBRE D'HEURES		CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS
SEMESTRE	SEMAINE	
21	1,5	
Travail personnel :		Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'examen partiel et terminal.
21		

S6
L.6.18 – TC01

AMBIANCE 4 TECHNOLOGIES
ENVELOPPES

1/2 Promotion

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
N. DELEPLANQUE

OBJECTIF
Le contenu de cet enseignement sera défini à la rentrée.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,25

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
21	1,5

Travail personnel :

21

ÉQUIPE ENSEIGNANTE
NN

OBJECTIF
Le contenu de cet enseignement sera défini à la rentrée.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de
pondération :
0,25

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
----------	---------

21	1,5
----	-----

Travail personnel :

21

S6
L.6.18 – DP

DÉMARCHE PLASTIQUE

1/2 Promotion

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. BAGOT
C. DENNEULIN
L. GODART
J. JULIEN
G. ROUVILLOIS
B. DEBOMBOURG

OBJECTIF

Cette unité d'enseignement réunit une série d'enseignements posant les démarches plastiques comme productrices d'espace. L'enjeu de ces démarches se situe dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux.
Elle propose, outre la pratique de telles démarches, une réflexion d'ordre théorique et esthétique.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

CONTENU

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,50

Les étudiants choisissent une des thématiques proposées lors des inscriptions pédagogiques.

Nbre de semaine : 14

ORGANISATION

L'enseignement se pratique sur une journée continue d'atelier pour permettre l'expérimentation personnelle et la recherche d'une maîtrise des réflexions et techniques acquises aux semestres précédents.

Modalité pédagogique :
TD 7

NOMBRE D'HEURES

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

SEMESTRE SEMAINE

98 7

Travail personnel :

14

Mode pédagogique : contrôle continu.

S6
L.6.18 – DP01

DÉMARCHE PLASTIQUE
PRODUCTRICES D'ESPACE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. BAGOT

OBJECTIF

Le cours se déploiera dans des exercices et des expérimentations où s'articuleront la mise en oeuvre et en relation des différents outils (concrets et conceptuels) acquis au cours des années précédentes au regard de ses préoccupations et désirs propres.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

CONTENU

Point de départ, une phrase de Gilles Deleuze : « Le territoire ne vaut que par le geste qui permet d'en sortir. ». Le cours sera constitué d'une série d'exercices lors de séances à caractère expérimental relatives aux concepts que met en oeuvre cette phrase, entre autres le territoire – le geste/le mouvement; le seuil/la limite.

– Considérer des questions topographiques autour des modes de représentation cartographique et de plan, de la définition de ce que peut être une limite par des médiums plastiques. Comment cartographier un territoire ? Comment déterminer les outils plastiques, le langage qui me permettent de retranscrire ma perception de ce territoire ?

– Considérer des questions d'ordre social, en se penchant sur les pratiques artistiques qui proposent des espaces « relationnels » et questionnent la capacité de l'Art à produire du lien au sein de la cité.

– Considérer des questions physiques > travailler la question des gestes : qu'est-ce qu'un geste en art ? en sculpture ? en dessin ? Comment un geste peut-il définir, habiter, un espace ?

ORGANISATION

Exercices en atelier, visites d'exposition, projections.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

98 7

Travail personnel :
14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Série d'exercices : dessin/photographie/volume/performance.
Contrôle continu : 100 %

S6
L.6.18 – DP02

DÉMARCHE PLASTIQUE
LA VILLE INVESTIE

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

C. DENNEULIN

OBJECTIF

Développer notre connaissance des outils graphiques et plastiques ainsi que les démarches d'artistes et d'auteurs afin de s'immerger dans un environnement spécifique et investir ce terrain d'une réflexion sensible, poétique et critique.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 98

CONTENU

Après une étude approfondie de démarches d'artistes et d'auteurs dans l'environnement urbain, il s'agira de choisir une façon singulière d'intervenir dans la ville, sur des aspects spécifiques, que ce soit par l'installation in situ mais aussi la performance, le son, la vidéo, l'affichage... L'étudiant devra démontrer ses capacités à lier approche pratique et approche conceptuelle, compréhension du médium utilisé et capacité d'analyse de sa propre production.

Proposition «autre», utopique, poétique, en tenant compte de l'existant, réalisée seul ou en groupe, l'intervention dans la ville peut-être durable ou éphémère. Surtout elle contribue à la relecture et définition de l'espace dans lequel elle s'inscrit.

Par ailleurs, les décisions d'interventions prises feront l'objet de discussions entre étudiants, afin de développer des capacités critiques et discursives, et de gagner en autonomie et en précision.

ORGANISATION

Visite d'expositions

Approche technique des outils graphiques et plastiques

Histoire contemporaine de l'art

Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.

Exercices et rendu final

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE **SEMAINE**

98 7

Travail personnel :

14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu et évaluation sur exercices et rendu final

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L. GODART

OBJECTIF

Un dessin n'est pas une copie de la réalité mais sa traduction, un dessin fonctionne comme un langage. L'usage est de parler de « langages plastiques », l'emploi est de parler du dessin du dessin. Nous pensons par représentation, le dessin est une des figures protéiformes de la représentation, mais le dessin est double, il représente et se représente ; il est image et magie ; il est reconnaissance et projet. Les « démarches plastiques » proposées permettent une sensibilisation à ce qui constitue la sémantique du dessin comme graphe d'appréhension du sensible et du visible : je regarde ce que je vois. Un « perçoit » écrit devient un concept qui permet le projet de « perçoit », etc. Les séries d'exercices imposés constituent un enseignement de fond qui articule la difficile interface entre le dessin de représentation et le dessin de projet. Langages plastiques, « le sens d'une question c'est la méthode par laquelle on y répond » Wittgenstein. Expérimenter des langages plastiques parce qu'ils se constituent comme savoirs empiriques, parce qu'ils instruisent du « sens ».

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération : 0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique : TD 7

CONTENU

Ce qui se crée n'existe que par son image commune, ce qui se crée se construit devant soi, c'est toujours « un pas au-delà », un trébuchement peut-être, une connaissance certainement plus qu'une reconnaissance. Nous jouons avec les signifiants des langages plastiques.

Les 4 sujets-génériques traités s'organisent en 3 phases :

1. Recherches dirigées (extérieures et atelier)
2. Œuvre-réalisation (atelier)
3. Cahier de représentation (personnel et atelier)

ORGANISATION

Quatre séries d'exercices :

- pictogrammes et constitution d'un répertoire personnel de pictogrammes-signes.
- relation signes-fond, introduction à la couleur et à l'image, collages sériels.
- cerf-volants immobiles : sculpture-structure, piège à espace et à lumière, vocabulaire de figures d'espace. Représentation multiples de cette sculpture, invention des langages appropriés.
- parcours urbain.

Différents parcours urbains ponctués de croquis rapides qui saisissent les qualités plastiques et visuelles des formes, des figures d'espace, des signes et des jeux de lumière. Travail en atelier pour répertorier et conduire des relectures de ce qui se constitue comme « éléments de perçoit ».

Scénoplastie : construction d'un dispositif visuel qui met en scène des éléments hétérogènes dans un espace donné. Ce travail permet d'élaborer les rudiments d'une scénographie immobile.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

98 7

Travail personnel : 14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 100 %

S6 L.6.18 – DP04	DÉMARCHE PLASTIQUE LA SCULPTURE COMME MODÈLE	Groupes				
ÉQUIPE ENSEIGNANTE J. JULIEN	OBJECTIF Cette piste de travail se fonde sur une appréhension de la sculpture comme modèle pour penser l'architecture. Les étudiants seront amenés à manipuler différentes problématiques directement liées à la pratique de ce medium : logique des matériaux, questions d'échelles, de représentations etc. Il ne s'agit toutefois pas d'apprendre une technique ou une autre aux étudiants, mais plus exactement de leur apprendre à comprendre et à trouver les moyens de la technique spécifique dont ils ont besoin, à un moment précis, pour un projet particulier.					
OBLIGATOIRES AU CHOIX GROUPES Coefficient de pondération : 0,50 Nbre de semaine : 14 Modalité pédagogique : TD 7	CONTENU Trois hypothèses seront développées au cours du semestre : La sculpture est un objet, la sculpture est un corps, la sculpture est un espace. Ces hypothèses seront illustrées par des exemples pris dans l'histoire de l'art et serviront de prétextes à la réalisation de sculptures à échelle 1/1. Les techniques ou les matériaux utilisés seront choisies en fonction des spécificités de chaque projet. La question de l'autonomie de l'oeuvre sera également abordée à l'occasion des différentes mises en espace venant clôturer chaque exercice.					
NOMBRE D'HEURES <table border="1" data-bbox="91 839 305 887"> <thead> <tr> <th>SEMESTRE</th> <th>SEMAINE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>98</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table> Travail personnel : 14	SEMESTRE	SEMAINE	98	7	ORGANISATION Trois exercices de 3 ou 4 semaines chacun, ponctués d'exemples pris dans l'histoire de l'art.	
SEMESTRE	SEMAINE					
98	7					
	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS Contrôle continu : accrochage final et réalisation d'un dossier compilant l'ensemble des manipulations réalisées pendant le semestre.					

S6
L.6.18 – DP05

DÉMARCHE PLASTIQUE
LIGNE 139

Groupes

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

G. ROUVILLOIS

OBJECTIF

« Quelle merveille de regarder quelque chose qu'on ne voit pas »

J-L Godard - Histoires du Cinéma 1

La ligne directrice de ce semestre sera la ligne de bus 139.

Celle-ci parcourt une portion de la banlieue nord de la porte de la Villette au

Stade de France à Saint-Denis. Ce bus a pour caractéristique de traverser des paysages extrêmement divers et stéréotypés à la fois : habitat ouvrier, grands chantiers, terrains vagues, patrimoine industriel, petit pont sur le canal, coins charmants, habitat social en construction.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

CONTENU

Ces lieux chargés d'histoire et cependant en perpétuelle évolution sont-ils au ban du lieu qu'est Paris ? Qu'est-ce qui l'en distingue ? Où est la limite ? C'est en regard de ces problèmes de considération et en réfléchissant au statut de ces espaces, que nous nous attacherons à distinguer et analyser les différentes zones qui composent le trajet, à trouver les moyens de restituer la notion de parcours, puis de prendre position comme force de pr position. Analyse : collecter des images et des notes, analyser les paysages. Les clichés : repérer sur le trajet ce qui selon chacun constitue l'identité de cette banlieue ou de LA banlieue. Travail sur la notion de paysage. Espace fantasmé : créer une transition en deux vues. Anti-clichés : faire une trouvaille Scènes de rue : déceler le potentiel narratif dans l'espace urbain. Scénario : à partir du matériel accumulé, adopter un point de vue sur ce site et personnaliser son parcours en inventant un scénario. (invitation à pénétrer ce territoire) Réalisation d'une vidéo.

ORGANISATION

Voyages en bus, travail en atelier, visites d'expositions en rapport avec les thèmes du cours, présentations d'oeuvres d'artistes étant intervenus dans l'espace public, textes, invitations de théoriciens du paysage.

Bibliographie :

Oliver Sacks, *L'éveil*.

Anne Cauquelin, *L'invention du paysage*.

George Pérec, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*.

Les étudiants pourront, bien que la première notation du projet passe par le dessin, recourir à d'autres médias tels que la vidéo, la photographie, la performance, la peinture et l'installation.

Le montage (conception d'un livre, film vidéo, ensemble photographique, installation etc.) apparaîtra comme un support idéal pour reconstruire un espace propre à l'étudiant.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

98 7

Travail personnel :
14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu : 66,6 %

Rendu final : 33,3 %

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

B. DEBOMBOURG

OBLIGATOIRES AU CHOIX

GROUPES

Coefficient de pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
TD 7

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE	SEMAINE
98	7

Travail personnel :

14

OBJECTIF

Le but de cet enseignement est de s'inspirer de la radicalisation de l'expression humaine lors de manifestations ou luttes contre un pouvoir, de capter cette énergie pour l'utiliser dans un but créatif. Afin de défendre une cause, exprimer une idée, un concept, avec cette notion d'art engagé !

CONTENU

À l'exemple des révolutions récentes du monde arabe, l'émancipation des campagnes chinoises, la revendication de certains ouvriers en France lorsque les usines veulent les licencier, les individus montrent des engagements forts et une violence quelquefois créative au regard des risques encourus. Face à cette montée en puissance de la violence, nous assistons à une radicalisation de l'expression humaine.

Aujourd'hui avec les réseaux sociaux la communication est rapide et permet l'échange des idées, elle permet en outre de changer le regard que l'on porte sur le monde dans lequel nous vivons.

Le cours propose une réflexion théorique et plastique sur ce sujet. L'objectif est de pouvoir réagir dans un contexte particulier, à l'intérieur ou l'extérieur de l'Ecole et de présenter le résultat de ce travail sous la forme d'une oeuvre, performance. Cette expérience s'inscrit dans un partage et un échange de connaissances, de références et de discussions entre tous. Elle est l'occasion de proposer à chacun de repousser ses limites et d'entraîner une vraie dynamique collective de travail afin de produire des réponses artistiques engagées.

Sont acceptées toutes les propositions plastiques, visuelles, multimédia et performatives pourvu qu'elles répondent au thème proposé. Un carnet de recherche accompagnera le fruit de cette proposition.

ORGANISATION

Le projet sera réalisé par étapes successives avec des séances de critiques collectives. Travail en atelier et sur site, cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

S6
L.6.18 – IN

INFORMATIQUE
REPRÉSENTATION INFORMATIQUE
DU PROJET : INITIATION À LA
PRODUCTION D'IMAGES DE SYNTHÈSE

1/2 Promotion

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

F. GUÉNA
S. BERNDT
J. BESCOS
F. COUSSON
D. HAMANI
R. NUNES
C. PAPIN

OBJECTIF

Cet enseignement a pour objectif de fournir les connaissances en termes de savoir et de savoir-faire pour produire des images de synthèse représentant le projet. Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de s'adapter à n'importe lequel des logiciels auxquels il est susceptible d'être confronté lors de son cursus à l'école et dans son activité professionnelle.

OBLIGATOIRES AU CHOIX

1/2 PROMOTION

Coefficient de pondération :
0,50

Nbre de semaine : 14

Modalité pédagogique :
CM 1,5
TD 2,5

Groupe 1
D. Hamani/C. Morandi
Groupe 2
S. Berndt/F. Cousson
Groupe 3
J. Bescos/R. Nunes

CONTENU

L'enseignement comporte trois parties

1. Rappels de modélisation en 3D (volumique et surfacique) Contenu du cours: Rappeler les principes de la modélisation volumique et surfacique et du calcul des projections abordés en 2e année. Travaux dirigés : Modélisation de scènes architecturales, objets des futurs calculs d'illumination.

2. Interactions lumières-matières. Contenu du cours: Types et propriétés des projections, des couleurs, des lumières et des matériaux. Techniques algorithmiques (possibilités et limites) : Ombrages (Gouraud Phong), Raytracing, Radiosity, Photon mapping, etc. Travaux dirigés : Visualisations extérieures et intérieures (lumière naturelle et artificielle), Visualisation du paysage (terrain, végétation, eau etc.).

3. Traitement d'images et réalité augmentée. Contenu du cours: Techniques basiques (calques, masques, détourage, filtres etc.). Retrouver les paramètres de prise de vue à partir d'une photo de l'environnement (position du photographe etc.). Insertion d'une projection d'un modèle virtuel dans une image du réel et traitement des interactions virtuel/réel (ombres, réflexions etc.). Enregistrement, formats d'images et compression.

Travaux dirigés : Insertion de vues d'un projet architectural dans son environnement.

ORGANISATION

1h30 de cours suivi de 2h30 de TD chaque semaine Rappels de modélisation en 3D (3 séances = 12h) Interactions lumières-matières (8 séances = 32h.) Traitement d'images et réalité augmentée (3 séances = 12h.) La 1/2 promotion est divisée en groupes de 20 étudiants.

NOMBRE D'HEURES

SEMESTRE SEMAINE

56 4

Travail personnel :
14

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices effectués à chaque séance et dossier final. Contrôle continu-
Contrôle continu : 75 %
Examen final : 25 %

RAPPORT DE STAGES ET RAPPORT D'ÉTUDES

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.6.19	Stage de première pratique							105	0,40	3
	Rapport d'études et sa soutenance	14		14		14	1	100	0,60	4
	TOTAL L.6.19			14		14	1	205	1	7

Objectif

Le stage de première pratique est destiné à appréhender la diversité des pratiques professionnelles.

Le rapport d'études est un travail personnel écrit, de réflexion et de synthèse, sur les questionnements menés à partir des travaux déjà effectués, des enseignements reçus et des stages suivis.

Mode d'évaluation des UE

L'évaluation porte sur la rédaction des deux rapports relatifs aux enseignements et la soutenance orale dont fait l'objet le rapport d'études du cycle licence. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

OBJECTIF

Le stage de « première pratique », d'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), est positionné en troisième année du premier cycle. Il peut être effectué dans les semaines réservées de l'inter-semestre (au plus tard), ou pendant l'été séparant les semestres 4 et 5, à temps plein ou à temps partiel. Il est validé au semestre 6 en L.6.19.

CONTENU

De manière complémentaire au stage « ouvrier et/ou chantier », le stage de « première pratique » doit contribuer à « appréhender la diversité des pratiques professionnelles ». D'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), il doit être pensé en complémentarité et permettre la découverte d'autres acteurs, d'autres thématiques, d'autres domaines d'intervention, d'autres échelles... L'éventail des structures d'accueil possibles est très large, la maîtrise d'oeuvre exercée à titre privé et libéral, et appliquée à l'édification de bâtiments n'étant qu'une activité professionnelle parmi d'autres. Ce stage peut être effectué dans toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'étude, de protection, de valorisation, etc. de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

OBJECTIF

Le rapport d'études est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignements reçus et/ou de stages suivis. Le rapport d'études constitue une synthèse réflexive de l'étudiant sur sa propre production, les enseignements reçus et les stages suivis au cours du premier cycle (à l'ENSAPLV ou autres établissements) à dessein d'une présentation pertinente de son parcours, de ses orientations et de ses perspectives futures, voire du transfert de l'étudiant vers d'autres établissements. Ce travail sollicite : La pratique de la rédaction et de l'argumentation sur des sujets s'inscrivant dans les problématiques abordées au cours du cycle licence, la capacité à cumuler connaissances, références et expériences, la conception et la production de documents combinant textes, dessins, images ; le rapport doit faire état de la maîtrise de la micro-édition par les moyens informatiques. Ces compétences techniques sont au service d'un travail descriptif et analytique : la mise en forme du rapport demande de réunir, d'organiser et d'illustrer des données. Cet exercice permettra à l'étudiant de s'initier aux thèmes de recherches qui accompagnent le projet architectural et urbain, et d'exercer un regard critique et récursif sur cette activité. L'introduction aux recherches documentaires et bibliographiques ; l'élaboration du rapport d'études doit encourager la lecture dialectique, dialogique et synthétisante d'ouvrages. Le rapport d'études n'est pas un travail de recherche autonome de type petit mémoire, ni un portfolio, bien que sa conception poursuive des ambitions professionnelles et universitaires.

CONTENU

Le rapport comporte : un texte introductif dans lequel l'étudiant expose ce qui suit ; une synthèse graphique des projets de l'étudiant accompagnée d'un texte réflexif sur son parcours projectuel, les contenus et méthodes des enseignements, et sa progression personnelle. Un texte sur un ou des questionnements, une ou des expérimentations, abordés dans les disciplines associées au projet architectural et urbain (Histoire et Théories, Construction et Environnement, Représentations, Expressions Plastiques, Sciences Humaines). Ce texte est illustré par un choix de travaux (TD ou recherches). Un texte conclusif dans lequel l'étudiant présente et motive ses orientations et perspectives d'études en second cycle « master » et plus généralement la poursuite de ses études, ses thèmes de travail et d'approfondissement. Une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lus et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en licence. Le rapport d'études est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie).

ORGANISATION

DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES ETUDIANTS à L'ÉTRANGER. Le rapport d'études des étudiants inscrits en licence 3, en séjour d'études à l'étranger, comportera : un rapport couvrant les deux ans d'études à l'ENSAPLV, ou autres établissements, selon les prescriptions communes décrites ci-dessus. Un rapport Erasmus qui comportera : La présentation de l'institution d'accueil. La synthèse des enseignements suivis par l'étudiant et des travaux effectués. Un texte sur la pédagogie, la théorie et pratique du projet architectural et/ou urbain : les contenus et objectifs, les croisements disciplinaires, les références et bibliographie, les échelles et outils de représentation, les méthodes d'encadrement et d'évaluation, etc, Des éléments comparatifs avec l'ENSAPLV, Un texte sur l'apport culturel de la pratique d'échange. Une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lu et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en licence. Le rapport Erasmus est un travail personnel écrit, de synthèse et de réflexion, sur des questionnements menés à partir des cours suivis, des travaux effectués dans l'institution d'accueil, et de la confrontation des cultures. L'ensemble (1. & 2.) est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie). Le rapport est remis au service des relations internationales, en plusieurs exemplaires en septembre et fait l'objet d'une présentation orale devant un jury.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les étudiants sont encadrés par deux enseignants qui participent à la soutenance.

L'encadrement se compose d'un enseignant du projet architectural et/ou urbain et d'un enseignant d'une autre discipline. Le rapport d'étude est remis en plusieurs exemplaires en fin de semestre et fait l'objet d'une soutenance devant ce jury. La soutenance a lieu devant un jury qui comprend des responsables d'autres unités d'enseignement. Examen final : 25 %

ORGANISATION DES STAGES

Les deux périodes de stages obligatoires sont destinées à appréhender la diversité des pratiques professionnelles. Il s'agit des stages d'observation qui doivent être pensés en complémentarité pour permettre la découverte de différents acteurs, thématiques, domaines d'intervention, d'échelles... Comptées en semaines, elles sont réparties sur l'ensemble du premier cycle, réduisant la durée de chaque semestre à 16 semaines (15 semaines au semestre 4 et au semestre 6). Les inter semestres représentent ainsi pour l'étudiant, un temps privilégié pour effectuer ses stages. Le temps des stages n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 2200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement « école ».

STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER

■ L'objectif

Le stage « ouvrier et/ou chantier » est l'occasion privilégiée de la découverte et de l'observation du chantier, moment particulier où l'idée et le dessin d'un projet élaboré antérieurement par d'autres acteurs deviennent une réalité construite. Le chantier peut être de construction, de rénovation, de restauration, de finition, de décoration, de fouilles archéologiques, voire de démolition. Ce stage peut être effectué dans toute structure concernée par le chantier : maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, bureau d'études techniques, entreprise, artisan, bureau de contrôle, etc. Il est positionné

en deuxième année du premier cycle et peut être effectué dans les semaines réservées, à temps plein ou à temps partiel.

■ Les modalités de suivi

Le stage est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Il est validé au sein de l'unité d'enseignement L.4.11 du semestre 4 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche de validation du stage dûment remplie par le maître de stage et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.

■ Le tuteur de stage

En fonction de l'orientation pédagogique qu'il souhaite donner à son stage, l'étudiant choisit un enseignant tuteur de stage au sein de l'unité d'enseignement. Ensemble, ils définissent le projet pédagogique du stage puis tout au long de celui-ci, l'étudiant saisit l'enseignant tuteur de stage et la commission des stages de toute question relative au déroulement du stage. L'enseignant tuteur de stage est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant stagiaire pour l'élaboration du rapport de stage.

■ La durée du stage

La durée du stage est de 3 semaines minimum ou de 105 heures.

STAGE DE PREMIÈRE PRATIQUE

■ L'objectif

L'éventail des structures d'accueil possibles est très large : toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'études, de protection... d'architecture, d'urbanisme et du paysage. Il fait partie intégrante du cursus proposé aux étudiants et à ce titre, il doit être clairement identifié dans sa liaison avec un enseignement et un enseignant tuteur de stage au même titre qu'il est clairement identifié en liaison avec une structure d'accueil extérieure à l'école.

■ Les modalités de suivi

Il est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Le stage est validé au sein de l'unité d'enseignement L.6.19 du semestre 6 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche d'évaluation du stage dûment remplie par le maître de stage et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.

■ Le tuteur de stage

En fonction de l'orientation pédagogique qu'il souhaite donner à son stage, l'étudiant choisit un enseignant tuteur de stage au sein de l'unité d'enseignement. Ensemble, ils définissent le projet pédagogique du stage puis tout au long de celui-ci, l'étudiant saisit l'enseignant tuteur de stage et la commission des stages de toute question relative au bon déroulement du stage. L'enseignant tuteur de stage est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant stagiaire pour l'élaboration du rapport de stage.

■ La durée du stage

La durée du stage est de 3 semaines minimum ou de 105 heures.

■ Le rapport de stage

Le rapport de stage est un travail original réalisé par le stagiaire pendant le stage et finalisé à la fin de son stage. Il doit être rendu par l'étudiant à l'enseignant responsable pour sa validation. Il doit permettre d'apprécier la nature précise des différentes tâches confiées à l'étudiant et le lien avec les domaines d'enseignement développés dans l'école et d'effectuer un bilan critique personnel des expériences.

À l'issue du stage, l'étudiant rédige un rapport de stage qu'il remet à l'administration en un exemplaire, après la validation par l'enseignant et au plus tard 15 jours après la fin du stage. Ce rapport est accompagné de deux documents administratifs, la fiche de validation et la fiche d'évaluation de stage.

LE RAPPORT DE STAGE ET SA SOUTENANCE

Le rapport d'études est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignements reçus et/ou de stages suivis. Il constitue une synthèse réflexive de l'étudiant sur sa propre production, les enseignements reçus et les stages suivis au cours du premier cycle (à l'EN-SAPLV ou autres établissements) à dessein d'une présentation pertinente de son parcours, de ses orientations et de ses perspectives futures, voire du transfert de l'étudiant vers d'autres établissements.

DÉFINITION ET OBJECTIF

Ce travail sollicite : La pratique de la rédaction et de l'argumentation sur des sujets s'inscrivant dans les problématiques abordées au cours du cycle licence, La capacité à cumuler connaissances, références et expériences, La conception et la production de documents combinant textes, dessins, images ; le rapport doit faire état de la maîtrise de la microédition par les moyens informatiques. Ces compétences techniques sont au service d'un travail descriptif et analytique : la mise en forme du rapport demande de réunir, d'organiser et d'illustrer des données. Cet exercice permettra à l'étudiant de s'initier aux thèmes de recherches qui accompagnent le projet architectural et urbain, et d'exercer un regard critique et récursif sur cette activité. L'introduction aux recherches documentaires et bibliographiques ; l'élaboration du rapport d'études doit encourager la lecture dialectique,

dialogique et synthétisante d'ouvrages. Le rapport d'études n'est pas un travail de recherche autonome de type petit mémoire, ni un portfolio, bien que sa conception poursuive des ambitions professionnelles et univesitaires.

STRUCTURE ET CONTENU

Le rapport comporte un texte introductif dans lequel l'étudiant expose ce qui suit ;

- une synthèse graphique des projets de l'étudiant accompagnée d'un texte réflexif sur son parcours projectuel;
- les contenus et méthodes des enseignements, et sa progression personnelle.

Un texte sur un ou des questionnements, une ou des expérimentations, abordés dans les disciplines associées au projet architectural et urbain (Histoire et Théories, Construction et Environnement, Représentations, Expressions Plastiques, Sciences Humaines). Ce texte est illustré par un choix de travaux (TD ou recherches). Un texte conclusif dans lequel l'étudiant présente et motive ses orientations et perspectives d'études en cycle Master et plus généralement la poursuite de ses études, ses thèmes de travail et d'approfondissement. Une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lus et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en premier cycle. Le rapport d'études est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie).

DISPOSITION PARTICULIÈRE POUR LES ÉTUDIANTS À L'ÉTRANGER

Le rapport d'études des étudiants inscrits en licence 3, en séjour d'études à l'étranger, comportera :

- un rapport couvrant les deux ans d'études à l'ENSAPLV, ou autres établissements, selon les prescriptions communes décrites ci-dessus.
- un rapport Erasmus qui comportera la présentation de l'institution d'accueil, la synthèse des enseignements suivis par l'étudiant et des travaux effectués
- un texte sur la pédagogie, la théorie et pratique du projet architectural et/ou urbain : les contenus et objectifs, les croisements disciplinaires, les références et bibliographie, les échelles et outils de représentation, les méthodes d'encadrement et d'évaluation, etc ,
- des éléments comparatifs avec l'ENSAPLV, un texte sur l'apport culturel de la pratique d'échange.
- une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lus et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en licence.

Le rapport Erasmus est un travail personnel écrit, de synthèse et de réflexion, sur des questionnements menés à partir des cours suivis, des travaux effectués dans l'institution d'accueil, et de la confrontation des cultures. L'ensemble (1. & 2.) est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie).

Le rapport est remis au service des relations internationales, en plusieurs exemplaires en septembre et fait l'objet d'une présentation orale devant un jury.

ENCADREMENT ET SOUTENANCE

Les étudiants sont encadrés par deux enseignants qui participent à la soutenance. L'encadrement se compose d'un enseignant du projet architectural et/ou urbain et d'un enseignant d'une autre discipline. Le rapport d'étude est remis en plusieurs exemplaires en fin de semestre et fait l'objet d'une soutenance devant ce jury. La soutenance a lieu devant un jury qui comprend des responsables d'autres unités d'enseignement.

Équipe enseignante : 1 enseignant(e) de projet et 1 enseignant(e) d'une autre discipline, coefficient de pondération : 0,60, travail personnel : 100 heures.

LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

OBJECTIF

L'école développe avec des universités étrangères de nombreux partenariats permettant aux étudiants d'effectuer un séjour d'études à l'étranger (cf liste sur le site Internet rubrique : international).

CONTENU

Ces partenariats sont régis par deux principes :

- une exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil
- la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV, par la reconnaissance de l'évaluation des travaux de l'étudiant faite par les enseignants étrangers sur la base d'un contrat d'études conclu entre l'étudiant, l'ENSAPLV et l'université d'accueil. Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la 1^{re} année du second cycle, mais un départ en seconde année du second cycle est possible si ce départ est suffisamment motivé par le projet personnel de l'étudiant. En tout état de cause une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise. Les conditions d'un échange réussi peuvent se résumer de la façon suivante : l'étudiant doit inscrire cette mobilité dans son projet personnel de formation en choisissant sa destination en fonction de ses centres d'intérêt pédagogique ; le choix de l'université d'accueil doit être déterminé en fonction de la correspondance du programme d'enseignement de

l'université d'accueil avec les thématiques de formation souhaitées par l'étudiant.

Cette réflexion préalable permet l'élaboration du contrat d'études à l'étranger, nécessaire pour permettre la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV.

– Une préparation particulière doit être faite par l'étudiant concernant l'élaboration du mémoire produit à l'issue des Unités d'enseignement 5, 8 et 9 du Master (UEM). En effet, pour ce travail la note finale est donnée par les équipes d'enseignants de l'ENSAPLV encadrant les séminaires thématiques. Avant son départ, l'étudiant devra prendre contact avec un enseignant du pôle qu'il aura choisi, afin de déterminer avec lui le travail et les modalités d'avancement de ce travail à l'étranger. Cet enseignant tuteur assurera le suivi de l'étudiant à l'étranger concernant son travail de mémoire, mémoire qui sera soutenu par l'étudiant à son retour en France.

Durant son séjour à l'étranger l'étudiant pourra bénéficier d'un encadrement relais par un enseignant étranger pouvant l'aider dans son travail de recherche. L'étudiant doit atteindre un niveau linguistique suffisant pour lui permettre de suivre des cours dans la langue du pays d'accueil.

MODALITÉS PRATIQUES DE LA PRÉPARATION

Les étudiants doivent consulter sur le site de l'école la liste des universités partenaires avec des liens leur

permettant d'accéder aux sites de ces universités, le dossier de candidature, les réunions d'informations qui seront programmées début décembre.

Enfin, il faut rappeler que l'étudiant n'est pas pénalisé au regard du nombre d'inscriptions maximal dans le second cycle puisqu'une inscription annuelle supplémentaire est possible lorsque l'étudiant effectue une mobilité faisant l'objet d'une convention.

– le guide du candidat

– les adresses électroniques des étudiants de l'ENSAPLV en mobilité à l'étranger, des étudiants étrangers présents à l'ENSAPLV

– les brochures des écoles partenaires

– les contrats d'études des étudiants qui ont bénéficié des échanges.

AIDES

*Erasmus, Ministère de la Culture, Mairie de Paris, Conseil régional, ces deux dernières bourses étant attribuées sous critères sociaux. Toutes ces aides sont cumulables avec les bourses sociales.

LE DOUBLE CURSUS

PRÉSENTATION

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette (ENSAPLV) en partenariat avec l'école spéciale des travaux publics (ESTP) et depuis la rentrée 2010-2011, avec l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) proposent une double formation pour les étudiants en architecture et pour les élèves ingénieurs qui permet d'obtenir un niveau bac + 7 et les 2 diplômes d'ingénieur du bâtiment et le diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master. Il s'agit de mettre en place au sein des deux établissements deux cursus de formation longue permettant à certains étudiants en s'inscrivant en première année à l'école d'architecture d'obtenir en sept ans un double diplôme d'architecte et d'ingénieur et à des étudiants entrant à l'ESTP section bâtiment à l'issue des classes préparatoires d'obtenir en trois ans le diplôme d'étude en architecture et avec deux années supplémentaires le diplôme d'état d'architecte en même temps que celui d'ingénieur. Dans les deux cas de figure, la double formation se développe donc au minimum sur sept ans après l'obtention du baccalauréat.

DOUBLE FORMATION POUR LES ÉLÈVES ARCHITECTES : BI-CURSUS ARCHITECTE-INGÉNIEUR

Les élèves architectes inscrits en première année d'étude à l'ENSAPLV admis à suivre le bi-cursus B.A.I. vont suivre des cours spécifiques à l'ESTP en parallèle à leur formation du premier cycle et du second cycle de l'ENSAPLV durant cinq ans, puis en cas de succès vont pouvoir s'inscrire à l'ESTP pour les deux dernières années de la formation d'ingénieur ESTP spécialiste bâtiment à l'issue desquelles ils achèveront leur double formation.

DOUBLE FORMATION POUR LES ÉLÈVES INGÉNIEURS : BI-CURSUS INGÉNIEUR-ARCHITECTE

Les élèves ingénieurs inscrits en première année d'étude à l'ESTP ou à l'EIVP admis à suivre le bi-cursus B.I.A. vont suivre des cours du premier cycle de l'ENSAPLV en parallèle à leur formation d'ingénieur durant trois ans, puis en cas de succès vont s'inscrire à l'ENSAPLV pour les deux ans du second cycle à l'issue duquel ils achèveront leur double formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat S avec mention qui s'inscrivent en 1ère année à l'ENSAPLV peuvent postuler pour cette double formation. Ils doivent le faire en même temps que leur demande d'inscription, et dans ce cas, développer les raisons de ce choix dans une lettre de motivation incluse dans le dossier d'inscription à l'ENSAPLV. Un jury inter-établissements décidera après examen des dossiers et entretiens individuels des admissions définitives tenant compte des capacités d'accueil.

CONTACTS

ENSAPLV :
Jean-Pierre Franca (enseignante)
jpfranca@paris-lavillette.archi.fr
ESTP :
Adriana Miri (enseignante)
amiri@adm.estp.fr ou www.estp.fr
EIVP : Laurent Ducourtieux
laurent.ducourtieux@eivp-paris.fr

ECTS APPLICABLES AUX ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ

S	UE	Enseignements associés	H. Semest. encadrées	H. de travail perso options	Crédits ECTS par ens.	Total ECTS
5	L.5.13	Architecture de l'édifice	120	120	10	14
		Cours transversal : l'habitat collectif	28	21	2	
		Langues vivantes	28	14	2	
	L.5.14	Construction générale 3	21	21	3	9
		Ambiance 3	21	21	3	
		Analyse constructive		14	3	
	L.5.15	Informatique OU	56	49	4	7
		Démarches plastiques	98		3	
		Histoire	42	28	4	
		Total		349 ou 391	239 ou 288	30

S	UE	Enseignements associés	H. Semest. encadrées	H. de travail perso	Crédits ECTS par ens.	Total ECTS	
6	L. 6.16	Ville, analyse urbaine et édifice	112,5	112	10	14	
		Cours transversal : formes urbaines	28	21	2		
	L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	21	21	1,5	9	
		Philosophie	21	21	1,5		
	L.6.18	Informatique OU	56	49	4	8	
		Démarches plastiques	98		4		
		Construction générale 3	21	21	2		
		Ambiance 4 Acoustique	15	15	1		
		Ambiance 4 Technologies	15	15	1		
	L.6.19	Stage		105	3	7	
		Rapport d'études et soutenance	14	100	4		
		Total		297,5 ou 359,5	431 ou 480	30	30

ENSEIGNANT(E)S

Les tableaux ci-après présentent par semestre et par unité d'enseignement les enseignant(e)s responsables des enseignements. Les équipes pédagogiques seront diffusées aux étudiant(e)s après les commissions de vacation au titre du premier puis du second semestre. (UE : Unité d'enseignement).

SEMESTRE 1

UE	Enseignements	Responsables
L.1.1	Initiation au projet d'architecture	Andrés ATELA Vincent BROSSY Albert-Gilles COHEN Gérald GRIBÉ Emmanuel MOURIER Thibault BABLED Rosa DE MARCO Sylvie ROUSSEL Didier REBOIS Mina NORDSTRÖM Edouard ROPARS
	Théories de l'architecture et de la ville	Vincent CORNU Albert-Gilles COHEN
	Matières - Matériaux	Philippe ALLUIN
	Construction générale 1 - Technologie de l'édifice	Suzel BALEZ Vincent POIRIER
	Histoire de la construction	Valérie NÈGRE
	Histoire de l'architecture et de la ville	Marc BÉDARIDA Katerina POLYCHRONIADI Karen BOWIE
	Sciences humaines et sociales	Jean-Marc CHANTEUX Jodelle ZETLAOUI-LÉGER Sabrine BRESSON
	Perception et langage plastique	Léonore DELARUE Lionel GODART Christophe VANDON Jacques JULIEN Pauline VACHON Bertrand SEGERS Gwen ROUVILLOIS B. DEBOMBOURG Valérie JOUVE Flavie PINATEL
	Dessin d'architecture	Serge BERNDT Rémi HUNEAU Pascale LAIDET Patrice BOISSY Taline MALIKIAN - BORENSZ Dominique BEAUTEMS Alain DOULET Claire DANIELLOT Alain RAYNAUD

SEMESTRE 2

UE	Enseignements	Responsables
L.2.2	Initiation au projet d'architecture	Andrés ATELA Vincent BROSSY Albert-Gilles COHEN Gérald GRIBÉ Emmanuel MOURIER Thibault BABLED François FAUCONNET Rosa DE MARCO Sylvie ROUSSEL Didier REBOIS Mina NORDSTRÖM Edouard ROPARS
	Théories de l'architecture et de la ville	Vincent CORNU Albert-Gilles COHEN
	Langues vivantes	Gwennor LLOYD JONES Monika KLIER-TESSAIRE Juan-Luis MORALES Maria Anita PALUMBO
L.2.3	Matériaux - Produits du bâtiment	Philippe ALLUIN
	Construction générale 2	Vincent POIRIER
	Mathématiques	Mario POIRIER Raphael ARLOT Yves MAHIEU
L.2.4	Histoire de l'architecture et de la ville	Marc BÉDARIDA Katerina POLYCHRONIADI
	Sciences humaines et sociales	Luis LOPEZ Ionna IOSA
L.2.5	Perception et langage plastique	Léonore DELARUE Lionel GODART Christophe VANDON Clément BAGOT Jacques JULIEN Bertrand SEGERS Gwen ROUVILLOIS Pauline VACHON B. DEBOMBOURG FLAVIE PINATEL
	Géométrie descriptive	Patrice BOISSY Arnaud DE LIOCOURT Rémi HUNEAU Taline MALIKIAN-BORENSZ Claire DANIELLOT Romain MANABLE

SEMESTRE 3

UE	Enseignements	Responsables
L.3.6	Apprentissage du projet d'architecture	Patrick GERME Pascal DE BECK Serge JOLY Yves ROUBY Philippe JEAN Pascal QUINTARD-HOFSTEIN Anne PORTNOÏ Olivier CHASLIN Louis GUEDJ Pietro CREMONINI Justine LIPSKI Norbert LAURENT Hélène LUANCO
	Théories de l'architecture et de la ville	A. TÜSCHER-DOKIC Véronique FABBRI
	Géographie	Laure HÉLAND Catherine ZAHARIA Jean-Christophe BLÉSIUS
L.3.7	Structure 1	Raphael ARLOT Mario POIRIER
	Ambiance 1	Suzel BALEZ
	Géométrie des projections	Thierry CIBLAC Dalil HAMANI Jean BESCOS N. HANNACHI Alain DOULET Rémi HUNEAU A. DE BOISSIEU Dominique BEAUTEMS Christine PAPIN H. CORNIER Charles MALBRAND Vincent HESTAUX Jocelyne PION
L.3.8	Histoire det théories de l'architecture	Anne BONDON Valérie NÈGRE
	Sciences humaines et sociales	Marta PAPPALARDO

	Perception et langage plastique	Christian GARRIER Marco DESSARDO Emmanuel LICHA Hugues REIP Bertrand SEGERS J.acques JULIEN C. DENNEULIN L. FALZON B. DEBOMBOURG Valérie JOUVE
L3.9	Options thématiques	Christine PAPIN Stéphanie NAVA Christian GARRIER Catherine ZAHARIA Philippe HILAIRE Laure HÉLAND A. DALAGE Jean Pierre FRANCA C. BARREAU Caroline LECOURTOIS Varinia LAGUIA Juan Luis MORALES Yves ROUBY Marco DESSARDO P. HANNEQUIN R. HUNEAU P. LAIDET J. BERGNA O. DROUIN A. RAYNAUD P. HILAIRE Rosa DE MARCO Luis LOPEZ Emmanuel LICHA Maria LOPEZ-DIAZ Denis COUILLARD Y. MAHIEU

SEMESTRE 4

UE	Enseignements	Responsables
L.4.10	Projet d'architecture	Patrick GERME Pascal DE BECK Serge JOLY Philippe JEAN P. QUINTARD-HOFSTEIN Anne PORTNOÏ Olivier CHASLIN Louis GUEDJ Pietro CREMONINI Yves ROUBY Norbert LAURENT Hélène LUANCO
	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	Valérie NÈGRE Pierre CHABARD
	Langues vivantes	Gwennor LLOYD JONES Monika KLIER-TESSERE Juan-Luis MORALES Maria Anita PALUMBO
	Ambiance 2	Jean Pierre FRANCA Maria LOPEZ-DIAZ
L.4.11	Structure 2	Mario POIRIER Raphaël ARLOT
	Dessin informatique	Dominique BEAUTEMS Charles MALBRAND Christine PAPIN Serge BERNDT Jocelyne PION
	Sciences humaines et sociales	Jodelle ZETLAOUI - LÉGER Luis LOPEZ Adelina MIRANDA
	Perception et langage plastique	Christian GARRIER Chimène DENNEULIN Pauline VACHON Stéphanie NAVA Hugues REIP Bertrand SEGERS Laurence FALZON Baptiste DEBOMBORG Clément BAGOT Flavie PINATEL Mariusz GRYGIELEWICZ

SEMESTRE 5

UE	Enseignements	Responsables
L.5.13	Projet d'architecture	Vincent CORNU Bruno GAUDIN Marc BOURDIER Robert HÉRITIER Pierre LEITNER Emmanuel MOURIER Didier HENRY Vincent BROSSY Serge JOLY Maxime KETOFF
	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	Christian MOLEY
	Langues vivantes	Gwennor LLOYD JONES Monika KLIER-TESSAIRE Juan Luis MORALES Maria Anita PALUMBO
L.5.14	Construction générale 3	Laurent BERGER Franck GAUBIN
	Ambiance 3	Jean Pierre FRANCA Maria LOPEZ-DIAZ
	Analyse constructive	Jean - Pierre FRANCA L. BERGER M. BOUTABBA-HABBES N. LAURENT Yves ROUBY
L.5.15	Informatique	François GUÉNA J. BESCOS F. COUSSON L. MARIANI A. MORAND R. NUNES J. PION
	Histoire	Elke MITTMANN Katerina POLYCHRONIADI
	Démarches plastiques	Christian GARRIER Marco DESSARDO Emmanuel LICHA Valérie JOUVE Pauline VACHON Stéphanie NAVA Hugues REIP Mariusz GRYGIELEWICZ

SEMESTRE 6

UE	Enseignements	Responsables
L.6.16	Projet d'architecture	Marc BOURDIER Patrick GERME Mina NORDSTROM James NJOO Olivier DROUIN Jacques BERGNA Bikash CHAUDHURI Sophie DENISSOF Jean Marc CHANTEUX Vincent BROSSY Philippe JEAN
	Formes urbaines	Gérald GRIBÉ
L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	Marc BÉDARIDA Isabelle GRUDET Pierre CHABARD Elke MITTMANN
	Philosophie	Anne TUSCHER Véronique FABBRI
	Dessin informatique	Dominique BEAUTEMS Charles MALBRAND Christine PAPIN Serge BERNDT Jocelyne PION
L.6.18	Informatique	François GUÉNA Jean BESCOS Francis COUSSON Louis MARIANI André MORAND Richard NUNES Jocelyne PION
	Démarches plastiques	Clément BAGOT Chimène DENNEULIN Lionel GODART Jacques JULIEN Gwen ROUVILLOIS Baptiste DEBOMBORG
	Construction générale 3	Franck GAUBIN Laurent BERGER
	Ambiance 4	Suzel BALEZ

Programme Licence 2012 - 2013

Mise en page : Esther Gautier

ISSN en cours

Septembre 2012